

TABLE DES MATIÈRES

Cégeps	3
RADIO-CANADA / ESTRIE : Conciliation travail-études : Les employeurs invités à s'impliquer - Mise à jour le jeudi 26 février 2009 à 16 h 22.....	3
RADIO-CANADA / SAGUENAY-LAC-ST-JEAN : Cégep de Chicoutimi : Voyager sans gaspiller - Mise à jour le mardi 24 février 2009 à 15 h 33.....	3
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Grands voyageurs à vos frais : Les collègues sont sous-financés, mais leurs patrons voyagent plus que la ministre - Mardi 24 février 2009.....	3
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Des dépenses «inacceptables» : Les dirigeants de cégeps invités à se « serrer la ceinture » - Mardi 24 février 2009	4
LE DROIT : 1,5 million \$ de plus dans les labos du Cégep de l'Outaouais - Vendredi 20 février 2009.....	5
LA TRIBUNE : Les cégepiens mécontents - Vendredi 20 février 2009	5
LA TRIBUNE : Le Cégep de Drummond joint iThèque - Vendredi 20 février 2009	5
LE SOLEIL : Cégep de Sainte-Foy: les étudiants refusent de payer pour deux équipes de soccer - Jeudi 19 février 2009	5
RADIO-CANADA / ESTRIE : Cégep de Sherbrooke : La direction interpellée - Mise à jour le jeudi 19 février 2009 à 13 h 24	6
LA TRIBUNE : Profs et étudiants porteront un brassard noir - Mercredi 18 février 2009	6
RADIO-CANADA / EST-DU-QUÉBEC : Cégep de La Pocatière : Une expertise pour la voiture solaire - Mise à jour le vendredi 13 février 2009, 11 h 58 ..	6
LE DEVOIR : Politique d'achat socialement responsable - Cégeps et universités invités à donner l'exemple - Édition du mardi 03 février 2009....	6
LA PRESSE : Diplômés du secondaire professionnel et du collégial technique : Plus facile que jamais de trouver du boulot - Mardi 03 février 2009	7
LE NOUVELLISTE : Collège Lafleche: quarante ans et 12 000 diplômés plus tard - Mercredi 28 janvier 2009	7
RADIO-CANADA / SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN : Cégep de Jonquière : Des emplois, pas d'aspirants - Mise à jour le jeudi 22 janvier 2009 à 17 h 33	7
RADIO-CANADA / MAURICIE : Collège de Shawinigan : Nouvelle formation - Mise à jour le jeudi 22 janvier 2009 à 12 h 04	8
RADIO-CANADA / ABITIBI-TEMISCAMINGUE : Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue : Non à la surconsommation - Mise à jour le mercredi 21 janvier 2009 à 13 h 18	8
LE SOLEIL : Centre d'études collégiales de la baie des Chaleurs: forte augmentation de la formation en entreprise - Vendredi 09 janvier 2009 ..	8
24 HEURES : Cégep du Vieux-Montréal : Francine Sénécal écartée de la direction générale - Vendredi 09 janvier 2009	8
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Cégep du Vieux-Montréal : Francine Sénécal écartée - Mise à jour le jeudi 8 janvier 2009 à 12 h 11	8
LE DEVOIR : Francine Sénécal et le Cégep du Vieux-Montréal - Le bris de contrat confirmé - Édition du jeudi 08 janvier 2009	9
RADIO-CANADA / EST-DU-QUÉBEC : Technologie numérique : Matane n'attendra pas Québec - Mise à jour le mercredi 7 janvier 2009, 14 h 44.	9
RADIO-CANADA / Abitibi-Témiscamingue Pénurie de logements : Le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue touché - Mise à jour le lundi 5 janvier 2009 à 17 h 14	9
Québec : Universités	9
LE SOLEIL : Intégration de la TéléQ à l'UQAM: les consultations sont en branle - vendredi 28 février 2009	9
RADIO-CANADA / GATINEAU : Études postsecondaires : Hausser les droits pour maintenir la qualité? - Mise à jour le vendredi 27 février 2009 à 11 h 38	9
LA TRIBUNE : Les profs réclament la mort du projet de loi 107 - Vendredi 27 février 2009	10
CYBERPRESSE : Les discussions piétinent à l'UQAM - Publié le 26 février 2009 à 08h16 Mis à jour le 26 février 2009 à 08h24	10
CYBERPRESSE : : Autre journée de grève à l'UQAM - Publié le 25 février 2009 à 16h40 Mis à jour le 25 février 2009 à 16h46	10
RUE FRONTENAC.COM : Voyageur: l'UQAM s'endette de dizaines de millions pour son entretien - Lundi, 23 février 2009 17:32.....	10
LE QUOTIDIEN : Éditorial : L'autonomie des universités, par Bertrand Tremblay - Lundi 23 février 2009	11
LE SOLEIL : Étudier à l'Université Laval... en anglais - Samedi 21 février 2009	11
LA PRESSE : Des appuis pour le syndicat des professeurs de l'UQAM - Vendredi 20 février 2009	11
THE GAZETTE : Few notice as profs at UQAM walk out: Series of one- day strikes begins; union demands better pay, 300 hires - Friday, February 20, 2009	12
MÉTRO : Première journée de grève des professeurs à l'UQAM - Vendredi 20 février 2009	12
LE DEVOIR : Après la journée d'étude, les jours de grève - Édition du mardi 17 février 2009	12
LE DEVOIR : 1 ^{ère} page : Des bourses d'études supérieures branchées sur le monde des affaires : Les conservateurs sont critiqués pour cibler les diplômés liés à l'entreprise - Édition du mardi 17 février 2009	12
RUEFRONTENAC.COM : La pression monte à l'UQAM - Lundi, 16 février 2009 16:13	13
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Quatre jours de grève à l'UQAM : La question salariale toujours au coeur du litige - Mardi 17 février 2009	13
LA TRIBUNE : Bishop's forcée de verser 500 000 \$ à l'ancien principal Poupart - Mardi 17 février 2009	13
MÉTRO : Les professeurs décrètent une journée d'étude - Mardi 17 février 2009	14
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : UQAM : Étudiants en congé forcé - Mise à jour le lundi 16 février 2009 à 10 h 21	14
LE SOLEIL : Représentation des étudiants universitaires: une voix pour les associations indépendantes - Lundi 16 février 2009	14
LA PRESSE : 20 ans de la FEUQ: «Il faut une commission Parent II» - Mercredi 11 février 2009	14
THE GAZETTE : Number of foreign students at U de M doubles in 10 years - Wednesday, February 11, 2009	15
LE SOLEIL : Éditorial : Les limites de l'autonomie, par Brigitte Breton - Samedi 07 février 2009	15
THE GAZETTE : Poor universities have curiously deep pockets when it's time for golden handshakes, by Peggy Curran - Saturday, February 07, 2009	16
LE SOLEIL : Étudier trop longtemps coûte cher... à l'université - Vendredi 06 février 2009	16
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : UQAM Fiasco : Les primes de départ suscitent l'indignation - Samedi 31 janvier 2009	17
CYBERPRESSE : L'ex-vice-recteur de l'UQAM réplique-Vendredi 30 janvier 2009	17
UQAM : Fiasco de l'îlot Voyageur : Généreuses primes de départ pour les responsables - Vendredi 30 janvier 2009	17
LA PRESSE : Université du Québec : Des clauses bonbon pour les cadres supérieurs - Vendredi 30 janvier 2009	17
LE DEVOIR : Une Canadienne installée au Québec depuis 2005 réclame le droit aux prêts et bourses - Édition du jeudi 22 janvier 2008	18
LE DEVOIR : En bref - Inquiétude à TELUQ - Édition du mardi 20 janvier 2009	18
LE DEVOIR : En bref - Le recteur Luc Vinet partira après un mandat - Édition du mercredi 14 janvier 2009.....	18
LA PRESSE : Courchesne veut baliser le développement des universités - Mercredi 14 janvier 2009	18
LA PRESSE : Hausse des demandes d'admission aux programmes d'études supérieures - Mercredi 14 janvier 2009	19
THE GAZETTE : Concordia student union's financial chaos defeats even auditors : "For now, CSU executives use words like 'negligence' and 'incompetence' to describe the financial mess.", by Peggy Curran - Wednesday, January 14, 2009.....	19
LA PRESSE : Université de Sherbrooke à Longueuil : Un campus à part entière, avec des résidences - Mardi 13 janvier 2009.....	19
LE DEVOIR : Libre-Opinion - Pour le respect de l'autonomie de la Télé-université - Édition du jeudi 08 janvier 2009	20
LE DEVOIR : Universités - Les professeurs craignent le savoir à «retombées commerciales» - Édition du mardi 06 janvier 2009.....	21
LE DEVOIR : Cahier Éducation : Enseignement supérieur	21
Les docteurs du troisième millénaire - Lews nouveaux domaines de recherche découlent directement des questions soulevées par l'évolution de la société	21
Universités - Pour une stratégie sur les sciences et la recherche - Le projet de loi sur la gouvernance ne correspond pas à la réalité universitaire22	22

Fédération des cégeps - Les cégeps veulent aider le Québec à sortir de la crise – « D’ici 2016, 70 % des emplois qui seront créés nécessiteront au moins une formation collégiale »	23
Institut national de la recherche scientifique - Les travaux de recherche doivent «produire des retombées concrètes dans la société québécoise» : les trois quarts des nouveaux professeurs-chercheurs proviennent de l’étranger	23
Fédération autonome de l’enseignement - Des milliards de dollars sont à investir en éducation – La FAE revendique la fin du financement public des écoles privées	24
Conservatoire de musique et d’art dramatique - À chaque élève, son maître !: « Les commentaires formulés à l’intention de l’élève sont beaucoup plus importants que la note en soi »	24
IRIS : PPP-Universités québécoises	25
RADIO-CANADA / EST-DU-QUÉBEC : Campus de l’UQAR à Lévis : Jugement sévère - Mise à jour le vendredi 23 janvier 2009, 11 h 55.....	25
LA PRESSE : Étude sur les PPP : Les universités ne sont pas à l’abri d’autres fiascos – Jeudi 22 janvier 2009	25
24 HEURES : PPP : dangereux pour la santé financière des universités? – Jeudi 22 janvier 2009	26
CYBERPRESSE : Universités québécoises: pas de partage de risque dans les PPP – Mercredi 21 janvier 2009	26
Endettement étudiant : Remboursement – Étude de la FCEE.....	26
LE DEVOIR : Remboursement d’intérêts sur prêt - Un ancien étudiant sur trois n’aurait pas touché son dû – Édition du jeudi 19 février 2009 ...	26
LE SOLEIL : 26000 étudiants n’ont pas réclamé les intérêts payés en trop – Jeudi 19 février 2009	26
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Prêts étudiant : Surcharge remboursée – Jeudi 19 février 2009	27
MÉTRO : 15 000 nouveaux ex-étudiants remboursés – Jeudi 19 février 2009	27
24 HEURES : Surcharge de prêts étudiants : De l’argent qui dort – Jeudi 19 février 2009	27
CYBERPRESSE : Le tiers des ex-étudiants n’ont pas demandé leur remboursement d’intérêts – Mercredi 18 février 2009	27
LE DEVOIR : 1 ^{ère} page : Prêts étudiants - Les jeunes Canadiens ont une dette de 13 milliards – Édition du jeudi 22 janvier 2009	28
24 HEURES : 1 ^{ère} page : Les étudiants plus endettés que jamais : La dette étudiante explose – Jeudi 22 janvier 2009	28
24 HEURES : Facile d’accéder au crédit pour les étudiants – Jeudi 22 janvier 2009	28
RADIO-CANADA / ÉCONOMIE : Endettement étudiant : Les étudiants canadiens doivent plus de 13 G\$ - Mise à jour le mercredi 21 janvier 2009 à 12 h 57.....	29
Cégeps : Commission d’évaluation de l’enseignement collégial et le défi de la réforme	29
LE DEVOIR : Les cégeps ont relevé le défi de la réforme – Édition du mercredi 21 janvier 2009.....	29
LE SOLEIL : La «petite révolution» des cégeps réussie – Mercredi 21 janvier 2009	29
MÉTRO : Cégeps : Quleques ajustements nécessaires – Mercredi 21 janvier 2009	30
RADIO-CANADA / QUÉBEC : Enseignement collégial : Le rapport accueilli favorablement - Mise à jour le mardi 20 janvier 2009 à 16 h 25	30
MÉTRO.COM : Les cégeps ont réussi à s’adapter à l’approche par compétences – Mardi 20 janvier 2009.....	30
Réflexions, idées.....	30
LE DEVOIR : 1 ^{ère} page : Un bouquet épineux – La moitié des fleurs copupées vendues au Canada proviennent de Colombie, où les serres offrent des conditions de travail pas très roses – Édition du Samedi 14 et du Dimanche 15 février 2009	30
LE DEVOIR : Chronique : L’école à deux vitesses, par Michel David - Édition du mardi 10 février 2009	31
LE DEVOIR : Un nouvel essai d’Hervé Kempf - Pour sauver la planète, il faut sortir du capitalisme – Édition du lundi 09 février 2009.....	31
MÉTRO : Au-delà des chiffres avec Léo-Paul Lauzon : Mes 15 idées-chocs de création de la richesse par les nids-de-poule – Jeudi 22 janvier 2009	32
JOURNAL DE MONTRÉAL : LA MINISTRE DE L’ÉDUCATION SE PRONONCE – Samedi 17 janvier 2009	33
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : OÙ VONT VOS IMPÔTS ?.....	34
THE GAZETTE : McGill’s principal : No apologies : PAYOUTS QUESTIONED Being world-class not cheap: Munroe-Blum – Wednesday, February 11, 2009	34
Mardi 10 février 2009 : McGill envisage des coupures.....	35
Mardi 10 février 2009 : Devoir de transparence	35
Lundi 09 février 2009 : Révélations du Journal sur l’Université McGill : des étudiants sont en furie	35
Samedi 07 février : Université McGill : Mieux payé que son boss : Le Dr. Richard Levin gagne un salaire « surprenant »	36
Vendredi 06 février 2009 : Université McGill : 321.000,00 \$ après 19 mois : Une ex-gestionnaire de McGill reçoit une généreuse indemnité de départ	37
Vendredi 06 février 2009 : Étudiants indignés	37
Jeudi 05 février 2009 : Prêts étudiants : 26 Millions \$ pour éponger les faillites	37
Vendredi 30 janvier 2009: Bonis : Cadres des Cégeps : Un cadeau aberrant	38
Vendredi 30 janvier 2009: Bonis : Cadres des Cégeps : Rémunération : hausses obligatoires –	38
Vendredi 30 janvier 2009: Bonis : Cadres des Cégeps : Des Cégeps où les bonis ont grimpé.....	38
Les titres du Courrier international	38

Cégeps

RADIO-CANADA / ESTRIE : Conciliation travail-études : Les employeurs invités à s'impliquer - Mise à jour le jeudi 26 février 2009 à 16 h 22

La Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke et le Cégep de Sherbrooke veulent éviter que des étudiants qui ont un emploi à temps partiel finissent par abandonner leurs études. Ils proposent donc la signature d'un contrat moral entre les étudiants et les employeurs pour favoriser la conciliation travail et études.

Ce contrat invite les employeurs à limiter à moins de 20 heures par semaine le temps de travail de ces employés et à faire preuve de souplesse durant la période d'examen.

Pour Patrick Leblond, gérant au marché Végétarien à la Place Jacques-Cartier à Sherbrooke, le projet comporte plusieurs avantages. « Ça nous permet naturellement de composer avec leurs

besoins. En étant facilitant pour eux, il reste plus longtemps à notre emploi. »

Une cinquantaine d'entreprises ont déjà adhéré au programme.

RADIO-CANADA / SAGUENAY-LAC-ST-JEAN : Cégep de Chicoutimi : Voyager sans gaspiller - Mise à jour le mardi 24 février 2009 à 15 h 33

La directrice du Cégep de Chicoutimi, Ginette Sirois, se défend de dilapider les fonds publics, même si elle a effectué l'an dernier un voyage de 10 jours en Italie qui a coûté 3000 \$. Elle estime que ce voyage, qui visait à signer un protocole d'échange d'étudiants en art, est essentiel au rayonnement du collège.

« C'était un protocole avec l'Institut Marcobelli en Italie. Mais évidemment, les gens de l'Italie, moi, je voulais voir à qui je m'adressais, et eux la même chose », commente-t-elle.

D'autres voyages sont à l'ordre du jour du Cégep. L'établissement envoie aussi des professionnels

en France pour un festival à Bordeaux. Il participe aussi au recrutement d'étudiants à l'île de la Réunion avec d'autres collèges et universités.

Ginette Sirois justifie ce dernier déplacement par l'intention de contrer la décroissance démographique. « On est rendus à 25 ou 30 étudiants réunionnais qui dans le protocole d'échange s'en viennent étudier ici », indique-t-elle.

De son côté, le syndicat des professeurs émet certaines réserves face à ses voyages. Son président, Hugues Bouchard, comprend le recrutement à l'île de la Réunion, mais est plus réservé face à l'Italie.

« L'impact que ça va avoir pour les étudiants, je n'en ai aucune idée. Surtout qu'il y a quand même une question de langue entre les deux. Et il n'y a même pas de cours d'italien au Cégep de Chicoutimi. Il faut peut-être tenir compte de ça aussi », dit-il.

Sans crier au gaspillage, Hugues Bouchard pense que la direction devrait se concentrer sur les programmes en difficulté et sur la surcharge des enseignants avant de songer à ce type d'échange.

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Grands voyageurs à vos frais : Les collèges sont sous-financés, mais leurs patrons voyagent plus que la ministre - Mardi 24 février 2009

GRANDS VOYAGEURS

QUELQUES VOYAGES RETRACÉS PAR LE JOURNAL

En scrutant les comptes de dépenses et factures des dirigeants des cégeps, le Journal a retracé de nombreux voyages à l'étranger effectués l'an dernier et payés par les contribuables. Voici quelques-uns de ces voyages, pour lesquels les institutions nous ont fourni des explications. Les coûts réels peuvent être plus élevés qu'indiqués; ceux que nous publions sont basés sur les pièces justificatives obtenues auprès des collèges et sur les réponses qu'ils nous ont données.

- GINETTE SIROIS, D.S.**
Cégep de Chicoutimi
Où ? Italie, en mai 2008
Combien ? 3 000 \$
Pourquoi ? « Elle s'est jointe à un groupe de 25 étudiants qui avaient payé leur voyage avec différentes activités de financement. On commence à développer la mobilité étudiante internationale et le but était de fixer un protocole d'échange avec l'Italie », explique Eric Emond.
- PATRICIA HANIGAN, D.G.**
Collège de Rosemont
Où ? Symposium au Viet-Nam, en juin 2008
Combien ? 6 523,21 \$
Pourquoi ? « Pour aller chercher des projets avec des partenaires étrangers », dit Anne Couillard.
- GILBERT HÉROUX, D.G.**
Collège Vanier
Où ? Chine, en avril 2008
Combien ? 2 966,89 \$
Pourquoi ? Le Cégep envisage d'implanter un programme de formation en Chine, affirme Marguerite Corriveau.
- MAURICE PICHÉ, D.G.**
Collège de Bois-de-Boulogne
Où ? « Voyages d'études » à Malaga et Alicante, Espagne, en juin et juillet 2008.
Combien ? 7 992,77 \$
Pourquoi ? « C'est un voyage pour assister à un séminaire sur le système d'éducation en Espagne et l'enseignement supérieur », dit Anne-Marie Godbout.
- Où ? Paris, France, en septembre 2008.
Combien ? 2 896 \$
Pourquoi ? « C'était une conférence internationale de l'OCDE sur la gouvernance et la qualité de l'enseignement. Ça s'inscrit dans les orientations stratégiques de notre collège », dit Anne-Marie Godbout.
- CLAUDE HARVEY, D.G.**
Cégep de La Pocatière
Où ? « Missions » au Maroc. Deux voyages, en janvier et novembre 2008.
Combien ? 8 538,49 \$, dont une partie a servi à défrayer le voyage de deux autres employés du Collège.
Pourquoi ? Pour « recruter de nouveaux élèves » et « signer des partenariats », explique la directrice des études, Marie-Claude Deschênes.
- RÉJEAN RENÉ, DIRECTEUR DES ÉTUDES**
Cégep de Trois-Rivières
Où ? « Voyage de recrutement » en France et visite au Cameroun, en janvier 2008.
Combien ? 5 168 \$. Le billet d'avion, à 2 399 \$, a été remboursé par le Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM).
Pourquoi ? « Pour visiter le salon de la Formation professionnelle et technique de Paris, il a fait coïncider cela avec un voyage au Cameroun. Il est allé discuter avec des gens de l'Université de Douala, qui ont besoin de nos services pour un centre hospitalier », indique Isabelle Bourque.
- CHRISTIAN MUCKLE ET RÉJEAN RENÉ, D.G. ET DIRECTEUR DES ÉTUDES**
Cégep de Trois-Rivières
Où ? « Mission » en Algérie, en avril 2008
Combien ? 6 914 \$
Pourquoi ? « Pour rencontrer le Conseil du patronat algérien. Ces gens-là sollicitaient l'aide du cégep pour ouvrir une école canado-algérienne », explique Isabelle Bourque.
- CHANTAL DENIS, D.G.**
Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu
Où ? « Mission » en France, en novembre 2008.
Combien ? Plus de 5 000 \$. Une partie des dépenses a servi à défrayer le voyage d'un autre employé d'un Collège.
Pourquoi ? « Pour consolider nos liens avec des partenaires français. C'était la signature d'un nouveau protocole d'entente », dit Nathalie Beaudoin.



À VOS FRAIS

■ Les collèges sont sous-financés, mais leurs patrons voyagent plus que la ministre



EXCLUSIF
Journal de Montréal

Alors qu'ils se plaignent d'un manque de financement, plusieurs patrons de cégeps voyagent aux quatre coins du monde aux frais des contribuables.

« Voyage d'études » en Espagne, « perfectionnement » en Thaïlande, « forfait de formation » en France, « symposium » au Vietnam, « missions » en Chine, en Belgique, au Maroc et en Algérie.

Des centaines de factures et comptes de dépenses obtenus auprès d'une trentaine d'institutions ont permis au *Journal* de retracer une cinquantaine de voyages effectués par des dirigeants de cégeps, en 2008.

Certains de ces séjours n'ont pas été payés directement par les collèges, mais plutôt par des organismes français par les fonds publics, tel Cégep International.

En pleine crise économique, ces fonctionnaires devraient faire preuve d'une plus grande retenue, estime l'ADQ et la Ligue des contribuables (voir page 4).

Plusieurs de ces cadres supérieurs ont voyagé à l'étranger plus souvent que la ministre de l'Éducation. En 2008, Michelle Courchesne n'a quitté le Canada qu'une seule fois, pour assister aux Jeux olympiques de Pékin.

La situation financière du réseau collégial n'est pourtant pas rose. En septembre, la Fédération des cégeps évaluait à 305 M\$ le manque dont les institutions avaient besoin pour « combler leur déficit de service ». Les transferts fédéraux annoncés depuis ne permettent d'espérer « que le quart » de ce chiffre, selon l'organisme.

Voyage d'études en Espagne

Cela n'a pas empêché le directeur général du Collège de Bois-de-Boulogne, Maurice Piché, de profiter d'un « voyage

d'études » de deux semaines à Alicante et Malaga, en Espagne, en plein été.

Ces villes sont reconnues pour avoir un des climats les plus agréables d'Europe.

« Il s'agissait d'un séminaire sur le système d'éducation espagnol et sur l'enseignement supérieur », a expliqué le porte-parole du Cégep, Anne-Marie Godbout.

Une douzaine d'autres dirigeants de cégeps y ont participé, a confirmé l'Association des cadres des collèges du Québec, qui s'occupe d'inscriptions.

Selon le Cégep de Bois-de-Boulogne, le coût de chaque forfait atteignait 5800\$.

M. Piché a repris l'écrit quelques semaines plus tard, pour assister cette fois à une conférence internationale à Paris.

« Ça s'inscrit dans les orientations stratégiques de notre collège », dit Mme Godbout. En tout, les voyages de ce patron ont coûté 11 000 \$ aux contribuables.

Recrutement au Maroc

Le directeur général du Cégep de La Pocatière, Claude Harvey, n'est pas en reste. Il s'est rendu deux fois au Maroc, l'an dernier, notamment pour « recruter de nouveaux élèves ».

« Aucune nouvelle inscription n'a encore été enregistrée à la suite de ces voyages, a reconnu la directrice des études, Marie-Claude Deschênes.

Plusieurs directeurs de cégeps se sont également envolés vers l'étranger pour « établir des partenariats ».

Le Collège de Rosemont a ainsi dépensé près de 630 \$ pour envoyer Patricia Hamon au Viet Nam.

Une « mission » semblable a été effectuée par la directrice du Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu. En novembre, Claudine Desrosiers s'est rendue en France pour « consolider des liens » avec des « partenaires ».

LES CÉGEPS EN CHIFFRES

48 établissements

155 000 étudiants en formation régulière

22 000 étudiants en formation continue

23 500 employés, dont 10 000 professeurs

1,4 G\$ en subventions

119 870 \$ salaire annuel maximal d'un directeur des études (+ un boni maximal de 5 %)

142 187 \$ salaire annuel maximal d'un directeur général (+ un boni maximal de 6 %)

305 M\$ nécessaires pour combler le « déficit de services » dans les collèges, selon la Fédération des cégeps. Le quart de cette somme a été épongé avec l'augmentation récente des transferts fédéraux.

10 ROGER SYLVESTRE, D.G.
Cégep de Saint-Hyacinthe
Où ? « Perfectionnement » en Thaïlande, en mai 2008.
Combien ? 2 573,93 \$
Pourquoi ? « C'était la conférence annuelle de Vatel international, un programme de gestion du tourisme et de l'hôtellerie. Le cégep fournit cette formation là depuis trois ans », dit Véronique Blain.

12 NICOLE ROULLIER, D.G.
Cégep Marie-Victorin
Où ? « Missions » à Dakar, au Sénégal et à Ouagadougou, au Burkina Faso.
Combien ? 4 245,40 \$
Pourquoi ? « Le collège a des projets de développement international. L'objectif de la rencontre, c'était de rencontrer nos partenaires. Les gens aiment beaucoup rencontrer les dirigeants des écoles », explique Nicole Roullier.

14 MONIQUE LAURIN, D.G.
Collège Lionel-Groulx
Où ? « Perfectionnement » à Paris, France
Combien ? 4 095 \$
Pourquoi ? Pour assister à un congrès de l'OCDE. « Les cadres supérieurs ont droit à un montant de perfectionnement, explique Rosaire Martin, d'habitude, ce n'est pas comme ça qu'ils l'utilisent. La plupart du temps, le perfectionnement se fait à Montréal. »

11 SERGE BRASSET, D.G.
Collège Edouard-Montpetit
Où ? « Mission » en France et Belgique, en mai 2008.
Combien ? Plus de 4 800 \$
Pourquoi ? Pour conclure plusieurs ententes avec différentes institutions situées à Bruxelles et à Toulouse, notamment.

13 MONETTE TREMBLAY, DIRECTRICE DES ÉTUDES
Collège Lionel-Groulx
Où ? « Voyage de formation » à Paris, France, en mai 2008.
Combien ? 2 950 \$
Pourquoi ? C'était un « forfait de formation » organisé par l'Association des cadres de collèges du Québec, indique Rosaire Martin.

15 SERGE TESSIER, D.G.
Cégep de Saint-Jérôme
Où ? Viet-Nam, en avril 2008
Combien ? Le *Journal* a identifié des dépenses de 1255 \$, mais la totalité du voyage aurait été assumée par Cégep International, un organisme qui vit de subventions et auquel l'institution avait versé une cotisation de 2 500 \$ en cours d'année.
Pourquoi ? « Le but du voyage était de faire valoir l'expertise du Cégep à l'étranger », dit Jacques Moisan.

Que pensez-vous des dépenses effectuées par des dirigeants de cégeps pour voyager à l'étranger ?
ÉCRIVEZ-NOUS : opinion@journalmtl.com ou [canoe.ca](http://www.canoe.ca)
APPELEZ-NOUS : 514 329-7777 ou 1-888-767-4681

16 DENYSE BLANCHET, D.G.
Cégep Montmorency
Où ? Montpellier, France, en mai 2008.
Combien ? 3 231,59 \$
Pourquoi ? « Pour assister à un congrès qui portait sur la qualité de l'enseignement supérieur et pour établir des contacts préliminaires avec des gens de l'Institut universitaire technique de Montpellier », dit François Cauchy.

À SUIVRE EN PAGE 4

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Des dépenses «inacceptables» : Les dirigeants de cégeps invités à se « serrer la ceinture » - Mardi 24 février 2009



✓ Parmi les voyages à l'étranger effectués par des dirigeants de cégeps, le *Journal* a retracé un « voyage d'études » à Malaga, en Espagne (notre photo), en plein été. Selon l'Association des cadres de collèges, une douzaine de dirigeants y ont participé.

PHOTO D'ARCHIVES - KEYSTONE

Au lieu d'utiliser les fonds publics pour faire des voyages à l'étranger, les dirigeants de cégeps devraient « se serrer la ceinture comme tout le monde », estiment l'ADQ et la Ligue des contribuables.

« C'est important que les directeurs de cégeps se rappellent que l'argent qu'ils dépensent, ce sont des fonds public », dit l'attaché de presse de l'ADQ, Sébastien Lépine.

« En période de crise économique, tous les Québécois doivent se serrer la ceinture et on aimerait qu'ils fassent la même chose », ajoute-t-il. Contribuables « choqués »

Les nombreux voyages à l'étranger effectués par des directeurs de cégeps l'an dernier et dont le *Journal* fait état aujourd'hui « choquent » Claire Joly, de la Ligue des contribuables du Québec.

« C'est inacceptable, dit-elle. Ça démontre un manque de discernement et un manque de respect envers les étudiants, notamment. »

« Ça détruit complètement leur crédibilité, quand ils nous disent qu'il y a un problème de sous-financement dans le réseau collégial », lance-t-elle.

Mme Joly croit que le ministère de l'Éducation devrait exiger que les dirigeants des collèges concernés lui rendent des comptes. Pas le choix de voyager

La Fédération des cégeps estime au contraire que les cadres supérieurs n'ont souvent pas le choix de voyager à l'étranger, puisque «l'internationalisation fait partie de leur mission.»

« C'est une volonté des collèges et même du ministère de l'Éducation d'encourager cela », fait valoir Caroline Tessier, porte-parole de la Fédération.

Mme Tessier refuse de se prononcer sur les raisons qui peuvent inciter certains collèges à utiliser les fonds publics pour envoyer des fonctionnaires suivre du «perfectionnement» en Espagne, en France ou en Thaïlande, par exemple.

L'attaché de presse de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, hésite lui aussi à se prononcer sur les «formations» suivies par certains dirigeants à l'étranger.

Jean-Pascal Bernier reconnaît cependant que le gouvernement « favorise les échanges internationaux qui ont pour objectif le recrutement des étudiants à l'étranger, le développement d'opportunités de stages ainsi que le transfert d'expertise. »

LE DROIT : 1,5 million \$ de plus dans les labos du Cégep de l'Outaouais – Vendredi 20 février 2009

Caroline Barrière, Le Droit
Le Cégep de l'Outaouais bénéficiera de nouveaux équipements pour ses laboratoires de technologie de systèmes ordinés et de technologie de l'électronique grâce à une aide financière de près de 1,5 million \$ accordée par le ministère de l'Éducation.

Le président du conseil d'administration du Cégep, Pierre Plangger, a souligné l'importance de modifier les perceptions à l'égard des programmes techniques. « Ce sont des emplois très bien rémunérés avec un fort taux de placement. Les salaires sont parfois plus élevés que ceux des

gens qui ont fréquenté les universités », a-t-il rappelé.

Le député de Chapleau, Marc Carrière, a insisté sur le fait que le nombre d'entreprises technologiques dans la région de la capitale avait presque doublé au cours des dernières années, passant de 1000 à 1900. Il a précisé que l'aide financière, qui s'étalera sur une période de trois ans, servira à la mise à niveau de l'équipement et à l'aménagement de nouveaux locaux.

De plus, les étudiants du programme de technologies du génie électrique (TGE) seront les premiers au Québec à utiliser dès la rentrée d'automne,

une tablette PC. Il s'agit d'un ordinateur portable muni d'un écran tactile et de logiciels servant au génie électrique où il est possible d'écrire sur l'écran avec un stylet.

L'enseignement, la remise et la correction des travaux pourra se faire de manière électronique, a expliqué Jean-François Nadeau, enseignant en TGE.

Les étudiants pourront se prévaloir d'un prêt personnel ou d'une aide financière pour l'achat de la tablette. Le Cégep étudie actuellement les propositions des fournisseurs qui varient entre 800 \$ et 1500 \$.

LA TRIBUNE: Les cégépiens mécontents – Vendredi 20 février 2009



Imacom, Christian Landry

La Tribune
(SHERBROOKE) Les étudiants du Cégep de Sherbrooke ont manifesté contre l'élargissement de la plage horaire de l'établissement, jeudi.

Rappelons qu'ils craignent notamment les inconvénients pour les parents et les travailleurs.

Les professeurs ont aussi fait connaître leur mécontentement.

LA TRIBUNE : Le Cégep de Drummond joint iThèque – Vendredi 20 février 2009



Mylène Lavoie

La Tribune, Jean-Pierre Boisvert
Jean-Pierre Boisvert, La Tribune
(DRUMMONDVILLE) Le Centre d'apprentissage intégré (CAI) du Cégep de Drummondville vient d'adhérer à la [bibliothèque numérique sur l'internet iThèque](#), devenant ainsi le deuxième collège québécois à profiter de son immense choix de contenus culturels multimédia. Offrant déjà plus de 2000 disques compacts à sa clientèle, le Centre d'apprentissage intégré, la

bibliothèque multimédia du collège drummondville, vient d'enrichir sa collection de plus de 400 000 oeuvres (musique, livres audio, livres électroniques, etc.), dont près de 80 % en français.

Selon la conseillère pédagogique en bibliothéconomie du Cégep de Drummondville et responsable du CAI, Mylène Lavoie, l'adhésion à iThèque constitue une véritable révolution et s'inscrit dans le tournant numérique enclenché il y a plusieurs années. «Nous avons une importante collection de disques de musique jazz et classique que nous augmentons chaque année. Mais quand nous avons pris connaissance des possibilités offertes par iThèque, nous avons rapidement réalisé qu'il serait intéressant pour nos étudiants de recourir à ce service plutôt que de nous restreindre uniquement à la collection du cégep».

Ce sont les étudiants inscrits en musique qui profiteront, dans un premier temps, de toute la richesse de iThèque. En effet, l'adhésion sert des objectifs pédagogiques précis et les fonctionnali-

tés de la base de données numérique viendront considérablement en aide au corps professoral. « Par exemple, ils auront la possibilité de créer des listes et de les rendre accessibles à leurs étudiants pour écoute sur le web», précise Mme Lavoie.

Les étudiants nécessitant des services adaptés (troubles visuels et d'apprentissage, notamment) bénéficieront eux aussi du riche catalogue de livres audio et électroniques de iThèque.

Lancée en 2006 par l'entreprise montréalaise Tonality, la bibliothèque numérique iThèque est un système unique de consultation en ligne et de téléchargement. En effet, les usagers sont en mesure d'écouter des oeuvres en ligne ou encore de les télécharger tout en respectant les droits d'auteurs grâce à des fichiers chronodégradables. Ceux-ci cessent de fonctionner après trois semaines.

LE SOLEIL : Cégep de Sainte-Foy: les étudiants refusent de payer pour deux équipes de soccer – Jeudi 19 février 2009

Daphnée Dion-Viens, Le Soleil
(Québec) La création de deux nouvelles équipes de soccer ne se fait pas sans grincements de dents au Cégep de Sainte-Foy.

L'administration veut refiler une partie de la facture aux étudiants, qui s'y opposent.

Dès l'automne prochain, le Cégep de Sainte-Foy aura deux équipes de soccer AAA dotées d'un budget de fonctionnement annuel de près de 100 000 \$. L'administration du collège financera la moitié de cette somme et demande aux étudiants une contribution financière de 40 000 \$. Le reste sera financé par les frais d'inscription des joueurs (environ 250 \$ pour l'année).

«La demande pour le soccer est vraiment en progression», affirme la directrice des affaires

étudiantes au Cégep de Sainte-Foy, Claude Boutin.

«Nous avons le droit de demander aux étudiants de financer des activités parascolaires qui leur sont destinées.» L'administration veut augmenter la facture des étudiants de 3 \$ par session, pour un total d'un peu plus de 120 \$.

Exceptionnel

Mais l'augmentation ne passe pas comme une lettre à la poste. L'association étudiante ayant mené une consultation au cours des dernières semaines, environ 1000 jeunes se sont prononcés et ont rejeté à 60 % la hausse des frais. Réunis en assemblée générale hier, les étudiants ont demandé à leur association de négocier avec l'administration afin de faire diminuer la facture.

«On veut que ce soit une mesure exceptionnelle et que les frais diminuent avec les années, affirme Arthur Paquet, coordonnateur externe de l'association étudiante. On est d'accord pour payer dans une certaine mesure, mais il faut qu'il y ait des balises.»

L'association étudiante déplore surtout la rapidité avec laquelle la facture a été reflée aux étudiants. «On a appris que les étudiants allaient payer alors que le contrat était déjà signé avec les deux équipes, ajoute M. Paquet. À l'avenir, on aimerait avoir un droit de regard avant d'imposer des frais.»

Le Cégep de Sainte-Foy compte environ 6500 étudiants et une quarantaine pourront faire partie des deux nouvelles équipes de soccer.

RADIO-CANADA / ESTRIE: Cégep de Sherbrooke : La direction interpellée - Mise à jour le jeudi 19 février 2009 à 13 h 24



Manifestation au cégep de Sherbrooke
 Les professeurs et les étudiants du cégep de Sherbrooke ont manifesté jeudi matin pour faire part de leur désaccord face à la décision de la direction de modifier l'horaire des cours. La direction de l'établissement a décidé de prolonger la plage horaire d'une heure par jour pour pallier le manque de locaux.
 Les manifestants ont porté des brassards noirs pour dénoncer le fait qu'ils n'ont pas été consultés dans le processus de décision. Le syndicat des professeurs et l'association des étudiants crai-

gnent principalement que leurs membres aient plus de difficulté à concilier les différents aspects de leur vie avec ce nouvel horaire. À l'heure actuelle, l'horaire des cours est de 8 h 30 à 17 h 30.
 De son côté, la direction du cégep de Sherbrooke réplique qu'il y a 800 étudiants de plus qu'il y a 5 ans et que le prolongement de la plage horaire est la solution privilégiée pour pallier le manque de locaux.

LA TRIBUNE: Profs et étudiants porteront un brassard noir – Mercredi 18 février 2009

CLAUDE PLANTE, La Tribune (SHERBROOKE) Le projet d'ajouter une heure de cours par jour à la plage horaire au Cégep de Sherbrooke à la session d'automne 2009 soulève la colère
 L'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke (AÉCS) se joint au Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke (SPECS) pour exprimer son mécontentement et sa désapprobation concernant cet élargissement de l'horaire.
 L'AÉCS invite ses membres à participer jeudi dès 11h30 à une manifestation «interne destinée à dénoncer le manque de transparence et la démarche unilatérale de la direction quant aux change-

ments annoncés concernant les horaires de cours».
 Les étudiants et les professeurs sont invités à porter un brassard noir en signe de deuil. On veut ainsi souligner «la fin du simulacre de consultation effectué par l'administration au cours des dernières semaines».
 L'ajout d'une heure de cours par jour «aura des conséquences directes sur la dure réalité des parents-étudiant-e-s, sur les élèves provenant des régions avoisinantes, sur l'organisation adéquate des services de transport en commun et sur les étudiant-e-s qui doivent occuper un emploi», mentionne un communiqué.

Considérant que les étudiant-e-s et les professeur-e-s sont les plus touché-e-s par cette mesure, l'
 L'AÉCS déplore que la direction ait procédé «sans consultation préalable», pour prioriser les «considérations administratives au détriment de la qualité du milieu de vie et de l'éducation dispensée sur le campus».
 Pour sa part, la direction de l'établissement collégial soutient qu'on doit ajouter une heure de cours afin de palier le manque de locaux du campus.

RADIO-CANADA / EST-DU-QUÉBEC : Cégep de La Pocatière : Une expertise pour la voiture solaire - Mise à jour le vendredi 13 février 2009, 11 h 58 .



Des étudiants du cégep de La Pocatière ont aidé à la réalisation de la voiture solaire de l'École de technologie supérieure (ETS) de Montréal.
 Un site Internet présente toutes les caractéristiques d'Eclipse VI.
 Ces étudiants en technologie physique ont mis leur expertise à profit pour la construction d'Eclipse VI, qui participera en octobre prochain au Défi

solaire mondial en Australie. Les voitures devront parcourir 3000 kilomètres à travers le vaste continent australien en utilisant la lumière du soleil comme seule source d'énergie. Il s'agit de la plus prestigieuse compétition du genre avec une trentaine d'universités participantes.
 Le panneau solaire qui alimente les piles du moteur électrique d'Eclipse VI a été assemblé dans les laboratoires spécialisés de technologie physique du cégep de La Pocatière.
 Le président du club étudiant de la voiture solaire de l'École de technologie supérieure, Frédéric Amman, explique que les aspirants techniciens ont aidé à encapsuler les cellules solaires. « Il a fallu les tester individuellement, les souder en-

semble et les encapsuler dans un plastique résistant », précise M. Amman.
 L'équipe de la voiture terminait, jeudi, à La Pocatière, une tournée de présentation qui l'a mené dans sept collèges de la province.
 L'École de technologie supérieure de Montréal en est à sa sixième génération de voitures solaires.
 L'équipe de l'École de technologie supérieure est convaincue que le passage du moteur à essence au moteur électrique alimenté par l'énergie solaire se fera assurément, bien que très progressivement.
Hyperliens
[Éclipse VI voiture solaire ETS](#)
 Pour tout savoir sur Eclipse VI

LE DEVOIR : Politique d'achat socialement responsable - Cégeps et universités invités à donner l'exemple – Édition du mardi 03 février 2009

Fabien Deglise
 Tout en soulignant le «rôle stratégique» du milieu scolaire «dans le développement social, culturel et économique» des peuples, la Coalition québécoise contre les ateliers de misère (CQCAM) appelle les universités et les cégeps à mettre un peu plus d'éthique dans leurs achats en biens et services. Comment? En adoptant rapidement des politiques d'approvisionnements socialement responsables, demande l'organisme qui lance ce matin à Québec un guide pour de bonnes pratiques d'achats à l'attention des établissements d'enseignement supérieur.
 Pour la CQCAM, ce changement de cap dans le monde de l'éducation est jugé primordial. Bon an, mal an, universités et cégeps dépensent en effet plus d'un milliard de dollars en équipements de toute sorte, mais aussi en services (assurances, téléphonie, entretien, construction...) Or, avec cette enveloppe, ces établissements «encouragent fréquemment des entreprises qui, par le biais de leurs activités productives, menacent sévèrement

l'environnement, les droits de la personne et les normes du travail les plus fondamentales», écrit la coalition en introduction de son guide.
 Dans une optique de développement durable, le groupe de pression, de concert avec le Centre international de solidarité ouvrière et la Coalition-étudiante trans-actions responsable, demande donc aux établissements scolaires de devenir des vecteurs de changement en encadrant autrement leur processus d'appel d'offres, mais aussi en revoyant la structure interne de leur approvisionnement. Le but: les inscrire dans le respect des «conventions de l'Organisation internationale du travail», «des articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme», mais aussi y intégrer «les normes environnementales les plus pertinentes selon les secteurs d'approvisionnement», dit la CQCAM.
 Ces lignes de conduite devraient guider autant l'achat d'une nouvelle photocopieuse, de meubles, de papier ou d'ordinateurs que l'octroi d'un contrat d'approvisionnement en boissons et nour-

riture, d'entretien paysager ou de collecte de matières recyclables, poursuit la coalition. «On parle beaucoup de développement durable en ce moment, mais en réduisant ça uniquement à l'environnement, a indiqué hier au Devoir Jean-François Michaud, coordonnateur de la CQCAM. Le volet social est généralement mal défini, et un guide pour adopter et mettre en œuvre une politique d'approvisionnement responsable vient désormais contribuer à expliquer toutes les facettes de ce développement durable.»
 En ciblant université et cégeps, le groupe de pression, qui fédère autant des organisations non gouvernementales que des syndicats nationaux, espère trouver là «une masse critique pour faire bouger les choses», poursuit M. Michaud. À la fin du mois, un guide similaire à l'attention des écoles primaires et secondaires va également être lancé.



LA PRESSE : Diplômés du secondaire professionnel et du collégial technique : Plus facile que jamais de trouver du boulot – Mardi 03 février 2009

Marie Allard, La Presse

Le taux de chômage des nouveaux diplômés du secondaire professionnel - à peine neuf mois après avoir eu leur diplôme - était à un creux de 9,6% en 2008. «Il s'agit du taux le plus bas des 10 dernières années», souligne le ministère de l'Éducation dans sa nouvelle étude La relance au secondaire en formation professionnelle - 2008. En mars dernier, les 31 500 nouveaux diplômés (de 2006-2007) du secteur professionnel ont été sondés pour connaître leur situation d'emploi. Le portrait est réjouissant: le salaire brut moyen des détenteurs de diplôme d'études professionnelles (DEP) travaillant à temps plein était de 611\$ par semaine, en hausse de 4,1% en un an. Au total, le taux d'emploi des nouveaux détenteurs de DEP était de 77,8%, en légère baisse par rapport à l'année précédente (de 0,5%). Les nouvelles sont aussi bonnes au collégial technique (16 500 diplômés en 2006-2007). Le taux de chômage des nouveaux titulaires de DEC technique est passé de 6% en 2004 à 3,6% en 2008, «soit une baisse de 2,4%», note une seconde enquête. La relance au collégial en formation technique - 2008. Quant au salaire brut moyen des détenteurs de DEC ayant un emploi salarié à temps plein, il était de 636\$ par semaine, une augmentation de 4,1% en un an. Ironiquement, leur taux d'emploi (68,2%) était toutefois inférieur à celui des détenteurs de diplômes d'études secondaires professionnelles.

C'était avant la récession...

Cela ne durera malheureusement pas, selon Pierre Fortin, économiste à l'UQAM. «C'est sûr que les diplômés du secteur professionnel et technique vont être frappés, comme les autres, par le ralentissement économique et éventuellement la récession», a-t-il indiqué.

Il reste que ça vaut la peine de faire des études professionnelles ou techniques, puisqu'en temps de crise, «les plus frappés sont les sans-diplômes, puis ceux qui ont un secondaire général et seulement après, les détenteurs de DEP et de DEC», a-t-il fait valoir.

Contrairement à la croyance populaire, les filières professionnelles et techniques sont plus courues au Québec qu'ailleurs au Canada, a souligné M. Fortin. Au Québec, 35% des 17-25 ans les fréquentent, contre 28% en Ontario et 16% dans les provinces de l'Ouest et de l'Atlantique, selon Statistique Canada.

Des secteurs payants

Au secondaire professionnel, le secteur le plus payant en 2008 était celui des mines et travaux de chantier, avec un salaire brut moyen de 882\$ par semaine, mais un taux de chômage élevé (22,2% des nouveaux diplômés). Le moins payant était l'esthétique, avec un salaire de 359\$ par semaine.

Au collégial technique, la métallurgie était la plus payante (salaire brut moyen de 973\$ par semaine),

mais le taux de chômage y était de 25%. D'autres secteurs, comme le transport (salaire de 766\$ par semaine) et la santé (720\$ par semaine) affichaient des taux de chômage respectivement de 0% et 1,1% en 2008.

>>> Les chiffres à retenir

Nouveaux diplômés du secondaire professionnel (9 mois après avoir eu leur diplôme)

Taux d'emploi: 77,8%

Taux de chômage: 9,6% (le plus bas des 10 dernières années)

Salaire brut moyen par semaine pour les employés à temps plein: 611\$ (hausse de 4,1% en un an)

Nouveaux diplômés du collégial technique (10 mois après avoir eu leur diplôme)

Taux d'emploi: 68,2%

Taux de chômage: 3,6% (baisse de 2,4% en quatre ans)

Salaire brut moyen par semaine pour les employés à temps plein: 636\$ (hausse de 4,1% en un an)

Sources : [La relance au secondaire en formation professionnelle 2008](#) et [La relance au collégial en formation technique 2008](#), ministère de l'Éducation.

LE NOUVELLISTE : Collège Laflèche: quarante ans et 12 000 diplômés plus tard – Mercredi 28 janvier 2009



Le lancement, hier, des activités entourant le 40e anniversaire du Collège Laflèche s'est déroulé en présence (à l'avant) du professeur et coordonnateur des festivités, Alain Soulard. Il est entouré de Marcel Côté, directeur général, du président du conseil d'administration, Mario Landry, et de la coordonnatrice du service des affaires étudiantes, Julie Laforme.

Photo: Stéphane Lessard

Isabelle Légaré, Le Nouvelliste
(Trois-Rivières) Le Collège Laflèche a de grandes ambitions pour ses 40 ans. Le 16 mai prochain, à la bâtisse industrielle, les organisateurs des festi-

tivités souhaitent réunir 800 des quelque 12 000 diplômés de l'institution. L'avis de recherche est lancé depuis deux ans maintenant. Les anciens des quatre dernières décennies sont invités à une soirée vin et fromage. À de belles retrouvailles surtout.

La direction du Collège Laflèche, une corporation laïque depuis 1996, a tenu à profiter de l'anniversaire, hier, de la fondatrice des Ursulines, Sainte-Angèle-de-Mérici, pour lancer la programmation des activités entourant les quarante ans de la maison d'enseignement.

Devant une assistance composée de religieuses, de membres du personnel et d'étudiants de l'institution, le directeur général, Marcel Côté a insisté sur le rôle joué par les Ursulines dans l'histoire du Collège Laflèche.

«Nous sommes les héritiers d'une tradition. Grâce à cet héritage, nos étudiants ont ce petit quelque chose de plus: une tête bien faite et un coeur à la bonne place!», a-t-il lancé aux invités.

Coordonnatrice du service des affaires étudiantes, Julie Laforme a précisé que lors de la journée retrouvailles du 16 mai prochain, les anciens auront la possibilité, en après-midi, de retourner sur les lieux de leurs études collégiales. L'école ouvrira ses portes pour permettre à ses diplômés de renouer contact entre eux et de constater, pour les plus anciens, tous les changements qui ont été effectués au fil des ans au Collège Laflèche, un établissement qui n'a jamais cessé de s'agrandir et de se moderniser.

Coordonnateur des fêtes du 40e anniversaire, le professeur Alain Soulard s'attend à ce que les billets pour la soirée du 16 mai se vendent rapidement. Ces derniers mois, les organisateurs ont multiplié les efforts pour rejoindre le plus grand nombre de diplômés. Le Collège Laflèche apparaît même sur Facebook, un site de réseautage qui a déjà réussi à retracer plusieurs centaines d'anciens étudiants.

RADIO-CANADA / SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN : Cégep de Jonquière : Des emplois, pas d'aspirants - Mise à jour le jeudi 22 janvier 2009 à 17 h 33

Au moment où la demande de techniciens explose au Québec, particulièrement dans les domaines technologiques, le Cégep de Jonquière peine à attirer des étudiants dans certains de ses programmes. Pour remédier à la situation, un forum sur la relève en entreprise est prévu la semaine prochaine.

En septembre, le Cégep a sauvé in extremis sa formation technique en génie chimique en accueillant 10 étudiants, dont 4 de Nouvelle-Calédonie, un archipel d'Océanie.

Cependant, le programme de génie industriel a dû être interrompu, en raison du peu d'inscriptions.

« C'est une problématique dans tout le Québec », indique le directeur général du Cégep de Jonquière, Michel Gravel. Il ajoute qu'une vingtaine de jeunes sont inscrits dans une technique en génie industriel dans la province. Pourtant, les besoins en main-d'oeuvre sont évalués à au moins 400 diplômés, selon lui.

M. Gravel précise que l'image négative de certains métiers et les exigences d'admission peuvent

expliquer les faibles inscriptions dans certains programmes techniques.

Le forum du Cégep de Jonquière sur la relève en entreprise se déroulera le 30 janvier. Le président d'honneur de l'événement, le vice-président régional de Rio Tinto Alcan, Dominique Bouchard, souligne que le ralentissement économique n'est que temporaire et que les jeunes profiteront d'opportunités d'emplois après leur formation.

[audio-vidéo](#)

[Les détails avec Denis Lapierre](#)

RADIO-CANADA / MAURICIE : Collège de Shawinigan : Nouvelle formation - Mise à jour le jeudi 22 janvier 2009 à 12 h 04

Le programme en techniques ambulancières sera offert au Collège de Shawinigan à compter de mars prochain. La formation de 945 heures sera dispensée à une vingtaine d'étudiants qui auront réussi les tests physiques.

Selon le directeur adjoint aux études au Collège de Shawinigan, Jean-François Léveillé, cette nouvelle formation permettra de répondre au besoin criant d'ambulanciers dans la région. « Il y a une compagnie ambulancière de la région qui prévoit remplacer 30 % de ses effectifs d'ici les

cinq prochaines années. Donc, on prévoit un taux de placement de 100 %. » Une deuxième cohorte d'étudiants pourra également commencer à suivre la formation cet automne.

RADIO-CANADA / ABITIBI-TEMISCAMINGUE : Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue : Non à la surconsommation - Mise à jour le mercredi 21 janvier 2009 à 13 h 18

Les protestations des étudiants du cégep de l'Abitibi-Témiscamingue au campus de Rouyn-Noranda ont eu raison des publicités géantes affichées sur les murs de l'institution depuis septembre. La direction de l'établissement a mis fin au contrat de 8000 \$ qui la liait à l'entreprise Rouge-Campus, après discussion avec le comité de sélection mis en place pour s'assurer que les publicités affichées correspondent aux valeurs de l'établissement. Les affiches de 2 mètres sur 3 mètres qui faisaient la promotion d'une compagnie de télépho-

nie cellulaire et d'un vaccin ont donc été retirées de l'agora des étudiants au retour du congé des Fêtes. « Il est temps qu'on arrive au XXI^e siècle. Au XXI^e siècle, on souhaite un virage plus vert, plus écologique, faire attention à notre planète. Donc, peut-être lâcher l'image des années 90 qui faisait la promotion d'une surconsommation », indique la vice-présidente aux affaires externes de l'association des étudiants, Marie-Christine Bruneau. Le directeur général des ressources humaines du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, Mario Paquin,

soutient maintenant qu'il souhaite tout de même utiliser l'espace retrouvé. « On va essayer de faire plutôt la promotion de saines habitudes de vie, d'être écoresponsables aussi. La place du travail dans les études, faire attention à ça. L'engagement étudiant, les achats responsables. On va prendre plus cette tangente-là », dit-il. Le Cégep affirme qu'il ne souhaite pas signer de nouvelles ententes avec une entreprise privée.

LE SOLEIL : Centre d'études collégiales de la baie des Chaleurs: forte augmentation de la formation en entreprise – Vendredi 09 janvier 2009

Gilles Gagné, collaboration spéciale, Le Soleil (Carleton) Le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et le Centre d'études collégiales de la baie des Chaleurs investissent 509 404\$ dans un projet de formation technique qui devrait faire passer de 120 à 1100 le nombre d'heures passées en entreprise par certains étudiants. Le projet s'adresse aux étudiants en technique de bureautique et en technique de comptabilité et de gestion. L'approche pédagogique novatrice vise à «répondre aux clientèles d'aujourd'hui et aux entreprises de demain». Le directeur du Centre d'études collégiales de la baie des Chaleurs, Louis Bujold, croit qu'il est réaliste de faire passer d'ici 2011 la proportion de formation en entreprise de 7 % à 60 % des 1800

heures de formation spécifique du programme des deux techniques. De plus, l'expérience amorcée à l'automne à Carleton «est applicable à d'autres programmes, transférable à d'autres collèges ruraux», précise-t-il, en faisant référence aux huit collèges de l'est du Québec qui suivent l'expérience, appuyée par Denis Bédard, une sommité en matière d'enseignement coopératif. M. Bujold estime que ce type de pédagogie par projets et d'approche par problèmes sera mieux adapté aux cohortes d'étudiants du secondaire qui arriveront à partir de 2010, «les jeunes de la réforme». L'enseignant Daniel Labillois, l'un des instigateurs en 2006 de la réduction de trois à deux ans du temps requis pour obtenir un diplôme collégial en technique de bureautique, de comptabilité et de

gestion, précise que la formation «devient un stage de deux ans». «On est en train d'opérer une petite révolution pédagogique», résume la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Nathalie Normandeau. Elle note que c'est un ministère à vocation économique, plutôt que le ministère de l'Éducation, qui soutient l'initiative, pour 407 752 \$. Le collège y consacre 100 000 \$. Le Centre d'études collégiales de la baie des Chaleurs a lancé en 2006 sa propre entreprise-école, la fabrique de pâtes Chez Frédéric pour répondre à une première croissance de sa formation pratique. Avec l'évolution découlant du projet pédagogique, d'autres firmes de la région seront appelées à participer à la formation en entreprise.

24 HEURES : Cégep du Vieux-Montréal : Francine Sénécal écartée de la direction générale – Vendredi 09 janvier 2009

Jean-Claude Grenier Le passage de Francine Sénécal à la direction générale du Cégep du Vieux-Montréal a été de courte durée. La direction de l'établissement a décidé de rompre ses relations professionnelles avec l'ancienne vice-présidente du comité exécutif de la Ville à la suite de nombreux reportages publiés dans les médias montréalais à la fin de l'été portant sur les

allégations d'irrégularités à la Société d'habitation et de développement de Montréal. Cet organisme paramunicipal était dirigé par Martial Filion, le conjoint de Mme Sénécal. D'ailleurs, Mme Sénécal a toujours nié tout conflit d'intérêts dans le dossier et n'écarte pas la possibilité d'intenter des poursuites judiciaires contre le Cégep du Vieux-Montréal.

À la fin de l'été, la SHDM a été accusée d'avoir favorisé l'entreprise de construction Catania pour le développement du site Faubourg Contrecoeur, dans l'est de la ville. Un quotidien avait rapporté que parmi les avantages consentis à l'entrepreneur, on notait une aide financière non remboursable de 15,8 millions \$ pour la réalisation du projet.

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Cégep du Vieux-Montréal : Francine Sénécal écartée - Mise à jour le jeudi 8 janvier 2009 à 12 h 11

La direction du cégep du Vieux-Montréal rompt définitivement le lien d'emploi de l'ancienne vice-présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal, Francine Sénécal. Le cégep confirme ainsi ses intentions annoncées en novembre dans la foulée du scandale de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM). Nommée directrice générale en octobre dernier par le conseil d'administration, Mme Sénécal a vu la direction de l'établissement d'enseignement se

braquer à la suite de la publication de reportages sur des allégations d'irrégularités à la SHDM. L'organisme paramunicipal était dirigé par le conjoint de Mme Sénécal, Martial Filion, au moment où les irrégularités seraient survenues. Mme Sénécal a toujours nié tout conflit d'intérêts dans le dossier et elle envisage d'entreprendre des poursuites judiciaires contre le cégep. **Le Faubourg Contrecoeur** La SHDM s'est retrouvée dans la tourmente en novembre dernier à la suite la publication de

reportages du quotidien *La Presse*. Le quotidien montréalais affirmait que l'entreprise de construction Catania aurait été favorisée pour le développement du site Faubourg Contrecoeur, dans l'est de la ville. Parmi les avantages qui auraient été consentis à l'entrepreneur, le quotidien rapporte une aide financière non remboursable de 15,8 millions de dollars pour la réalisation du projet.

LE DEVOIR : Francine Senécal et le Cégep du Vieux-Montréal - Le bris de contrat confirmé - Édition du jeudi 08 janvier 2009

<p>Jeanne Corriveau Les membres du conseil d'administration du Cégep du Vieux-Montréal ont confirmé hier qu'ils renonçaient à l'embauche de Francine Senécal au poste de directrice générale de l'institution. Ils reprochent à Mme Senécal de n'avoir su rétablir le lien de confiance avec la communauté du collège à la suite de la controverse entourant la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM). Conseillère municipale du district de Côte-des-Neiges et ex-vice-présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal, Mme Senécal avait été choisie par le cégep en octobre dernier pour occuper le poste de directrice générale à compter de janvier. C'était quelques jours avant</p>	<p>que n'éclate la tourmente au sujet de la gestion de la SHDM. Or, Mme Senécal est la conjointe de Martial Fillion, qui a dirigé la SHDM. M. Fillion a été congédié le mois dernier après qu'un rapport eut révélé de nombreuses irrégularités dans la gestion du dossier du Faubourg Contrejour. Inquiet dès octobre, le cégep avait mis sur pied un sous-comité chargé d'évaluer la situation. La résolution adoptée hier par le conseil d'administration précise qu'il a fallu attendre jusqu'au 24 novembre avant que Mme Senécal produise une déclaration dans laquelle elle affirme que jamais elle ne s'est retrouvée en situation de conflit d'intérêts malgré les fonctions qu'elle occupait au comité exécutif. « Mme Francine Senécal n'a pas</p>	<p>cru utile et nécessaire d'intervenir auprès de la communauté du collège afin de rétablir le climat de confiance malgré l'insistance des membres du sous-comité », peut-on lire dans le document. Le lien de confiance a été rompu, conclut le conseil d'administration qui insiste sur l'importance pour un dirigeant d'avoir la crédibilité nécessaire et d'agir en toute transparence afin d'exercer son leadership. Les associations d'employés, de cadres et de professeurs du Cégep du Vieux-Montréal avaient de plus demandé au conseil d'administration de renoncer à la nomination de Mme Senécal. C'est l'actuelle directrice des études, Murielle Lanciault, qui assumera l'intérim jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur général.</p>
--	---	--

RADIO-CANADA / EST-DU-QUÉBEC : Technologie numérique : Matane n'attendra pas Québec - Mise à jour le mercredi 7 janvier 2009, 14 h 44

<p>Le cégep de Matane créera son centre de développement et de recherche en imagerie numérique sans l'aval du ministère de l'Éducation. Le cégep de Matane, qui a aménagé cet automne un grand studio de photographie, envisage maintenant de construire un centre de recherche sur l'image. Depuis des années, l'institution collégiale tente de mettre en place ce laboratoire dans le cadre du programme des centres collégiaux de transfert technologique. Après avoir essuyé un nouvel échec en 2008 auprès du ministère de l'Éducation, le cégep a décidé de lancer le projet sans cette accréditation.</p>	<p>Le projet se fera en partenariat avec des organismes de développement locaux, des universités et une multinationale de l'imagerie numérique. Pour aménager son nouveau laboratoire, le cégep envisage de construire un bâtiment neuf près de son bâtiment principal. Le directeur du cégep de Matane, Émery Béland, voit dans la mise en place de ce centre de recherche une occasion d'enrichir l'enseignement de programmes comme informatique, multimédia ou photographie. Ce sera, explique M. Béland, un attrait de plus pour le cégep de Matane et un moteur de développement pour l'économie locale. « Ça peut</p>	<p>intéresser des entreprises de venir s'installer en région parce qu'on va leur donner l'infrastructure nécessaire pour pouvoir faire évoluer leur technologie », précise Émery Béland. Des chercheurs et des spécialistes seront embauchés pour travailler dans le nouvel environnement. Déjà, le cégep a un premier projet de recherche en attente soit celui de développer des capteurs de mouvement qui amélioreront les animations numériques. L'ensemble du projet, évalué entre 2 et 4 millions de dollars, sera déposé sous peu au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.</p>
---	--	---

RADIO-CANADA / Abitibi-Témiscamingue Pénurie de logements : Le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue touché - Mise à jour le lundi 5 janvier 2009 à 17 h 14

<p>Le manque de logements à Val-d'Or pourrait freiner le développement de nouveaux programmes au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue. En effet, le campus de Val-d'Or recherche activement une vingtaine de logements pour accueillir des étudiants inscrits à une nouvelle attestation collégiale en santé communautaire. Cette formation, une combinaison de sciences sociales et de techniques infirmières, est offerte aux communautés crie du Nord-du-Québec. En raison de la pénurie de logements, la formation, qui devait débuter le 19 janvier, pourrait maintenant être reportée ou être offerte dans une autre ville, comme Senneterre ou Amos. Des recherches intensives ont pour le moment permis de trouver 3 logements sur 19.</p>	<p>« Il y a une famille de quatre enfants, mais en général c'est deux, trois enfants. C'est des personnes monoparentales. C'est des adultes avec des familles qui sont financés par le Cree Health Board et qui sont financés aussi par le Cree Human Resources Development. [...] C'est le Cégep qui prend le bail. C'est le Cégep qui gère ça de la résidence étudiante », indique le directeur du campus de Val-d'Or, Marc Bertrand.</p>
--	---

Québec : Universités

LE SOLEIL : Intégration de la Télug à l'UQAM: les consultations sont en branle - vendredi 28 février 2009

<p>Daphnée Dion-Viens, Le Soleil (Québec) Les consultations entourant l'intégration de la Télug à l'UQAM sont bien amorcées. D'ici au début mars, les conseils académiques de l'UQAM sont invités à se prononcer sur les recommandations du rapport Brossard, déposé en décembre. Les membres de la commission des études de l'UQAM se sont aussi réunis pour échanger sur le sujet.</p>	<p>Rappelons que ce rapport, commandé par le recteur de l'UQAM, Claude Corbo, préconise l'intégration complète de la Télug de l'UQAM au sein de l'université montréalaise. Tous les cours offerts par la Télug seraient ainsi intégrés dans les facultés et départements de l'UQAM, une proposition qui a soulevé une levée de boucliers entre les murs de la Télé-université, dont le siège social est à Québec.</p>	<p>La direction de l'UQAM doit ensuite prendre position dans ce dossier. Le recteur Corbo a toutefois déjà indiqué que le rapport Brossard représente « l'hypothèse de travail privilégiée ». À la Télug, le conseil de gestion a rejeté les conclusions du rapport à la mi-décembre.</p>
--	---	---

RADIO-CANADA / GATINEAU : Études postsecondaires : Hausser les droits pour maintenir la qualité? - Mise à jour le vendredi 27 février 2009 à 11 h 38

<p>L'« Educational Policy Institute » (EPI) recommande de hausser les droits de scolarité de 25 % dans les établissements postsecondaires canadiens. Le directeur national de l'EPI, Alex Usher, explique que les établissements postsecondaires ont perdu de l'argent dans les marchés, qu'ils ont des problèmes avec leur régime de retraite et que l'aide ne viendra pas des gouvernements, puisqu'ils</p>	<p>sont déjà fortement endettés: « Si on ne leur permet pas de récupérer un peu des étudiants, [les établissements postsecondaires] auront de vrais problèmes. De vraies crises de qualité. » Le groupe de réflexion recommande également aux universités de comprimer leur masse salariale en supprimant les postes de cadres les mieux payés.</p>	<p>La proposition d'augmenter les droits de scolarité est accueillie favorablement à l'Université Western de London, en Ontario, qui a perdu récemment plus de 20 millions de dollars à la Bourse. Mais le vice-recteur à l'administration de l'Université Laurentienne de Sudbury, John Isbister, prévient qu'une éventuelle hausse doit être assortie de conditions pour protéger les étudiants plus dému-</p>
---	---	--



nis: « Il faut absolument une augmentation des bourses », note-t-il.

Le [rapport de l'EPI](#) fait toutefois bondir la Fédération canadienne des étudiants. Son porte-parole, Joel Duff, juge ridicule la hausse proposée, puisque l'endettement étudiant vient de dépasser le cap historique de 13 milliards de dollars au Canada.

Les familles canadiennes n'ont plus d'argent pour payer pour l'éducation postsecondaire.

— Joel Duff, porte-parole de la Fédération canadienne des étudiants

La Fédération doute par ailleurs de la crédibilité de l'EPI, basé aux États-Unis et qui affiche, selon elle, des penchants conservateurs trop éloignés de la réalité.

Le ministre des Collèges et des Universités de l'Ontario, John Millroy, indique que son gouvernement maintiendra à 5 % la hausse maximale des frais de scolarité jusqu'en septembre 2010. Il

laisse toutefois planer le doute sur les intentions de la province après cette date.

[Hyperlien externe](#)

* Radio-Canada n'est aucunement responsable du contenu des sites externes

[On the Brink: How the Recession of 2009 Will Affect Post-Secondary Education \(in Canada\)](#)

Rapport de Educational Policy Institute (document PDF en anglais)

LA TRIBUNE : Les profs réclament la mort du projet de loi 107 – Vendredi 27 février 2009

Isabelle Pion, La Tribune

(SHERBROOKE) Des associations de l'Université de Sherbrooke et de l'Université Bishop's ont uni leur voix, vendredi, pour réclamer la mort du projet de loi 107, de la ministre Michelle Courchesne, qui doit réformer de façon importante la gouvernance universitaire.

En point de presse, le Syndicat des professeurs et des professeurs de l'Université de Sherbrooke (SPPUS), l'Association des professeurs et professeurs retraités de l'UdeS (APPRUS), l'Association

des ingénieurs professeurs de sciences appliquées (AIPSA), l'Association des professeurs de Bishop's University (APBU) et la Fédération québécoise des professeurs et professeurs d'université (FQPPU) ont fait connaître leur opposition à ce qu'ils appellent la «Loi Courchesne sur la gouvernance universitaire».

Ce projet de loi est mort au feuillet lors du déclenchement des élections, mais celui-ci reviendra sur le tapis lors de la prochaine rentrée parlementaire, prévue en mars.

Il oblige les universités à modifier la composition et les règles de fonctionnement de leurs conseils d'administration.

Ils regrouperont entre 13 et 25 personnes, avec au moins les deux tiers des membres provenant de l'extérieur des universités, «les représentants des communautés universitaires n'étant assurés d'occuper que 25 % des sièges au conseil d'administration», explique Jean-Pierre Kesteman, membre de l'APPRUS.

CYBERPRESSE : Les discussions piétinent à l'UQAM - Publié le 26 février 2009 à 08h16 | Mis à jour le 26 février 2009 à 08h24

Ariane Lacoursière, La Presse

Les 980 professeurs de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) étaient en grève pour la deuxième fois en deux semaines, hier. Avec leurs pancartes, ils ont dénoncé le fait que la direction de l'UQAM ne fait plus avancer les discussions.

Le contrat de travail des professeurs de l'UQAM est échu depuis le 31 mai 2007. On réclame l'embauche de 300 enseignants supplémentaires. L'UQAM compte 27 étudiants par professeur selon le Syndicat des professeurs et professeurs de l'UQAM (SPUQ-CSN), alors que le rapport moyen des autres universités québécoises est de 21 étudiants par professeur.

Les professeurs de l'UQAM souhaitent aussi obtenir le rattrapage salarial avec leurs collègues des autres universités. Ils demandent une hausse de 11,6% en trois ans. «Si on veut recruter de bons candidats, il faut offrir les mêmes conditions que les autres établissements», précise Mme Nevert, présidente du Syndicat.

De son côté, l'UQAM refuse de faire des offres salariales tant que l'état de ses finances ne sera pas fixé. L'UQAM doit en effet remettre un plan de redressement au gouvernement avant le 31 mai.

«On ne dit pas qu'on va attendre jusqu'à 31 mai pour faire une offre. Mais on ne veut pas lancer des chiffres en l'air sans avoir un portrait exact de

nos finances», dit le directeur des communications de l'UQAM, Daniel Hébert.

L'UQAM attend aussi dans les prochains jours un rapport d'une firme indépendante qui comparera les conditions de travail des employés de l'UQAM à ceux des autres universités québécoises.

Le Syndicat a déjà prévu deux autres journées de grève, demain et le 10 mars. Pour l'instant, le Syndicat n'envisage pas une grève générale illimitée. Mais une assemblée générale est prévue le 10 mars.

CYBERPRESSE : : Autre journée de grève à l'UQAM - Publié le 25 février 2009 à 16h40 | Mis à jour le 25 février 2009 à 16h46

Ariane Lacoursière, La Presse

Les 980 professeurs de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) étaient en grève pour une deuxième fois en deux semaines, aujourd'hui. Descendus dans la rue avec leurs pancartes à la main, ils ont voulu dénoncer le fait que la direction de l'UQAM ne fait plus avancer les discussions.

«La direction n'a pas bougé depuis notre dernière journée de grève (le 19 février)», a déclaré la présidente du Syndicat des professeurs et professeurs de l'UQAM (SPUQ-CSN), Michèle Nevert.

Les professeurs de l'UQAM sont sans contrat de travail depuis le 31 mai 2007. Ils réclament l'embauche de 300 enseignants supplémentaires. «On veut diminuer la taille des classes. Les étudiants paient les mêmes droits de scolarité ici que dans les autres universités. Ils ont le droit d'avoir de plus petites classes», dit Mme Nevert.

L'UQAM compte 27 étudiants par professeur selon le Syndicat, soit bien moins que le ratio moyen

des autres universités québécoises, qui est de 21 étudiants par professeur.

Les professeurs de l'UQAM souhaitent aussi obtenir le rattrapage salarial avec leurs collègues des autres universités. Ils demandent une hausse salariale de 11,6% en trois ans. «Si on veut recruter de bons candidats, il faut offrir les mêmes conditions que les autres établissements», commente Mme Nevert.

De son côté, l'UQAM refuse de faire des offres salariales tant que l'état de ses finances ne sera pas fixé. Encore aux prises avec les conséquences des fiascos financiers de l'îlot voyageur et du Complexe des sciences, l'UQAM doit remettre un plan de redressement au gouvernement avant le 31 mai.

«On ne dit pas qu'on va attendre jusqu'à 31 mai pour faire une offre. Mais on doit attendre parce qu'on ne veut pas lancer des chiffres en l'air sans avoir un portrait exact de nos finances», dit le directeur des communications de l'UQAM, Daniel Hébert.

L'UQAM attend aussi dans les prochains jours un rapport d'une firme indépendante qui comparera les conditions de travail des employés de l'UQAM à ceux des autres universités québécoises.

Pour le Syndicat, les difficultés financières de l'institution ne doivent pas nuire à la qualité de l'enseignement. «On veut que la priorité soit le personnel», dit Mme Nevert. Le Syndicat a déjà prévu deux autres journées de grève, demain et le 10 mars. Comme toujours, les cours offerts par les chargés de cours ne seront pas annulés lors de ces journées.

Pour l'instant, le Syndicat n'envisage pas une grève générale illimitée. Mais une assemblée générale est prévue le 10 mars pour déterminer l'avenir des moyens de pression.

La direction de l'Université reste quant à elle calme. «Nous avons une rencontre de prévue demain. On est toujours à la table de négos», dit M. Hébert.

RUE FRONTENAC.COM : Voyageur: l'UQAM s'endette de dizaines de millions pour son entretien - Lundi, 23 Février 2009 17:32

Écrit par Jean-Philippe Pineault et Valérie Dufour
Au cœur de la pire dérive financière de son histoire, l'UQAM aurait payé plus de 30M\$ en frais d'entretien hivernal pour maintenir en état la charpente de l'îlot Voyageur, abandonné depuis près de deux ans, a appris RueFrontenac.com.

Même s'il est inachevé, on doit entretenir l'immense complexe pendant la saison froide afin qu'il reste sécuritaire et pour éviter son déperissement. Le conseil d'administration aurait allongé 14M\$ en 2007-2008 et 18M\$ en 2008-2009 pour divers contrats comprenant l'installation de toiles

contre les infiltrations d'eau ainsi que le maintien en état la tuyauterie. L'UQAM paie aussi la note pour l'électricité, le chauffage, le déneigement et pour sécuriser cet immeuble désert.

Selon plusieurs sources, cette situation intenable commence à déranger sérieusement des adminis-

trateurs. «Ce qui ajoute l'insulte à l'injure, c'est que nous avons dû mettre ça sur la marge de crédit et que ce sont tous les Québécois qui vont devoir payer la note», a indiqué une personne bien au fait du dossier.

Les millions se font attendre

La construction de l'îlot Voyageur est sur la glace depuis le printemps 2007, à la suite d'une mésentente avec le promoteur du projet, la firme Busac. L'UQAM a embauché l'ancien premier ministre Lucien Bouchard pour renégocier les termes du contrat onéreux qui lie l'établissement universitaire à son ancien partenaire.

Au départ, le complexe devait coûter 325M\$ et compter une gare d'autobus, un pavillon d'enseignement, des résidences d'étudiants, une tour à bureaux et un stationnement de 600 places. Une

mauvaise évaluation des coûts et des revenus a



Même abandonné depuis deux ans, le chantier de l'îlot Voyageur continue d'être un véritable gouffre financier pour l'UQAM.

Photo Claude Rivest

forcé l'UQAM à stopper les travaux. La facture atteignait alors les 400M\$.

À la mi-novembre dernier, Québec a annoncé la mise sur pied d'une fiducie de 200M\$ afin de libérer l'institution universitaire des obligations financières liées à la construction du complexe. Le hic, c'est que l'argent ne sera accessible à l'UQAM qu'à la suite d'une entente avec le promoteur immobilier. En attendant, l'université, étouffée par une marge de crédit de 275M\$, continue de soutenir financièrement l'immeuble abandonné.

Se réfugiant derrière une entente de confidentialité, l'UQAM a refusé de confirmer ou d'infirmer les informations obtenues par RueFrontenac.com. «Jusqu'à nouvel ordre, nous ne dirons rien sur l'îlot Voyageur», a fait savoir Francine Jacques, porte-parole de l'université.

LE QUOTIDIEN : Éditorial : L'autonomie des universités, par Bertrand Tremblay – Lundi 23 février 2009

En quittant la présidence de l'Université du Québec, Pierre Moreau lance sur le réseau la bombe de la centralisation.

Il faut lire la réflexion de l'éditorialiste Brigitte Breton dans Le Soleil du 7 février dernier pour constater la méconnaissance, en haut lieu, de la réalité régionale et même d'un certain mépris à l'endroit des institutions situées hors Québec et Montréal. L'interrogation qui sert d'introduction à son propos traduit la perception du président Moreau: «Les universités en région sont-elles assez grandes pour voler de leurs propres ailes ou est-il encore souhaitable qu'une «autorité» assure de Québec une synergie maximale entre elles?»

Instrument de développement

Sans consulter les recteurs des neuf constituantes de l'université la plus fréquentée du Québec, il réclame plus d'autorité pour le siège social établi dans la Vieille Capitale. Dans son brûlot, le président démissionnaire ignore ou rejette la mission de développement que le gouvernement a pourtant confirmée en septembre 2003. Il perçoit plutôt ce rôle majeur d'adaptation des communautés éloignées des grands centres à un «regard atomisé» dans «une perspective régionale».

C'est l'Université du Québec à Chicoutimi qui a, par exemple, lancé la grande opération de la transformation de l'aluminium qui a fait surgir, en une quinzaine d'années, une centaine de PME et générer plus de 4000 emplois sur la Côte-Nord,

en Mauricie et dans la Vallée de l'aluminium. Devinci ne fabriquerait probablement pas les 5000 BIXI qui circuleront, dès le printemps prochain, dans la piste cyclable de Montréal sans son association avec le Centre québécois de recherche et développement de l'aluminium (CQRDA), une initiative que l'UQAC partage avec le milieu et la grande industrie.

La forêt boréale commerciale

L'Université du Québec à Chicoutimi a entrepris le même mouvement dans l'exploitation forestière. Le puissant lobby de Laval avec la complicité de mandarins et la complaisance de la députation régionale à Québec bousillent malheureusement ses efforts. L'épinette noire pousse chez nous, mais l'argent pour explorer ses qualités économiques exceptionnelles est accordé à Laval et à d'autres mécanismes.

Abandonnée par Québec, notre université s'est tournée vers l'industrie installée chez nous pour solliciter sa contribution. C'est ainsi que le Consortium de la forêt boréale commerciale a pris forme sous la présidence de l'ancien ministre péquiste Marc-André Bédard.

Mais les médias nationaux, médusés par le charme machiavélique du poète chantant Richard Desjardins, ont perçu le consortium comme la créature des «pilleurs» de la forêt. «Qui vous finance?» accusait Pierre Maisonneuve à l'excellente émission quotidienne «Maisonneuve à

l'écoute» de Radio-Canada en s'adressant au recteur Michel Belley avant de donner la réplique à Richard Desjardins qui a maintes fois soufflé cette question-condamnation à la presse nationale.

Si l'argent provenant de l'industrie forestière risque d'infester l'action des chercheurs de l'UQAC, pourquoi en serait-il autrement pour les centaines de millions\$ que les universités du monde occidental sollicitent auprès des multinationales et du grand capital? C'est faire insulte à l'intégrité de chercheurs comme Réjean Gagnon et les membres de son équipe que de leur infliger le raisonnement vicieux de Richard Desjardins.

Le député Denis Trottier a fait un vibrant plaidoyer en faveur d'une recherche plus poussée de la ressource forestière, au dernier déjeuner du Cercle de Presse du Saguenay, mais sans jamais mettre en valeur les travaux du Consortium. «Sans la recherche, oubliez la forêt» a lancé le cerveau de la députation régionale. L'occasion se prêtait fort bien à une dénonciation du rejet, par la Commission Coulombe des recommandations soumises par les chercheurs d'ici. Son collègue Sylvain Gaudreault, attentif plaideur des péquistes du Royaume, a manifesté la même discrétion.

La turbulence qui secoue notre économie... et nos gouvernements centralisateurs atteint aussi nos institutions. Nos leaders ont donc le devoir de les défendre vigoureusement.

LE SOLEIL: Étudier à l'Université Laval... en anglais – Samedi 21 février 2009

Daphnée Dion-Viens, Le Soleil

(Québec) Il est maintenant possible d'étudier une année complète en anglais dans la plus vieille université francophone en Amérique du Nord. L'Université Laval offre une quinzaine de cours en administration dans la langue de Shakespeare, une option qui est de plus en plus populaire auprès des étudiants.

En fait, tous les cours obligatoires du baccalauréat en administration des affaires ? qui représentent la moitié de la formation ? sont maintenant offerts en anglais, une nouveauté depuis l'automne dernier.

«Depuis quelques années, on observait une migration des étudiants vers Montréal pour pouvoir suivre des cours en anglais», explique le doyen de la faculté des sciences de l'administration, Robert Mantha. «Les employeurs nous disent aussi depuis longtemps que nos diplômés doivent être meilleurs en anglais.»

L'Université Laval a commencé à offrir quelques cours en version anglaise il y a quatre ans. Les étudiants ont répondu à l'appel. Devant le succès remporté, la faculté a bonifié son offre. Aujourd'hui, près de 15 % des étudiants en première année (sur environ 500) suivent au moins un cours en anglais.

«Pour moi, c'est un gros avantage, ça m'aide beaucoup», affirme Sophie Pellerin, présidente de l'association des étudiants en administration.

Les cours obligatoires se déclinent habituellement en quatre groupes. Pour un même cours, on trouve souvent trois groupes qui suivent le cours en français et un en anglais.

Le cours est habituellement donné par le même professeur, et les étudiants peuvent rédiger travaux et examens dans la langue de Molière.

L'enseignement en anglais permet aussi d'attirer davantage d'étudiants venant de l'extérieur du Québec, ajoute M. Mantha. «Nous avons doublé le nombre d'étudiants étrangers», dit-il, qui s'élève

maintenant à 140. Il s'agit souvent d'étudiants qui veulent améliorer leur français, mais qui ne se sentent pas prêts à faire tous leurs cours dans une langue qu'ils maîtrisent encore mal.

C'est notamment ce qui a poussé Justin Morrow à quitter l'Ontario pour venir étudier au Québec. Pour ce joueur de football, se joindre au Rouge et Or était une idée séduisante, mais il n'aurait probablement pas fait le saut s'il avait été obligé d'étudier en français dès son arrivée. «Sans les cours d'anglais, ça aurait été vraiment difficile. La marche aurait été haute», dit-il.

Justin est maintenant sur le point de terminer son baccalauréat en administration à l'Université Laval et il est maintenant bilingue. «J'espère que plusieurs anglophones vont saisir cette opportunité», ajoute-t-il.

L'Université Laval n'est pas la seule à offrir des cours dans une autre langue que le français. HEC Montréal offre aussi des cours en anglais et même en espagnol.

LA PRESSE: Des appuis pour le syndicat des professeurs de l'UQAM – Vendredi 20 février 2009

Catherine Handfield, La Presse



Les professeurs de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) ont reçu, hier, l'appui d'une dizaine de syndicats des autres universités à l'occasion de leur journée de grève. Les quelque 1000 professeurs et maîtres de langue de l'UQAM, dont la convention collective est échue depuis le 31 mai 2007, ont débrayé toute la journée d'hier pour protester contre la lenteur des négociations avec la direction. Sur l'heure du midi, les présidents de huit syndicats de professeurs sont venus appuyer leurs confrères lors d'un rassemblement au pavillon Judith-Jasmin. La Fédération québécoise des

professeures et professeurs d'université et le syndicat des étudiants employés de l'UQAM ont également exprimé leur solidarité. «Ces appuis démontrent que nous ne sommes pas isolés», s'est réjouie la présidente du Syndicat des professeurs de l'UQAM, Michèle Nevert. La demande principale du syndicat porte sur l'embauche de 300 nouveaux professeurs. Le syndicat souhaite également obtenir des conditions salariales équivalentes à celles de leurs collègues des autres universités québécoises. «Les professeurs de l'UQAM sont les moins bien rémunérés au Québec, et nous avons le ratio

professeur-étudiants le moins bon», a déploré Mme Nevert. Aux portes, des piquets de grève «symboliques» ont été érigés pour rappeler les revendications des professeurs. Les chargés de cours, qui sont chapeautés par leur propre syndicat, travaillaient comme à l'habitude, hier. Le syndicat des professeurs de l'UQAM détient des mandats de grève pour trois autres jours (25, 27 février et 10 mars) qu'il pourra exercer s'il le juge opportun. Lundi dernier, les professeurs n'ont pas donné leurs cours en guise de protestation, mais aucun piquet de grève n'a été érigé.

THE GAZETTE: Few notice as profs at UQAM walk out: Series of one- day strikes begins; union demands better pay, 300 hires – Friday, February 20, 2009

They are the worst-paid professors in Quebec, and they have the most students. In fact, there are so few professors at the Université du Québec à Montréal, students barely even noticed they were on strike yesterday, the first of four strike days planned over the next three weeks. "I don't have any professors – only lecturers," said Heeidi Gaïess, in his last year of study toward a degree in international economics. "But if I did, I wouldn't be happy. We had the student strike last year, and now this – it's not good for the university's reputation." The conflict between the administration and 950 professors threatens to further batter the university's image. UQAM was on the verge of bankruptcy last year before the Quebec government took charge of two

ambitious but grossly underfinanced real-estate projects at the downtown campus. The university's problems make it even more vital to recruit quality professors and continue offering a good education to its 40,000 students, says Michèle Nevert, president of the Syndicat des professeur(e)s de l'UQAM. "We need more professors and have to be able to offer them the same conditions as elsewhere," she said, adding that, on average, UQAM professors make \$20,000 less a year than their counterparts at other Quebec universities. An entry-level professor at UQAM is paid \$60,000 a year. The professors' contract expired in May 2007. They seek an 11-per-cent salary increase over three years and want the administration to hire

300 professors in the next few years to lower the student-to-professor ratio. The UQAM administration has said it is continuing to negotiate with the union, but can't make a salary offer yet. In exchange for a \$465 million provincial bailout to cover its debt, UQAM agreed to commission a study comparing its salaries and working conditions with those of other universities. That study is to be completed in the next few weeks, the university said. The professors are to walk out again on Wednesday, Feb. 27 and March 10. Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

MÉTRO: Première journée de grève des professeurs à l'UQAM – Vendredi 20 février 2009

Après avoir tenu une journée d'étude lundi dernier, les professeurs de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) ont sorti leurs pancartes hier pour une première journée de grève.

Les 980 professeurs ont ainsi donné une journée de congé forcé à plusieurs étudiants. Par leurs moyens de pression, ils veulent dénoncer la lenteur des négociations de leur convention

collective. Trois autres journées de grève sont prévues, soit les 25 et 27 février et le 10 mars. Plusieurs autres syndicats de professeurs ont donné leur appui aux enseignants de l'UQAM.

LE DEVOIR : Après la journée d'étude, les jours de grève – Édition du mardi 17 février 2009



Photo: Jacques Nadeau
Les professeurs de l'UQAM sont passés des paroles aux actes, hier, en se réunissant devant les locaux de l'administration lors de leur journée d'étude. Dans l'après-midi, ils ont entériné à 76 % la tenue d'une grève jeudi et ils ont ouvert la possibilité de faire de même les 25 et 27 février ainsi que le 10 mars prochains. Les cours donnés par des chargés de cours ne sont pas affectés. Le contrat de travail des quelque 1000 professeurs de l'UQAM est échu depuis le 31 mai 2007. Leurs demandes principales concernent l'embauche de 300 nouveaux professeurs d'ici quelques années ainsi que la majoration de leur salaire au niveau des autres universités québécoises. Le dernier conflit de travail entre les professeurs et l'UQAM remonte à 1976.

LE DEVOIR : 1^{ère} page : Des bourses d'études supérieures branchées sur le monde des affaires : Les conservateurs sont critiqués pour cibler les diplômés liés à l'entreprise - Édition du mardi 17 février 2009

Alexandre Shields
Miser à fond sur les étudiants qui optent pour des diplômes «liés aux affaires». C'est ce que les conservateurs ont décidé de faire dans leur dernier budget en leur réservant tous les fonds supplémentaires qui seront distribués sous forme de bourses d'études supérieures par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Une décision d'abord passée inaperçue, mais qui suscite de plus en plus de critiques. Concrètement, Ottawa a ajouté 87,5 millions de dollars sur trois ans aux trois conseils subventionnaires fédéraux, soit les Instituts de recherche en santé du Canada, le Conseil de recherches en

sciences naturelles et en génie du Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSHC). Cet argent servira à «élargir temporairement» le programme des Bourses d'études supérieures du Canada, qui vient en aide aux meilleurs étudiants poussant plus avant leur formation. Le CRSHC recevra la plus petite part de l'enveloppe, soit 17,5 millions de dollars annuellement. Ce montant s'ajoute aux quelque 65 millions qu'il alloue déjà chaque année en vertu de ce programme. Ces nouveaux fonds permettront, selon les informations obtenues auprès d'Industrie Canada, de distribuer annuellement une centaine de bourses

de 35 000 \$ au doctorat et un total de 400 à la maîtrise, chacune d'un montant de 17 500 \$. «Les bourses d'études accordées par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada cibleront les diplômés liés aux affaires», précise toutefois le document budgétaire présenté fin janvier. Au ministère des Finances, on explique que la décision d'octroyer l'ensemble de ces bourses d'études supérieures à ces secteurs s'inscrit dans la volonté des conservateurs de «créer un avantage entrepreneurial canadien» et de «favoriser un contexte où les entreprises canadiennes pourraient devenir des leaders à l'échelle mondiale».



Or «la présence de fortes compétences dans le domaine des affaires est importante pour l'atteinte de cet objectif», fait valoir un porte-parole du ministère.

Décision contestée

Des propos qui font bondir le titulaire de la Chaire de recherche en études cinématographiques de l'Université Concordia, Martin Lefebvre, qui a entrepris de mobiliser d'autres universitaires afin de contester la décision des conservateurs. «Il s'agit d'une intervention de l'État dans la recherche digne du plus pur stalinisme, affirme-t-il. Dans une société qui traverse une crise des valeurs qui est loin de n'être que financière, qui peut sérieusement envisager que c'est le monde des affaires -- en passant, celui-là même qui est responsable de la débâcle financière du moment! -- qui sera le mieux en mesure de penser l'avenir, et ce, au détriment de l'ensemble de toutes les autres sciences humaines?»

Pourtant, poursuit-il, «personne ne mettrait en doute aujourd'hui l'apport essentiel des sciences humaines et sociales à la vie humaine, tant celle du corps que celle de l'esprit. C'est pourtant ce que fait sans vergogne l'actuel gouvernement canadien en décidant brutalement de promouvoir les diplômés universitaires "liés aux affaires" au détriment des autres disciplines». En fait, résume

M. Lefebvre, «c'est le monde du savoir qui se trouve dans la ligne de mire, pour des raisons idéologiques qui montrent l'étroitesse d'un esprit orienté vers l'instrumentalisation bête et méchante de toute forme de savoir et gouverné par l'obsession du résultat à court terme».

Un point de vue partagé par Gilles Gagné, professeur titulaire au département de sociologie de l'Université Laval. Qui plus est, en agissant de la sorte, le fédéral se trouve selon lui à «sursubventionner» un domaine qui n'est pas l'essentiel de l'économie du savoir». C'est aussi ce que constate le Parti vert du Canada, seule formation politique fédérale à avoir décrié cette décision. «Environ la moitié des étudiantes et des étudiants diplômés du Canada sont inscrits en sciences humaines et en sciences sociales, et seulement 10 % d'entre eux suivent un programme lié aux affaires. Pourquoi le gouvernement Harper canalise-t-il cet argent à ce petit groupe d'étudiants?», demandait en effet la semaine dernière la porte-parole jeunesse des verts, Katie Gibbs.

«Cet argent aurait dû être donné aux organismes subventionnaires qui l'auraient accordé en fonction des besoins, sans égard aux intérêts partisans du gouvernement, ajoutait la chef de la formation, Elizabeth May. Le gouvernement n'est

pas là pour dicter ses priorités à nos conseils de recherche.»

Le phénomène n'est toutefois pas nouveau, explique M. Gagné, puisqu'il s'inscrit dans une volonté de plus en plus affirmée de «brancher l'université sur le marché du travail», ce qui facilite «le développement de partenariats avec l'entreprise privée», notamment pour la recherche. Or, cette tendance lourde risque fort de «déformer la recherche universitaire». «On se prive d'un regard désintéressé, estime le sociologue. Mais quand on dit ça, on a l'air naïveux, parce que tout le monde est convaincu que la véritable connaissance, c'est celle qui permet de faire marcher la société à très court terme.»

En même temps, déplore-t-il, on évacue progressivement les «humanités» de la sphère de la recherche, dont l'anthropologie, la sociologie, la psychologie, l'histoire, la philosophie et les études littéraires.

La Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université et la Fédération étudiante universitaire du Québec s'opposent également à l'orientation donnée à la nouvelle mesure budgétaire. Pour le président du regroupement étudiant, David Paradis, cela revient à se tourner résolument vers une «marchandisation du savoir très réductrice».

RUEFRONTENAC.COM : La pression monte à l'UQAM - Lundi, 16 Février 2009 16:13

Écrit par Fabrice de Pierrebouurg

Sans contrat de travail depuis mai 2007, les professeurs et employés de l'UQAM sont descendus main dans la main dans la rue lundi pour exprimer leur ras-le-bol face à la lenteur extrême dans les négociations. Ça sent la grève...

Ils étaient ainsi plusieurs centaines à se presser autour de barbecues dressés pour l'occasion sur la rue Saint-Denis. Du côté du SEUQAM, le syndicat des employés affiliés au SFCFP, on ne cache pas son exaspération.

«Les négos ont commencé doucement, avec deux rencontres en mars et décembre 2008, et depuis, plus rien, déplore Roland Côté, président du syndicat. Assez, c'est assez. On a été assez patients. Le gros problème, c'est le gouvernement du Québec qui refuse de financer l'UQAM convenablement.»

Confrontée à des déboires financiers, causés entre autres par le fiasco de l'îlot Voyageur, l'UQAM dit être dans l'impossibilité de présenter des offres monétaires à ses employés et ses 980 professeurs tant qu'elle n'a pas mis au point et adopté un plan de redressement budgétaire. Plan qu'elle doit présenter au gouvernement au plus tard le 31 mai prochain. Un audit sur les conditions de travail de l'UQAM par comparaison avec les autres universités québécoises a aussi été commandé à une

firme externe. Ces deux conditions ont été imposées par Québec comme préalable au versement d'une subvention de 65 M\$.

Vision plus claire

«Nous avons déjà plusieurs ententes de principe avec le syndicat des professeurs, mentionne Daniel Hébert, directeur des communications de l'UQAM. Nous continuons de discuter, mais nous sommes obligés d'attendre pour avoir une vision plus claire. Fin mars, nous saurons aussi quelles seront les modalités du versement par le ministère de l'Éducation de 180 M\$ pour achever la construction du complexe des sciences Pierre-Dansereau. Cela aura aussi un impact.»

«Ils trouvent toujours un prétexte pour ne pas négocier», explique un membre de l'exécutif du SPUQ, le syndicat des professeurs affilié à la CSN. Conséquence de cette journée de protestation, baptisée «journée d'études», des milliers d'étudiants se sont retrouvés en congé forcé. Autant les prévenir tout de suite, ce ne sera certainement pas la dernière.

Rencontré parmi la foule, Gérald Larose, professeur à l'École de travail social de l'UQAM, a indiqué au représentant de RueFrontenac.com qu'il avait été proposé aux syndiqués un scénario prévoyant quatre jours de grève étalés sur deux

semaines. Ceux-ci devaient d'ailleurs en débattre dans l'après-midi de lundi.

«Il faut que le processus de négociation s'accélère», insiste l'ex-président de la CSN. M. Larose n'est pas étonné non plus de voir que les deux grandes centrales syndicales se sont associées pour cette journée de protestation: «Il y a une bonne pratique intersyndicale à l'UQAM», se félicite-t-il.

Quebecor visé

M. Larose en a aussi profité pour décocher une flèche aux compagnies qui multiplient ces jours-ci les plans sociaux ou qui tentent de tordre le bras de leurs employés en prétextant un contexte économique difficile. Il visait entre autres Quebecor qui a mis ses employés du *Journal de Montréal* en lock-out. «Pour les patrons, la crise a bon dos. Ils en profitent pour se donner une plus grande marge de manoeuvre.»

Rappelons aussi que *La Presse* a révélé fin janvier que l'ex-recteur de l'UQAM, Roch Denis, et l'ex-vice-recteur, Mario Malservisi, ont empoché une coquette indemnité de départ chiffrée à 173 000\$ et 153 000\$ respectivement.

Les syndiqués du SEUQAM prévoient se réunir à nouveau en assemblée générale le 16 mars pour «faire le point et adopter d'autres moyens de pression, y compris la grève».

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Quatre jours de grève à l'UQAM : La question salariale toujours au coeur du litige - Mardi 17 février 2009

Privés de cours, hier, des centaines d'étudiants de l'UQAM pourraient être de nouveau en congé forcé, à quatre reprises, au cours des prochaines semaines.

Les professeurs et maîtres de langues de l'institution montréalaise ont en effet voté, hier, à 76 % en faveur du déclenchement d'une journée de grève, jeudi prochain.

Ils ont également confié à leur syndicat le mandat de déclencher trois autres journées de grève, les

25 et 27 février, ainsi que le 10 mars «s'il le juge opportun.»

L'UQAM assure que ses portes demeureront ouvertes durant ces journées de débrayage et que les chargés de cours seront en classe, comme à l'habitude.

Salaires

Les 980 professeurs et maîtres de langues de l'UQAM sont sans contrat de travail depuis le 31

mai 2007. Les négociations achoppent essentiellement sur la question des salaires.

Toujours secouée par le fiasco immobilier du Complexe des sciences et de l'îlot Voyageur, l'UQAM refuse de faire une offre salariale à ses employés, tant qu'elle n'aura pas un portrait juste de ses finances.

L'Université a jusqu'au 31 mai pour présenter un plan de relance au gouvernement.

LA TRIBUNE : Bishop's forcée de verser 500 000 \$ à l'ancien principal Poupart - Mardi 17 février 2009

Isabelle Pion, La Tribune

(SHERBROOKE) Le départ précipité de l'ex-principal de l'Université Bishop's Robert Poupart force l'institution à lui verser environ 500 000 \$.

S'il est vrai que la somme peut paraître énorme aux yeux de plusieurs, l'université n'avait d'autre choix que de respecter le contrat qui la liait à



Robert Poupart, soutient le président de la corporation de Bishop's, Robert Gordon.

Le contrat signé au moment de l'arrivée de M. Poupart prévoyait une indemnité de 12 mois de salaire pour divers motifs, notamment en cas de séparation. Cette somme s'ajoute à celle prévue pour les 19 mois qui restaient au contrat de M. Poupart, qui s'est fait montrer la porte en novembre 2007 par la direction de l'établissement.

L'ex-principal et vice-chancelier avait commencé son mandat d'une durée de cinq ans en juillet 2004. Il devait se terminer en juin 2009. Le document qui liait les deux parties indiquait également que durant la période d'indemnités de 12 mois, l'institution devait maintenir ses contributions pour le fonds de pension, les assurances et d'autres allocations.

Le contrat de Robert Poupart prévoyait un salaire de 170 000 \$. Sa rémunération a toutefois été

revue à la hausse, comme le prévoyait les conditions du contrat, en fonction d'une échelle salariale prévue au sein de l'institution. Au moment de son départ, M. Poupart gagnait environ 180 000 \$. Joint par *La Tribune*, ce dernier n'a pas voulu commenter.

«La loi n'en a rien à faire que Bishop's soit casée: la ligne directrice, c'est que nous devons respecter le contrat», lance Robert Gordon en soulignant que Robert Poupart avait de bons avocats. Une entente confidentielle est survenue après plusieurs mois de négociations. Bishop's doit toujours composer avec une situation financière très précaire: selon les états financiers non vérifiés de juin 2008, le déficit accumulé se chiffre à quelque 7,8 millions de dollars.

N'est-ce pas cher payé pour se départir de son dirigeant? Aux yeux du président de la corporation, il s'agit tout de même de la bonne décision.

«C'est clair dans mon optique qu'on en avait fini avec M. Poupart», commente-t-il.

Après un été 2007 marqué par les conflits de travail, Bishop's a connu un automne tumultueux: le conseil de faculté de l'institution avait notamment réclamé la tête de son principal. Robert Poupart n'en était pas à son premier vote de non-confiance. Il a été remplacé par intérim par Jonathan Rittenhouse, puis par l'actuel principal Michael Goldbloom.

Cette affaire a été ébruitée par le journal étudiant *The Campus*. L'éditeur en chef Fraser Lockerbie, qui signe l'article «The Half Million Dollar Man» avec Ronan O'Beirne et Matthew Hamilton, dit espérer que toute cette histoire aura un impact sur la façon d'administrer les affaires à Bishop's.

«Payer un demi-million de dollars, pour une institution en difficultés financières, c'est beaucoup d'argent», observe Fraser Lockerbie.

MÉTRO : Les professeurs décrètent une journée d'étude – Mardi 17 février 2009

JENNIFER GUTHRIE, MÉTRO

Les 980 professeurs de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) ont eu recours à une première journée d'étude hier afin de protester contre la lenteur des négociations entourant leur nouvelle convention collective.

Ce débrayage a entraîné l'annulation d'environ 40 % des cours normalement dispensés. Les chargés de cours, qui ont signé leur convention collective l'année dernière, ont maintenu leurs activités.

Les professeurs sont sans convention collective depuis le 31 mai 2007. Le Syndicat des professeurs de l'UQAM (SPUQ) avait lancé un ultimatum à l'Université pour qu'une offre salariale lui soit

soumise dimanche à minuit, mais le délai n'a pas été respecté.

Quatre autres journées de grève ont été prévues les 19, 25 et 27 février ainsi que le 10 mars, qui pourront être utilisées par le syndicat au besoin.

Pas avant le printemps

L'UQAM estime qu'il lui faudra attendre au moins jusqu'au mois d'avril avant de négocier les clauses monétaires des conventions collectives.

«Nous devons avoir une vision claire de l'état de nos finances, a expliqué à Métro Daniel Hébert, directeur des communications de l'UQAM. Nous ne pouvons pas faire d'offres monétaires pour l'instant puisque nous sommes confrontés à d'importants inconnus.»

L'université doit compléter une étude de balisage qui vise à comparer les conditions de travail de ses employés à celles qui prévalent dans les autres universités. Les conclusions de l'étude devraient être connues au cours des prochaines semaines.

La partie patronale doit également attendre que le gouvernement du Québec lui précise les modalités entourant le versement des 180 M\$ promis afin d'éponger la dette du Complexe des sciences. Cette décision est attendue à la fin du mois de mars.

Le SPUQ ne nous a pas rendu nos appels.

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : UQAM : Étudiants en congé forcé - Mise à jour le lundi 16 février 2009 à 10 h 21

Des milliers d'étudiants de l'Université du Québec à Montréal sont en congé forcé lundi.

Les 980 professeurs de l'UQAM, sans contrat de travail depuis 2007, tiennent une journée d'étude pour dénoncer la lenteur des négociations en vue du renouvellement de leur convention collective. Les cours qui sont donnés par des chargés de cours devraient toutefois être maintenus.

Les professeurs doivent profiter de cette journée d'étude pour discuter de moyens de pression qui pourraient être effectués dans les semaines à venir. En décembre dernier, le syndicat des professeurs avait fixé le 15 février comme date limite

pour arriver à une nouvelle entente avec la partie patronale.

Pas d'offre avant le dépôt du plan

La direction de l'UQAM affirme pour l'instant ne pas être en mesure de faire des propositions sur le plan salarial. Elle attend notamment les résultats d'une étude comparative sur la rémunération de ses professeurs. Cette étude, réalisée par une firme externe, vise à comparer les conditions de travail à l'UQAM avec celles des autres conventions collectives du secteur universitaire québécois.

L'UQAM doit aussi préparer un plan de retour à l'équilibre budgétaire, et refuse de présenter une offre à ses employés tant que ce plan sera adopté. Le plan doit être soumis au gouvernement Charest au plus tard le 31 mai prochain.

Après être venu en aide à l'UQAM dans le dossier de l'îlot Voyageur, Québec a augmenté de 180 millions de dollars son aide à l'institution, l'automne dernier, pour la soulager de sa dette contractée lors de la construction du Complexe des sciences. L'UQAM s'était quant à elle engagée à équilibrer son budget d'ici l'année 2013-2014.

LE SOLEIL : Représentation des étudiants universitaires: une voix pour les associations indépendantes – Lundi 16 février 2009

Daphnée Dion-Viens, Le Soleil

(Québec) Une autre voix pourrait s'ajouter à la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). Les associations étudiantes indépendantes veulent se regrouper pour se faire entendre auprès du ministère de l'Éducation.

La FEUQ - qui célèbre ses 20 ans cette année - compte environ 120 000 membres répartis dans une quinzaine d'associations. Elle a perdu des plumes au cours des dernières années, puisque 60 000 membres lui ont tourné le dos depuis 2004. Parmi les récalcitrants, on trouve la CADEUL et l'ELIÉS, les deux associations étudiantes de premier et deuxième cycles de l'Université Laval. Depuis qu'elles font cavalier seul, les deux organisations ne sont plus représentées à l'échelle

nationale. Le ministère ne discute qu'avec les regroupements étudiants qui sont formellement constitués.

C'est pourquoi la CADEUL voit d'un bon œil le projet proposé par l'association étudiante de l'Université de Sherbrooke, le REMDUS. L'objectif : réunir les quelque 70 000 étudiants représentés par des associations indépendantes au sein d'une «table des indépendants» qui leur permettrait de se faire entendre auprès du ministère de l'Éducation. Depuis juin dernier, les associations se réunissent déjà une fois par mois de façon plutôt informelle.

Statut légal

«Lorsqu'il y a eu le débat l'an passé sur les frais institutionnels obligatoires, nous n'avons pas pu

être consultés parce que nous n'avions pas de statut légal. On aimerait remédier à la situation», affirme Simon Bérubé, président de la CADEUL.

Au REMDUS, la présidente Christelle Lison dit vouloir garder une structure souple qui permettrait aux associations membres de garder une grande autonomie. «On veut permettre aux associations de se retirer à n'importe quel moment si elles sont en désaccord avec un projet, dit-elle. Et pour l'instant, il n'y aura pas de cotisations imposées aux étudiants.»

Parmi les associations indépendantes, on trouve aussi la Students Society of McGill University et des associations départementales de l'UQAM.

LA PRESSE : 20 ans de la FEUQ: «Il faut une commission Parent II» - Mercredi 11 février 2009

Marie Allard, La Presse

«Il est plus que temps qu'on se donne une commission Parent II», a dit hier à La Presse David

Paradis, président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). C'est aujourd'hui le 20e anniversaire de la FEUQ - une longévité

record pour un regroupement étudiant national -, mais au lieu de fêter, son président s'inquiète.

M. Paradis réclame une commission aussi importante que celle ayant mené à la création du ministère de l'Éducation, il y a 45 ans. «On sent clairement un manque de vision en éducation, a-t-il déploré. On veut susciter un débat de société, pour repenser de fond en comble notre système d'éducation. C'est d'autant plus nécessaire dans le contexte actuel de crise économique.»



La Fédération universitaire québécoise (FEUQ), qui fête ses 20 ans aujourd'hui, réclament une nouvelle commission sur l'éducation. «On veut susciter un débat de société», a dit David Paradis, 24 ans, président de la FEUQ.

Photo: Alain Roberge, La Presse
C'est dans un climat aussi morose - avec récession et hausse des droits de scolarité - que la FEUQ est née, le 11 février 1989. «L'ensemble de ses efforts se résume à une chose: l'amélioration

réelle des conditions des étudiants», a indiqué M. Paradis, qui avait 4 ans à l'époque.

Parmi les gains de la Fédération, on compte le gel des droits de scolarité pendant 13 ans et le retour des 103 millions abolis dans les bourses en 2005. «La FEUQ a donné de la crédibilité au mouvement étudiant et a été une pépinière pour la classe politique, a observé Éric Bédard, historien à la TELUQ. Elle a aussi été un lieu intéressant de réflexion.» Fondée alors que les groupes étudiants refusaient toute forme de partenariat avec le pouvoir, la FEUQ «est l'extrême inverse», selon M. Bédard. «C'est un groupe qui vise à influencer l'opinion publique plus que la confrontation», a-t-il précisé.

Cela n'est plus si vrai, selon Pier-André Bouchard-St-Amant, président de la FEUQ lors des grèves historiques de 2005. «Certains dossiers réclament plus de muscle et en 20 ans, la FEUQ a beaucoup évolué, a-t-il indiqué. La FEUQ est passée du complet-cravate avec valise au complet sans cravate avec des pancartes de manifestation.»

Perte de 60 000 membres

Incontournable, la FEUQ reste régulièrement consultée par le gouvernement. «C'est un acquis important auquel nous ne pouvions que rêver il y a 20 ans», s'est réjoui Nicolas Plourde, son premier président, aujourd'hui avocat associé chez Heenan Blaikie.

Cela ne l'a pas empêchée de perdre 60 000 membres depuis son sommet de 2004. La FEUQ regroupe maintenant 15 associations représentant

120 000 étudiants. «Il n'y a pas de problème de désaffiliation cette année», a assuré M. Paradis.

Mais la division reste vive chez les étudiants. «Il n'y a pas à fêter ou à se réjouir des 20 ans de la FEUQ», a dit Alex Desrochers, porte-parole de l'ASSÉ, autre regroupement étudiant qui compte 40 000 membres. «L'an passé, la FEUQ n'a pas agi énormément pour bloquer le dégel des droits de scolarité», a-t-il illustré.

La hausse des droits de 100\$ par an pendant cinq ans «est une déception», a reconnu M. Paradis. «De 6000 à 13 000 personnes ne pourront pas faire d'études universitaires à cause de ça», a-t-il dénoncé.

Que sont-ils devenus?

- * Pier-André Bouchard-St-Amant, président de la FEUQ en 2004-2005 Étudiant au doctorat en science économique à la London School of Economic
- * Pascal Bérubé, vice-président en 1998-1999 Député de Matane (Parti québécois)
- * François Rebello, président de 1994 à 1996 Député de La Prairie (Parti québécois)
- * Serge Charlebois, président de 1992 à 1994 Professeur de génie physique à l'Université de Sherbrooke
- * Nicolas Plourde, président de 1990 à 1992 Avocat associé chez Heenan Blaikie

Source: Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ)

THE GAZETTE : Number of foreign students at U de M doubles in 10 years – Wednesday, February 11, 2009

The number of foreign students at Montreal universities has soared in the last decade, buoyed by aggressive recruiting campaigns and a global hunger for post-secondary education.

Foreign students at the Université de Montréal doubled between 1998 and 2008, accounting for 5,600 of the school's 56,000 students, including its affiliated schools, the École Polytechnique and HEC Montréal.

Whereas foreign students at McGill cited the city's multicultural diversity and the university's international reputation as motivation, the attractions of U de M were more varied, university spokesperson Sylvain-Jacques Desjardins said.

"Many programs offered here are not offered elsewhere," he said. "And there is an enormous tradition of French students coming to study because of the agreements the Quebec government has signed with France and other francophone nations for student exchanges."

The city's quality of life, artistic culture and security also count, Desjardins said.

Students from countries that have reciprocal arrangements pay Quebec rates, the lowest in North America, notes Bruno Viens, head of the international student office at the U de M.

"If you want to get a taste of the American system, this is good place to do it," he said.

Students like 31-year-old Emilia Serafin-Jimenez from Mexico, who's doing her master's degree in international relations at the U de M, pays \$1,800 a year instead of the usual \$6,000 fee for students from abroad. And stays in a city where living expenses are 30 per cent lower than most North American cities.

Students from 187 countries are enrolled at the U de M, 56 per cent from Europe and 28 per cent from Africa, especially the francophone nations of the northeast. Anglophone students are also targeted, permitted to write papers and exams in English if their professor allows. English universities have similar agreements for French students.

McGill saw an increase of about 40 per cent over the last 10 years, in part because it has always had a relatively large proportion of foreign stu-

dents, said registrar Kathleen Massey, executive director of enrolment services. At present, 6,400 of its 34,000 students are from abroad, almost 20 per cent.

Serafin-Jimenez is applying to become a permanent resident, one of the goals behind government campaigns.

Canada is a young, sparsely populated nation of aging baby-boomers having trouble filling jobs that need university degrees, notes Lyse Huot, director of communications for the Association of Universities and Colleges of Canada.

The number of foreign students in Canadian universities went from 25,000 in 1997 to 70,000 in 2006. It's unclear how many stay, but "it's not enough," Huot said.

"Everywhere in the world university degrees are more in demand," she said.

China sends the most students, followed by the U.S., France, India, South Korea, Iran, Japan, Morocco and Pakistan. Those 10 countries account for 60 per cent of all foreign students in Canada.

LE SOLEIL : Éditorial : Les limites de l'autonomie, par Brigitte Breton – Samedi 07 février 2009

(Québec) Les universités en région sont-elles assez grandes pour voler de leurs propres ailes ou est-il encore souhaitable qu'une «autorité» assure de Québec une synergie maximale entre elles? Même si l'Université du Québec a 40 ans, le fonctionnement en réseau de neuf établissements universitaires demeure la meilleure garantie pour offrir des services variés et de qualité aux jeunes, aux entreprises et aux communautés vivant hors de Québec et de Montréal.

Le jeune du Bas-Saint-Laurent, de l'Abitibi ou du Saguenay/Lac-Saint-Jean qui entreprend des études universitaires ne se soucie pas de la gouvernance et de l'organisation du réseau de l'Université du Québec. S'il opte pour l'Université du Québec à Rimouski, pour l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, ou pour celle de Chicoutimi, c'est parce qu'il peut obtenir près de chez

lui une formation universitaire et professionnelle de qualité. Il peut également prévoir y enseigner, voire y faire de la recherche.

L'Université du Québec à Rimouski, avec ses 5600 étudiants, celle d'Abitibi-Témiscamingue, avec ses 2800 étudiants et celle de Chicoutimi, avec ses 6500 étudiants, pourraient-elles offrir longtemps les mêmes possibilités, sans le soutien du réseau? Ce n'est pas assuré.

Chaque établissement dispose bien sûr des compétences administratives et professionnelles pour bien fonctionner. Le milieu universitaire est cependant un milieu de très forte concurrence. La compétition existe au sein même de l'Université du Québec et entre les autres universités du Québec, comme Laval, Sherbrooke ou McGill. La concurrence vient aussi du reste du Canada et de l'étranger. Tous les campus sont à la chasse aux

étudiants québécois et étrangers, aux meilleurs professeurs, aux plus brillants chercheurs. Elles s'arrachent aussi les fonds publics, les subventions des organismes de recherche et les contributions du secteur privé.

Dans un tel contexte, comment un petit établissement situé loin des grands centres urbains peut-il espérer tirer son épingle du jeu seul? La partie risque d'être difficile. Le partage de ressources humaines et financières à travers le réseau, la mise en commun d'expertise, la présence d'un porte-étendard permettent des économies et assurent plus d'efficacité et de visibilité. Chaque université peut aspirer à une totale autonomie et espérer se libérer des obligations qui la lient aux autres établissements. Il n'est pas sûr cependant que cette autonomie se traduira à long terme par de meilleurs services dans chacune des



communautés. L'Université du Québec à Montréal, par sa situation géographique et avec ses 48 000 étudiants, pourrait probablement se tirer d'affaires. Mais les autres? Notre préjugé favorable au maintien du réseau de l'Université du Québec ne signifie pas que rien n'est à changer dans l'organisation de celui-ci. Après 40 ans d'existence, la loi constituante de ce réseau doit être mise à jour et tenir compte des progrès réalisés depuis les quatre dernières dé-

cennies en matière d'enseignement supérieur et de recherche. La loi doit aussi s'arrimer aux nouvelles règles de gouvernance que le gouvernement Charest veut établir pour toutes les universités, qu'elles soient ou non dans le giron de l'Université du Québec. Le fiasco immobilier et financier de l'Université du Québec à Montréal, qui a coûté plus de 350 millions \$ aux contribuables, a révélé les lacunes du système.

À sa création, en 1968, le réseau se voulait un outil pour rendre la formation universitaire disponible sur tout le territoire québécois. On y voyait également un levier pour l'essor des régions. Quarante ans plus tard, ces objectifs ont été atteints. Ils demeurent cependant la raison d'être de l'Université du Québec et doivent toujours guider son action.

THE GAZETTE : Poor universities have curiously deep pockets when it's time for golden handshakes, by Peggy Curran – Saturday, February 07, 2009

Nice work if you can get it. Even nicer, if you do lose it. A published report yesterday that revealed Ann Dowsett Johnston had collected an astonishing \$761,000 in salary, perks and severance between the time she arrived at McGill University as a much-hyped vice-principal in February 2006 and the time she left 19 months later highlights a peculiar anomaly at Montreal's "cashstrapped" institutions of higher learning. Crying poor, these publicly funded bodies routinely say they don't have enough money to compete, to balance their budgets, hire and keep the best professors and provide their students with the best facilities, scholarships or libraries. So donors must reach deeper, students must pay more tuition, and support staff, part-time faculty and teaching assistants must add water to their soup. Meanwhile, the people in the top offices have embraced a corporate business model that promises generous compensation on a par with what they believe they could pull in the private sector – deals that persist even if they don't live up to their advance billing or, indeed, turn out to be liabilities. Roch Denis, who as rector of the Université du Québec à Montréal authorized the disastrous construction projects that brought the institution to the brink of bankruptcy, was entitled to a year's sabbatical and collected \$173,000 after he stepped down in 2007. Mauro Malservisi, who was UQÀM's vice-rector (finance) during that period, received \$153,000 in severance pay. Concordia University has never spelled out the details of its settlement with president Claude Lajeunesse, who left after a clash of wills and

cultures two years into his five-year mandate. However, insiders say the president, who was earning \$350,000 a year, picked up a cool \$1 million when he walked out the door. Dowsett Johnson was editor of Maclean's hugely successful University Rankings publication when she arrived at McGill in February 2006 as vice-principal of development, alumni and university relations. A friend of McGill principal Heather Munroe Blum, she had been expected to lead the university's ambitious fundraising campaign. However, she left without fanfare in September 2007, less than two months before the official launch. During her stint at McGill, Dowsett Johnston received \$439,788 in wages and benefits. When she left, she received \$321,471.95. Vaughan Dowie, executive head of public affairs at McGill, said yesterday that confidentiality rules prevent the university from discussing why a particular employee leaves or the terms on which the two sides parted company. While there are obvious risks of bad publicity when severance packages like this are revealed, Dowie said he is confident that most people will understand McGill's need to accept its contractual obligations. "The university doesn't make these decisions frivolously," he said. University brass huffed and puffed when, in the wake of the UQÀM fiasco, Education Minister Michelle Courchesne proposed legislation to make universities and their governing boards more accountable, insisting they are capable of managing their own affairs. Maybe. Maybe not. As stewards of public funds, universities need to proceed more cautiously – whether they are

signing multimillion-dollar deals for new campuses they can't afford or recruiting highpriced talent and promising them the moon, stars and expense account. After all, as well-placed sources were quick to point out yesterday, Dowsett Johnson was one of a string of senior administrators, middle managers and non-academic personnel hired by McGill in recent years who stayed only a short time and left with golden handshakes. The jarring optics weren't lost yesterday on the lawyer representing McGill's support staff in a protracted labour dispute. "We are once more surprised at McGill's unwillingness to give us a fair wage increase but their willingness to give exaggerated severance packages for individuals that were part of the McGill community less than two years," said Marco Romani, legal counsel for the McGill University Non-Academic Certified Association, which represents 1,350 employees. Romani predicted that Munroe Blum will get an earful Tuesday when she meets members of the McGill community at a town hall session in the Bronfman building. "It's not a question of us planning to ambush her, but rather the fact that McGill keeps setting itself up." During negotiating sessions, Romani said, McGill administrators have cited responsible management practices to explain why they cannot afford to increase wages for support staff as much as other universities have done. "With a situation like the one that came out today," he asked, "can someone please explain to us how we can believe anything they say?"

LE SOLEIL : Étudier trop longtemps coûte cher... à l'université – Vendredi 06 février 2009

Daphnée Dion-Viens, Le Soleil (Québec) Le chemin qui mène au diplôme est parfois long, très long. Préoccupée par les étudiants qui prennent de plus en plus de temps à compléter leur maîtrise ou leur doctorat, l'Université Laval veut s'attaquer à cette problématique, jugée «dématurée». «Où est le problème?» répondent les étudiants, bien contents de conjuguer études et boulot, quitte à rester plus longtemps sur les bancs d'école. La possibilité d'étaler des études supérieures sur plusieurs années permet à un plus grand nombre d'étudiants de décrocher un diplôme, malgré un horaire de travail chargé ou un enfant à élever. «Ce n'est pas une mauvaise chose, plusieurs étudiants y trouvent leur compte», rappelle Jérôme Lankoandé, président de l'Association des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures (AELIES). Mais ces étudiants coûtent cher à l'Université, déplore l'administration. Selon les règles de financement du ministère de l'Éducation, les universités sont financées annuel-

lement selon le nombre d'étudiants inscrits. Plus il y a d'étudiants, plus la subvention est généreuse. Mais le ministère ne finance pas éternellement les étudiants aux cycles supérieurs. Pour un étudiant à la maîtrise, le gouvernement coupe les vivres après quatre sessions. Au doctorat, les subventions s'arrêtent après huit sessions. Résultat : si un étudiant termine son doctorat en six ans, l'Université aura assumé pendant deux ans les frais encourus par sa formation. «C'est plate à dire, mais après un certain temps, la formation est à nos frais. Les professeurs, les locaux... On est contents pour les étudiants mais le ministère ne nous paie pas pour ça. C'est pré-occupant, d'un point de vue financier», affirme Bernard Garnier, vice-recteur aux études à l'Université Laval. Avant de mettre en place différentes mesures, l'Université Laval veut d'abord recenser le nombre d'étudiants à la maîtrise et au doctorat qui ne sont plus financés par le ministère. «Il faut faire prendre conscience aux gens de l'ampleur de la problématique», affirme M. Garnier. Pour y arriver, la commission des études, la commission des

affaires étudiantes et la faculté des études supérieures mettront la main à la pâte. En moyenne, les étudiants de l'Université Laval obtiennent leur maîtrise en un peu plus de deux ans et leur doctorat, en près de cinq ans. Mais ces chiffres varient selon les secteurs. En sciences de l'éducation par exemple, les étudiants obtiennent leur maîtrise en deux ans et demi. Selon M. Garnier, le Québec se distingue à ce chapitre, puisque les étudiants obtiennent plus rapidement leur diplôme au Canada anglais, aux États-Unis et en Europe. À l'Université Laval, des mesures incitatives sont déjà en place pour encourager les étudiants à diplômé plus rapidement. Une somme d'argent – par tranche de 1000 \$ par exemple – leur est carrément versée lorsqu'ils franchissent dans les délais requis les étapes de leur formation (scolarité, dépôt de mémoire ou de thèse, etc.). Au total, l'Université consacre 3 millions \$ par année à ces mesures de soutien.



UQAM | FIASCO

Les primes de départ suscitent l'indignation

SÉBASTIEN MÉNARD
Le Journal de Montréal

Le versement de primes de départ à deux cadres responsables du fiasco immobilier de l'UQAM suscite l'indignation de l'ADQ.

« Dans ce cas-ci, comme dans le cas d'Henri-Paul Rousseau, on ne comprend pas pourquoi des hauts fonctionnaires auraient droit à une prime de départ lors d'une démission », indique l'attaché de presse de l'ADQ, Sébastien Lépine.

Généreuses allocations

L'ex-recteur Roch Denis et son adjoint aux finances Mauro Malservisi ont tous

les deux bénéficié de généreuses allocations, lorsqu'ils ont quitté l'UQAM.

Denis a touché 173 000 \$ durant un « congé de perfectionnement d'un an », alors que Malservisi a reçu une « prime de séparation » de 153 002 \$ à sa retraite.

Ces deux individus, ainsi que l'ex-directeur des investissements, Nicolas Buono, ont été identifiés comme les principaux responsables du gâchis immobilier de l'UQAM par le vérificateur général du Québec, Renaud Lachance.

Hier, la directrice des communications de l'institution, Francine Jacques, a martelé que ces primes ont été consenties en vertu d'un règlement de l'Université du Québec et non d'un règlement de l'UQAM.

Elle souligne qu'on ne connaissait pas l'ampleur du fiasco au moment où les deux cadres ont bénéficié de ce traitement.

« Ils avaient droit de se prévaloir de ce protocole, dit-elle. Ça n'a rien à voir avec leur rendement ou avec leur implication dans la dérive immobilière de l'UQAM. En ce moment, ils ne sont pas accusés au criminel, ni l'un, ni l'autre », fait-elle valoir.

■ Le fiasco immobilier de l'UQAM a coûté plus de 400 M\$ aux contribuables québécois. Cette somme a été engloutie dans les projets de construction du Complexe des sciences et de l'îlot Voyageur.

CYBERPRESSE : L'ex-vice-recteur de l'UQAM réplique-Vendredi 30 janvier 2009

Francis Vailles, La Presse

(Montréal) L'ex-vice-recteur des affaires financières de l'UQAM, Mauro Malservisi, n'a rien à se rapprocher dans les problèmes immobiliers de l'université.

« Il n'y a pas d'argent qui a été perdu ou de dépassements de coûts. Il y a eu une extension du projet, des travaux ajoutés », a dit M. Malservisi au téléphone.

L'ex-gestionnaire aujourd'hui à la retraite affirme que les problèmes immobiliers s'expliquent par des problèmes de financement et non de mauvaise gestion. Selon M. Malservisi, le coût au mètre carré du Complexe des sciences se compare avantageusement aux constructions universitaires

de l'époque. « La vérité n'est pas aussi simple qu'on le dit. Il ne faut pas faire d'analyse partielle », dit-il.

Mauro Malservisi juge qu'on ne doit pas faire de rapprochement entre ce qui s'est produit et la prime qu'il a reçue à la retraite. « La prime est dans le protocole des cadres supérieurs. C'est la norme quand un cadre supérieur termine un mandat », dit-il.

Mauro Malservisi a pris sa retraite en mai 2006 à l'âge de 65 ans après avoir passé 37 ans au service de l'université. Il a alors touché une « indemnité de départ » de 153 002 \$.

Nous n'avons pu joindre Roch Denis. Au moment de sa démission, en décembre 2006, le conseil

d'administration de l'UQAM avait souligné son engagement indéfectible pour l'université et l'importante contribution à son développement.

« Son mandat comme chef d'établissement aura été marqué par un repositionnement de l'UQAM comme grande université engagée à participer au progrès social », avait alors déclaré le président du CA, Alain Lallier.

Professeur au Département de science politique depuis 1971, M. Denis est devenu recteur en 2001, mandat qui avait été renouvelé en avril 2006, six mois avant sa démission. Son mandat devait prendre fin en 2011.

UQAM : Fiasco de l'îlot Voyageur : Généreuses primes de départ pour les responsables – Vendredi 30 janvier 2009

Francis Vailles, La Presse

(Montréal) Deux des trois responsables du fiasco de l'UQAM ont eu droit à une importante allocation de départ lorsqu'ils ont quitté l'université, a appris *La Presse Affaires*.

L'ex-recteur Roch Denis a touché quelque 173 000 \$ en 2007 après avoir laissé ses fonctions. Quant à Mauro Malservisi, l'ex-vice-recteur responsable des affaires financières, sa retraite en mai 2006 a été accompagnée d'une « indemnité de départ » de 153 000 \$.

Le désastre immobilier de l'UQAM a fait l'objet de rapports sévères du vérificateur général du Québec, Renaud Lachance. Selon le rapport de juin 2008, les trois dirigeants ont bâclé leur travail et manqué de transparence dans les projets de l'îlot Voyageur et le Complexe des sciences. En cinq ans, le budget des deux projets est passé de 392 millions à quelque 728 millions de dollars.

Le fiasco a obligé le gouvernement à allonger près de 380 millions pour sortir l'UQAM du pétrin. L'université a dû resserrer considérablement ses dépenses pour obtenir cette aide.

Aujourd'hui, une enquête criminelle de la Sûreté du Québec est en cours. Elle concerne MM. Denis et Malservisi, de même que l'ex-directeur du développement, Nicolas Buono, qui a été congédié.

L'UQAM examine aussi s'il y a matière à poursuite civile contre les trois individus, nous indique la porte-parole de l'UQAM, Francine Jacques.

Un congé de perfectionnement

Roch Denis a démissionné de son poste de recteur en décembre 2006 dans la foulée des révélations

entourant les dépassements de coûts du projet du Complexe des sciences. Bénéficiant de la sécurité d'emploi, M. Denis était alors admissible à une « prime de séparation » équivalente à un an de salaire ou à un « congé de perfectionnement » d'une durée d'un an sans diminution de salaire.

Cette information se retrouve dans le protocole relatif aux conditions de travail des cadres supérieurs de l'Université du Québec. Le « congé de perfectionnement » n'y est assorti d'aucune condition quant à l'emploi du temps de celui qui en bénéficie.

En décembre 2006, Roch Denis a donc opté pour le congé de perfectionnement d'un an, au terme duquel il a pris sa retraite, en janvier 2008, nous a confirmé la porte-parole de l'UQAM, Francine Jacques.

Le cas de Mauro Malservisi est un peu différent. L'ex-vice-recteur a pris sa retraite de l'UQAM au terme de l'année universitaire terminée le 31 mai 2006. Il avait alors 65 ans et avait passé 37 ans dans l'organisation.

Mauro Malservisi a alors eu droit à sa « prime de séparation » d'un an, soit 153 002 \$, est-il indiqué dans l'état du traitement des cadres de l'UQAM, que *La Presse* a obtenu grâce à la Loi sur l'accès à l'information. Le départ de M. Malservisi est survenu avant l'annonce officielle de dépassements de coûts, mais après que la firme de notation de crédit Moody's ait sonné l'alarme sur les finances de l'UQAM, en février 2006. Le syndicat des professeurs avait alors publiquement fait part de son inquiétude.

Dans la fonction publique du Québec, les hauts dirigeants qui sont congédiés pour « maladministration, faute lourde ou motif de même gravité » n'ont pas droit à leur allocation de départ. Pour les cadres supérieurs du réseau de l'Université du Québec, le contrat d'embauche est muet à cet égard et l'indemnité peut être versée peu importe les raisons du départ, comprend-on du Protocole. Le troisième gestionnaire critiqué par le vérificateur général, Nicolas Buono, a été congédié en août 2007. N'étant pas un cadre supérieur, M. Buono est régi par un autre protocole d'embauche, qui, dans ce cas, ne prévoit pas une indemnité de départ à la suite d'un congédiement.

À l'UQAM, on n'a pas tenté de se défilier face aux questions de *La Presse*. Concernant M. Malservisi, la porte-parole Francine Jacques dit que son rôle dans la situation financière de l'UQAM n'était pas connu au moment de sa retraite, en mai 2006. « On ne se doutait pas de l'ampleur du déficit de l'UQAM. C'est la personne qui l'a remplacée, Monique Goyette, qui a levé des drapeaux rouges », a dit Mme Jacques.

Concernant Roch Denis, nous avons demandé à l'UQAM s'il n'aurait pas été préférable de retenir sa prime jusqu'au dénouement de l'enquête. « On a tout fait pour faire la lumière sur la situation financière de l'UQAM et on a mis en place des procédures pour que de telles dérives ne se reproduisent plus. Quant aux individus, ils ont bénéficié des conditions prévues au protocole pour tous les cadres supérieurs du réseau de l'Université du Québec », a-t-elle dit.

Avec la collaboration de William Leclerc

LA PRESSE : Université du Québec : Des clauses bonbon pour les cadres supérieurs – Vendredi 30 janvier 2009

Francis Vailles, La Presse



(Montréal) Peu importe la raison, les cadres supérieurs du réseau de l'Université du Québec ont tous droit à une «indemnité de départ» d'un an s'ils quittent leur poste. C'est ce qu'on peut comprendre du protocole relatif aux conditions de travail des cadres supérieurs de l'Université du Québec et de ses établissements. Le réseau englobe l'UQAM et Télé-Université, mais également les universités du Québec à Trois-Rivières, à Chicoutimi et en Outaouais, entre autres. En tout, 51 cadres y sont assujettis.

Cette allocation d'un an est offerte «après quatre années de mandat continues». Le cadre supérieur qui veut se ressourcer pourrait aussi se prévaloir d'un «congé de perfectionnement» d'un an sans diminution de salaire. Au cours d'un même mandat, le cadre supérieur ne peut toutefois toucher que 12 mois pour les deux allocations. Le protocole n'indique pas ce qu'il advient de la prime de départ lors d'un congédiement. «Il n'y a jamais eu de congédiement à ce jour», nous répond Valérie Reuillard, porte-parole du réseau de l'Université du Québec.

Dans le secteur privé, une telle indemnité de départ suscite l'étonnement. Normalement, un employé est dédommagé s'il est forcé de quitter son emploi et non s'il part par lui-même. Ces dernières semaines, *La Presse Affaires* a appris que tous les employés permanents de la fonction publique fédérale ont droit à une telle indemnité, cadres comme syndiqués. Au Québec, les cas les plus éloquentes ont été trouvés dans les contrats d'embauche des PDG d'Hydro-Québec, de la Caisse de dépôt, de la SGF et de la SAQ, où le dédommagement se chiffre en centaines de milliers de dollars.

LE DEVOIR : Une Canadienne installée au Québec depuis 2005 réclame le droit aux prêts et bourses – Édition du jeudi 22 janvier 2008

Alexandre Shields

Le Centre de recherche-action sur les relations raciales souhaite faire invalider une disposition de la Loi sur l'aide financière aux études qu'il juge discriminatoire, à savoir la définition que l'on donne d'un conjoint. Une plainte a d'ailleurs été déposée en ce sens à la Commission des droits de la personne, qui mène actuellement une enquête. Ladite requête a été présentée au nom d'Edith Tam, une jeune femme originaire de Vancouver arrivée au Québec en avril 2005 pour poursuivre des études supérieures en géographie, en planification et en environnement à l'université Concordia. Elle vit depuis près de quatre ans avec son conjoint québécois, sans enfant.

Bien qu'ils soient reconnus comme conjoints de fait par la Régie de l'assurance maladie et la Société de l'assurance automobile du Québec, ils ne bénéficient pas du même statut auprès du ministère de l'Éducation. C'est que la Loi sur l'aide financière aux études définit un conjoint comme

étant «la personne qui est liée par un mariage ou une union civile à l'étudiant et qui n'en est pas séparée judiciairement ou de fait, ou qui vit maritalement avec lui, qu'elle soit de sexe différent ou de même sexe, et qui cohabite avec son enfant ou celui de l'étudiant».

Mme Tam s'est donc vu refuser l'accès aux prêts et bourses ainsi qu'au tarif applicable aux étudiants résidant au Québec. Elle paie ainsi le double des droits de scolarité, et ce, sans avoir droit à une aide gouvernementale.

Jugeant la définition du mot «conjoint» caduque, le Centre de recherche action sur les relations raciales (CRARR) a déposé une plainte auprès de la Commission des droits de la personne. «La recours vise à faire déclarer qu'une telle restriction de l'accès à l'aide financière aux études a des effets discriminatoires en fonction du statut civil et de la condition sociale et est donc invalide et non applicable», explique le porte-parole du Centre, Gregory Ko.

Selon lui, les couples qui décident de ne pas avoir d'enfants, qui sont biologiquement incapables d'en avoir ou qui sont formés de personnes homosexuelles sont particulièrement affectés par cette exigence requise afin de prouver le statut de leur relation.

Mme Tam, qui dit avoir beaucoup de difficulté à joindre les deux bouts, est ulcérée par la situation. «Je travaille au Québec [comme assistante de recherche], je paie des taxes au Québec et mon conjoint a une hypothèque que je contribue à rembourser, mais je ne suis toujours pas considérée comme une résidente du Québec», déplore-t-elle.

«Je veux que mon droit constitutionnel à l'égalité soit respecté par le ministère de l'Éducation du Québec et avoir accès aux programmes de prêts et bourses étudiants comme tout autre couple qui est marié ou qui est formé de résidents du Québec», demande donc Mme Tam.

LE DEVOIR : En bref - Inquiétude à TELUQ - Édition du mardi 20 janvier 2009

Devoir Le

Une coalition de professeurs, de chercheurs et d'administrateurs de la Télé-université (TELUQ) vient de lancer le site Web «Sauvons la TELUQ» afin de recueillir des appuis de gens qui sont opposés à toute intégration de celle-ci à l'UQAM. Selon ce qu'ont fait valoir hier deux de leurs porte-parole, le recteur de l'université montréalaise, Claude Corbo, souhaiterait appliquer les re-

commandations du rapport produit à sa demande par Me Pierre Brossard. Un document qui prône, selon ses adversaires, «le démantèlement pur et simple de la TELUQ et une dispersion des forces vives de la formation universitaire à distance au Québec». Ledit rapport, déposé à la fin de l'année dernière, est «l'hypothèse de travail privilégiée» par la direction, pouvait-on lire dans un courriel envoyé en décembre dernier à la communauté

universitaire. Selon ces conclusions, la Télé-université ne doit plus être «une structure particulière au sein de l'université». Elle doit plutôt se fondre dans l'offre de services de l'UQAM. Le dossier devrait être discuté au prochain conseil d'administration de l'institution, qui aura lieu le 27 janvier.

LE DEVOIR : En bref - Le recteur Luc Vinet partira après un mandat - Édition du mercredi 14 janvier 2009

Devoir Le

Le recteur de l'Université de Montréal, Luc Vinet, a informé lundi le Conseil d'administration de sa décision de ne pas solliciter un second mandat. Selon les Statuts de l'Université, il devait faire connaître avant la fin du mois de mars son désir d'entreprendre ou non un deuxième mandat de cinq ans. M. Vinet demeurera toutefois en poste

jusqu'au 31 mar 2010, date de la fin de son mandat. Le syndicat des employés de l'Université, mais aussi le syndicat général des professeurs, avaient vivement dénoncé sa nomination en 2005, soulignant que le conseil était allé à l'encontre de la recommandation unanime du comité de consultation, qui penchait alors pour une autre candidate. Le recteur s'était aussi attiré les fou-

dres des associations étudiantes. À l'occasion de sa comparution devant la Commission de l'éducation, en février 2007, il avait en effet plaidé en faveur d'un dégel des droits de scolarité «afin de maintenir la compétitivité et la qualité de l'éducation des universités au Québec».

LA PRESSE : Courchesne veut baliser le développement des universités – Mercredi 14 janvier 2009

Marie Allard, La Presse

La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, veut baliser l'expansion des universités qui multiplient les campus secondaires, a appris *La Presse*. La ministre veut «qu'on s'assure d'une cohérence dans le développement des services universitaires dans les régions et les milieux urbains», a confirmé Jean Pascal Bernier, son attaché de presse. Elle a confié à la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) le mandat «de se pencher sur la question du développement hors campus des universités», a indiqué M. Bernier. «C'est un sujet chaud à la CRE-

PUQ?», a dit Bruno-Marie Béchard, recteur de l'Université de Sherbrooke.

Déjà, les recteurs ont proposé de déposer tous leurs nouveaux projets à la CRÉPUQ, afin que les autres universités puissent en prendre connaissance. Cela permettra de «favoriser des échanges, des partenariats et de s'assurer qu'il y ait des compléments entre les différents projets?», a expliqué Daniel Zizian, directeur général de la CRÉPUQ.

Des «principes devant guider le développement de l'offre de formation dans de nouveaux sites?» ont aussi été identifiés par les recteurs. Ils consis-

tent à s'assurer que la délocalisation améliore le taux de diplomation, qu'elle réponde aux besoins des milieux, que la formation soit complémentaire à ce qui existe déjà et de même qualité que dans les campus principaux.

Drummondville, Granby et Sainte-Thérèse courtisent les universités

«La ministre nous a fait savoir à l'automne qu'elle recevait positivement ce qu'on avait soumis, mais qu'elle souhaitait poursuivre les travaux, a dit M. Zizian. On s'attend prochainement à avoir des nouvelles.»



Le temps presse, car les universités sont très sollicitées. Au cours des dernières années, l'Université de Sherbrooke a été «?interpellée officiellement» par Laval, Lévis, Drummondville, Granby et Sainte-Thérèse pour qu'elle y implante une antenne, a indiqué son recteur.

«C'est le lot pratiquement annuel de toutes les universités au Québec, a-t-il dit. Elles se font interpellées parce que les communautés réalisent à quel point c'est important d'avoir des services universitaires sur place.»

Report de l'ouverture du campus de l'UdeM à Laval

L'Université de Montréal a, paradoxalement, annoncé hier la fermeture de son campus de Québec d'ici juin 2010. Mais c'est pour «se recentrer sur des trucs en essor comme Laval et La-

naudière», a expliqué Sophie Langlois, porte-parole de l'Université de Montréal.

Un campus de 20 000 pieds carrés relié au métro Montmorency, nommé Cité du savoir, devait accueillir plus de 1000 étudiants de l'Université de Montréal à Laval dès l'automne prochain. «Mais le chantier n'est pas commencé», a indiqué Mme Langlois. Déjà repoussée à janvier 2010, son ouverture sera encore plus lointaine. «La construction doit durer à peu près 18 mois, a-t-elle précisé. C'est toujours un beau projet sur lequel on travaille. Il reste à finaliser les ententes financières.»

L'Université de Montréal sera locataire. C'est le promoteur Pomerleau qui doit «assurer la conception, la construction, le financement et l'exploita-

tion du projet sur une période de 30 ans», indique-t-on sur le site internet de l'entreprise.

Exemples d'universités qui ont des campus secondaires

> l'Université de Montréal a des campus régionaux à Terrebonne, Laval, Longueuil et Québec (ce dernier va fermer) ;

> l'UQAM a quatre centres à L'Assomption, Laval, Saint-Lambert et Kirkland ;

> l'Université de Sherbrooke construit un campus à Longueuil ;

> l'Université du Québec en Outaouais construit un campus à Saint-Jérôme ;

> l'Université du Québec à Rimouski a un campus à Lévis ;

> l'Université du Québec à Trois-Rivières a un centre à Québec.

LA PRESSE : Hausse des demandes d'admission aux programmes d'études supérieures – Merredi 14 janvier 2009

Tobi Cohen, La Presse Canadienne, Montréal
Alors que le nombre d'offres d'emploi de premier échelon est en baisse de 25% es directeurs canadiens de programmes universitaires de troisième cycle se préparent à recevoir un nombre grandissant de demandes d'admission en vue de la prochaine année scolaire.

Il semble que les étudiants choisiront de demeurer sur les bancs d'école plutôt que d'intégrer le marché du travail, au moment où celui-ci est durement touché par l'incertitude économique.

L'Université de Toronto a déjà reçu 12 631 demandes d'admission à des programmes de troisième cycle, une augmentation d'environ neuf pour cent par rapport à la même période l'an

dernier, selon la doyenne d'études supérieures de l'université, Susan Pfeiffer.

Du côté de l'Université Queen's, de Kingston, en Ontario, le nombre de demandes d'admission à la maîtrise en administration des affaires (MBA) a doublé, comparativement à l'an dernier, selon le directeur du programme, Scott Carson.

Les membres de direction des universités canadiennes s'attendent à ce que la compétition soit forte pour décrocher le peu d'emplois de premier échelon qui seront offerts prochainement, mais également à ce que la lutte soit féroce quant à l'obtention de places au sein des programmes de troisième cycle universitaire.

Le directeur du service de planification de carrière de l'Université McGill, Gregg Blachford, a pour sa part reconnu qu'une hausse des demandes d'admission aux écoles supérieures était chose commune en période de difficultés économiques.

Les offres d'emploi présentées à l'Université McGill ont baissé de 10 pour cent, a-t-il indiqué, alors qu'elles ont chuté de 25 pour cent du côté de l'Université de Calgary.

Le mois dernier, les Canadiens ont subi plus de 34 000 pertes d'emploi à travers le pays, selon des données publiées par Statistique Canada la semaine dernière.

THE GAZETTE : Concordia student union's financial chaos defeats even auditors : "For now, CSU executives use words like 'negligence' and 'incompetence' to describe the financial mess.", by Peggy Curran – Wednesday, January 14, 2009

Tens of thousands of dollars are either missing or unaccounted for. Bills weren't opened for months, taxes and payroll deductions weren't paid for years. Bank accounts were seized while the accounts manager stayed at home and her bosses allegedly turned a blind eye.

Now the Concordia Student Union is preparing a civil lawsuit as it scrambles to pick up the pieces after what they call years of bungling – or worse – by its former comptroller, Marie Lyonnais, and the elected officials who were supposed to oversee spending of \$2 million in student fees.

Keyana Kashfi, president of the student government that represents Concordia University's 30,000 undergraduate students, says it was only after her executive took office last spring that outgoing student leaders let them in on a nasty secret. Chaotic budget practices dating back to December 2005 had carved a huge, as yet unfathomed, hole in the CSU's bank balance.

Exactly how much money has slipped away between 2005 and May 2007, and where it went, still isn't clear.

That's because many files, cheques and bank statements are missing. Those that remain are in such disarray that accountants hired to conduct a forensic audit finally threw up their hands, saying they didn't have enough data to decide whether money was mismanaged, misspent or fraud had occurred.

Still, there were troubling details.

The audit found cash sales during orientation weeks for the two years between 2005 and 2007 listed at a total of \$40,000 – compared with the

roughly \$90,000 collected in cash during this fall's orientation events.

There's also an unexplained \$6,000 transfer from the CSU's internet bank account to Marie Lyonnais's credit card. Kashfi said there could be a good explanation for that – officials sometimes use their own credit cards to cover expenses, then file invoices to get reimbursed.

Nevertheless, as a precaution, the CSU has since cancelled inter net banking services and now requires three signing officers for its cheques.

The CSU has an annual budget of \$1.8 million to \$2 million, the bulk of it raised through student fees with the rest coming from sponsorships and revenue from campus events. That money pays about 30 salaries and funds orientation, student clubs, the housing and job bank, tutoring and advocacy centres.

The CSU has been burned before.

In the early 1990s, the student union changed its budget measures when an audit showed thousands of dollars unaccounted for, resulting in a huge deficit. Nine year ago, the CSU was bilked of nearly \$200,000 by a vice-president who wrote 52 unauthorized cheques. After that episode, the CSU tightened its financial structures and in 2003, hired Lyonnais to look after the books.

But in the autumn of 2005, Kashfi said, Lyonnais stopped going to the office, citing personal reasons to work from home.

For now, Kashfi and CSU executives use words like "negligence" and "incompetence" to describe the financial mess.

An investigation is ongoing while the CSU's lawyers prepare a lawsuit against Lyonnais.

The CSU is also examining the role of student politicians who oversaw her work, notably Mohamed Shuriye, who was CSU president when the financial confusion began in 2005, and his vice-president (finance), Nadia Hissin.

"As the officer of an organization, it is your job and your elected responsibility, your fiduciary duty, to check up on your financial statements and make sure that what you are doing is feasible," said Kashfi, a 21-year-old fine arts student.

Lyonnais, who quit her job midway through the 2006-07 school year, now lives in Quebec City. She could not be reached yesterday.

In a telephone interview, Shuriye accused Kashfi's team of keeping him in the dark about the investigation and "playing petty politics" in trying to "spin it that Mo himself could have done more."

He noted that the current CSU executive is under siege, with a petition with more than 3,600 names circulating demanding they resign.

That petition was launched by Patrice Blais, a long-time Concordia politico who was interim president when Marie Lyonnais was hired.

Shuriye said Lyonnais was still turning up for work regularly during the year he was president and provided him and Hissin with weekly financial updates.

"We did the best we could with the numbers we had," Shuriye said. "Are you supposed to count the cash in the till?"



LA PRESSE : Université de Sherbrooke à Longueuil : Un campus à part entière, avec des résidences – Mardi 13 janvier 2009



L'Université de Sherbrooke est en train de bâtir un campus complet à Longueuil, comprenant une tour de 16 étages. Ce campus « sera reconnu pour son leadership en Montérégie et dans le Montréal métropolitain et pour la pertinence, l'originalité et la complémentarité de son offre de programmes et de ses activités de recherche », indique le Plan d'organisation qui vient d'être adopté par le conseil d'administration de l'Université.

Photo: Robert Mailloux, La Presse

Marie Allard, La Presse

C'est un campus à part entière que l'Université de Sherbrooke construit à Longueuil, et qui sera inauguré officiellement en mai. En plus de la tour de 16 étages, reliée au métro, maintenant élevée, une seconde tour est prévue dès que la demande sera suffisante. Déjà, à partir de janvier prochain, 10 000 personnes fréquenteront le campus, «et vous savez, ça monte vite», a dit hier à La Presse Bruno-Marie Béchar, recteur de l'Université de Sherbrooke.

Il y aura des salles de cours, des laboratoires, une bibliothèque, un toit vert servant de parc où les étudiants prendront leurs pauses «et même des résidences universitaires» qui ouvriront «prochainement» dans le voisinage, a indiqué M. Béchar. Au lieu d'avoir un centre sportif classique, de l'espace sera loué à une entreprise «genre Nautilus», a précisé Denis Marceau, nommé au nouveau poste de vice-recteur au campus de Longueuil. Même chose pour les services alimentaires, qui seront offerts par des restaurants situés à la base des tours.

Un «plan d'organisation» du campus de Longueuil, visant à ce qu'il soit «davantage reconnu pour son leadership en Montérégie et dans le Montréal métropolitain», a récemment été adopté. On y indique que «l'Université de

Sherbrooke se distingue comme l'une des cinq universités du Montréal Métropolitain», une affirmation qui risque de faire jaser dans les milieux universitaires.

Désormais, au lieu d'être une simple unité administrative, le complexe de Longueuil devient un vrai campus, «dirigé carrément par la direction de l'Université», a expliqué M. Béchar. Les neuf facultés de l'Université de Sherbrooke y offrent 90 programmes, en collaboration avec l'hôpital affilié Charles-LeMoine, et on y trouve cinq chaires de recherche.

Fait unique, tout ce beau monde se retrouvera sous un même toit, «ce qui est vraiment une structure d'avenir pour l'université, a indiqué M. Béchar. Je pense qu'on va voir là éclore un paquet de réalisations multidisciplinaires qu'il serait difficile d'imaginer dans des campus traditionnels.»

Québec donne 26 millions et exerce une surveillance

Implantée depuis 50 ans à Longueuil - à la demande du gouvernement de l'époque, a souligné le recteur - l'Université de Sherbrooke veillera à «offrir quelque chose de nouveau». Seules les formations qui ne sont pas en compétition directe avec celles offertes par les autres universités iront de l'avant, a assuré M. Béchar.

Quant au financement du nouveau campus - à un coût prévu de 125 millions sans la seconde tour -, il ne s'est pas fait par émissions d'obligations comme à l'UQAM. «C'est un financement sur 30 ans par une firme internationale», a indiqué le recteur, à un taux fixe qui serait d'environ 5%. «Suite à une analyse financière», le ministère de l'Éducation a accordé 26 millions pour le nouveau pavillon de Longueuil, a indiqué Jean-Pascal Bernier, attaché de presse de la ministre Courchesne. «Le MELS fait un suivi de la construction», a-t-il précisé.

Déjà, la location de locaux commerciaux «va très bien», a assuré M. Béchar, qui a été questionné à ce sujet par son conseil d'administration avant Noël. «Le conseil avait une crainte par rapport à l'arrivée d'une récession économique, à savoir si ça causerait des difficultés à notre mandataire, mais la démonstration a été faite que non.»

RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Un an plus tôt que prévu, l'Université de Sherbrooke a retrouvé l'équilibre budgétaire. Les états financiers 2007-2008, adoptés juste avant Noël, font état d'un léger surplus de 683 000\$ après des dépenses de 285 millions. «Et le budget pour l'exercice en cours est équilibré, a assuré hier Bruno-Marie Béchar, le recteur. L'Université de Sherbrooke est en excellente santé financière.

LE DEVOIR : Libre-Opinion - Pour le respect de l'autonomie de la Télé-université – Édition du jeudi 08 janvier 2009

Collectif d'auteurs

Au début de l'été 2008, le recteur de l'UQAM confiait à M. Pierre Brossard le soin d'examiner les modalités d'intégration de la Télé-université à l'UQAM et de lui faire ses recommandations. Bien que qualifié le 16 décembre par le recteur Corbo d'«hypothèse de travail privilégiée», le rapport Brossard est fermement rejeté par le corps professoral et la plupart des intervenants de la Télé-université. Rappelons qu'en 2005, une entente fut entérinée par les deux conseils d'administration des deux universités, alors indépendantes. À la suite de cette entente, le gouvernement accordait à l'UQAM des droits supplémentaires et lui confiait le mandat de «créer une composante désignée sous le nom de Télé-université» dont le mandat consisterait à «offrir la formation à distance de l'Université du Québec à Montréal». En échange, la Télé-université acceptait de céder sa personnalité juridique distincte pour contribuer à la création d'une grande université bimodale de la francophonie.

Ce projet a enthousiasmé les professeurs et le personnel de la Télé-université qui s'y sont engagés avec énergie et espoir. Mais l'enthousiasme devait céder peu à peu la place au désenchantement devant les difficultés financières de l'UQAM et le peu de collaboration de la part de l'institution.

Parmi les raisons justifiant notre rejet du rapport Brossard, nous en énumérons trois qui sont fondamentales. Tout d'abord, la direction de l'UQAM

accepte le dépôt d'un rapport qui contrevient à une partie du mandat initial confié par le conseil d'administration de l'UQAM à Pierre Brossard, soit «établir les conditions de l'intégration et les exigences minimales satisfaisant les deux composantes». Alors que cette résolution tenait compte de l'existence des deux composantes, le chargé de dossier a conclu que l'entité Télé-université n'existait pas. Cette interprétation lui a permis de se sentir libre de ne pas respecter les points de vue presque unanimes des intervenants de la Télé-université sur le maintien de son intégrité, et de ne pas chercher à «effectuer un quelconque arbitrage entre deux parties ni à concilier les vues de deux établissements distincts» (pages 2-3). Cette approche unilatérale est inacceptable compte tenu de l'historique du projet, et parce qu'elle ne peut tout simplement pas garantir la bonne volonté de toutes les parties impliquées dans sa réalisation.

La deuxième raison est que la préoccupation du rapport n'est plus le projet académique initial de service à la population, mais l'élimination de l'autonomie de la Télé-université et son intégration par morceaux aux entités administratives de l'UQAM. Le rapport propose d'éliminer l'autonomie financière actuelle de la Télé-université pour pallier les problèmes financiers de l'UQAM. «La formation à distance pourrait constituer un avantage concurrentiel pour le développement de l'UQAM», dit le rapport. Et le chargé de dossier quantifie cet apport concurrentiel à entre 5 et 10

millions de dollars par année (sans dire d'où il tire ses chiffres). Il propose ensuite un projet de rationalisation administrative qui, à toutes fins pratiques, nie l'intégrité et la nécessaire autonomie de la Télé-université, et qui constituerait un démantèlement. Il propose que «la gestion des programmes offerts à distance soit placée sous la responsabilité des facultés», que «les professeurs de la Télé-université soient progressivement intégrés dans les départements de l'UQAM» et que toutes les directions de la TÉLUQ (sauf la direction générale placée sur l'autorité fonctionnelle d'un vice-recteur de l'UQAM), soient abolies ou placées sous la responsabilité d'entités administratives de l'UQAM. En somme, selon le rapport, «la Télé-université de l'UQAM fait référence non pas à une structure particulière au sein de l'université, mais à une mission de service» (page 49).

La troisième raison de notre rejet du rapport tient à ce que ces mesures, si elles étaient appliquées, ne permettraient pas à l'UQAM de développer rapidement ses activités de formation à distance. Le rapport Brossard semble indiquer que les professeurs de la TÉLUQ dissémineraient l'esprit de l'enseignement à distance chez leurs collègues de l'UQAM, et que ces derniers seraient vite convaincus de dispenser à distance leurs cours. C'est accorder un grand pouvoir de persuasion aux 50 professeurs de la TÉLUQ, qui seraient dispersés dans un corps professoral d'environ 1000 professeurs, coupés du support de directions

technologiques et administratives spécifiques à la formation à distance, celles-ci tentant de convaincre leurs supérieurs et leurs collègues de l'UQAM de leur accorder une partie du budget dont ils disposent aujourd'hui. Telle est la dynamique où nous mènerait le rapport Brossard.

Nous ne sommes pas opposés à toute forme d'intégration. Nous comprenons le dilemme financier de la direction de l'UQAM et nous serions prêts à collaborer à sa résolution. Mais pour régler ces problèmes, l'UQAM doit-elle démanteler ce que le rapport Brossard qualifie de «modèle éprouvé et reconnu, une expertise appréciée et répondant à des besoins de notre société»? Alors que «la direction et la communauté de l'UQAM

doivent manifester leur confiance à la Télé-université», dit le rapport Brossard, comment se concrétiserait cette confiance si celle-ci n'existe plus comme entité?

Le rapport Brossard concerne l'UQAM, et toute la collectivité québécoise. Quel impact aurait le rapport Brossard sur l'avenir de l'enseignement à distance, auquel la Télé-université contribue depuis 35 ans? Est-ce que ses recommandations permettraient à la collectivité québécoise d'enrichir son patrimoine éducatif ou répondent-elles simplement aux attentes qu'a l'UQAM de régler ses problèmes financiers? Au-delà de ces questions, pourquoi braderions-nous un des joyaux internationaux de l'enseignement universitaire

pour des finalités financières? Avant qu'il ne soit trop tard, la direction et le conseil d'administration de l'UQAM doivent reprendre une réflexion conjointe avec la TÉLUQ plutôt qu'une démarche unilatérale, en vue d'élaborer un projet qui soit dans le meilleur intérêt de la population.

Yves Lecomte et Gilbert Paquette, Paul Bleton, Louise Bourdages, Marc Couture, France Gagnon, Alain Laramée, Jean-Yves Lescop, Angéline Martel, Luc Nadeau, Danielle Paquette, Mario Poirier, Denis Robichaud, Hubert Wallot, Kevin Wilson (Professeurs à la Télé-université)

LE DEVOIR : Universités - Les professeurs craignent le savoir à «retombées commerciales» - Édition du mardi 06 janvier 2009

Alexandre Shields
La Fédération québécoise des professeurs et professeurs d'université (FQPPU) craint que le contexte économique difficile n'incite le gouvernement du Québec à orienter davantage le financement du réseau en fonction du potentiel de «retombées commerciales». Elle estime du même coup qu'il serait risqué de revenir à la charge avec le projet de loi sur la gouvernance des universités, mort au feuillet l'automne dernier. Le regroupement demande donc, dans une lettre qu'il a fait parvenir hier aux libéraux de Jean Charest, de «résister à la tentation de cristalliser des problèmes, voire d'en générer, en négligeant d'assurer un financement adéquat pour les universités et en leur imposant des pratiques de gouvernance allant à l'encontre de leur autonomie et des conditions nécessaires à l'accomplissement de leurs missions».

Déjà, selon ce qu'écrivait la présidente de la FQPPU, Cécile Sabourin, il existe une tendance lourde à réduire le rôle des universités à celui de pourvoyeurs de «savoirs utilitaires» et d'«outils du développement économique». Cette «nouvelle gestion publique», inspirée du secteur privé, «constitue la voie privilégiée pour amener la communauté universitaire à adopter une conception des savoirs porteuse de retombées commerciales. Elle propose des changements politiques et administratifs transformant le rapport à la connaissance sans attaquer de front la liberté académique, essentielle à la crédibilité universitaire».

Qui plus est, «elle accorde une place accrue aux représentants externes qui, avec la haute direction, présideraient désormais au devenir des universités». Une tendance que viendrait «accentuer» le projet de loi sur la gouvernance des universités s'il était déposé dans la même forme

qu'en octobre dernier. «Il faut préserver des universités autonomes centrées sur leurs finalités académiques, juge plutôt la FQPPU dans sa lettre. Renverser l'ordre des choses par une loi qui redistribuerait les cartes du pouvoir au seul bénéfice du secteur privé ou du savoir opportuniste équivaudrait à sacrifier les universités dans ce qu'elles ont de plus essentiel.»

Un risque d'autant plus réel, selon Mme Sabourin, que ce genre de façon de faire a contribué au scandale financier qu'a connu l'UQAM avec le projet de l'ilot Voyageur: «La haute direction universitaire, déjà rompue aux pratiques de gestion de la grande entreprise, trouve dans les partenariats avec le privé la voie royale pour concrétiser ces projets. Or, les finalités des universités sont le plus souvent en totale contradiction avec celles du secteur privé. Faut-il s'étonner qu'il y ait des ratés?»

LE DEVOIR : Cahier Éducation : Enseignement supérieur

Édition du Samedi 24 et du dimanche 25 janvier 2009

Les docteurs du troisième millénaire – Les nouveaux domaines de recherche découlent directement des questions soulevées par l'évolution de la société

Assia Kettani
Le diplôme de doctorat a connu dans les trente dernières années un essor exponentiel et un succès incontestable: sur un million trente six mille doctorats délivrés aux États-Unis au XXe siècle, plus des trois quarts l'ont été après 1970. Les doctorats au Québec ont suivi la même courbe: le taux d'accès au doctorat a doublé de 1990 à 2004, passant de 1,5 % à 2,9 %. Et les exigences académiques, comme les sujets d'étude, découlent d'un «processus constant de renouvellement». Historiquement, les doctorats étaient décernés dans trois disciplines: en droit, en médecine et en théologie, et la thèse prenait la forme d'une leçon inaugurale prononcée par le nouveau maître, suivie d'une discussion. Aujourd'hui, la situation est toute autre.

Le doctorat correspond ainsi généralement à un travail de recherche mené sur plusieurs années (la moyenne canadienne étant de cinq ans et neuf mois) et débouchant sur une thèse de plusieurs centaines de pages.

Des études ciblées
Au cours des trente dernières années, les universités n'ont cessé de s'enrichir de nouveaux programmes de doctorat de plus en plus précis, spécialisés et ciblés, suivant l'évolution des connaissances, des besoins de la société et de la recherche. «Nous sommes dans un contexte de

renouvellement, d'élargissement et de complexité croissante des champs d'étude et des savoirs», constate Louise Béliveau, doyenne de la faculté des études supérieures et postdoctorales de l'Université de Montréal. Pour répondre à cette tendance, toutes les universités nord-américaines proposent des plans d'action stratégiques pour innover en la matière.

Les nouveaux domaines de recherche découlent directement des questions soulevées par l'évolution de la société: «De quels chercheurs et de quels praticiens aurons-nous besoin dans 15, 20 ou 25 ans pour prendre en charge les questions écologiques? Comment former des experts qui travailleront pour la lutte contre la pauvreté? Comment devons-nous aménager nos villes en fonction des nouvelles exigences socio-économiques et écologiques?», s'interroge Louise Béliveau.

Ainsi, les doctorats s'enrichissent d'options adaptées aux problématiques contemporaines. À l'Université de Montréal, les sciences biomédicales ont adjoint à leur doctorat les options «médecine d'assurance et d'expertise en sciences de la santé» et «science du vieillissement», les doctorats en pharmacie sont remodelés, amenés à répondre à la pénurie prévue dans ce domaine.

Aucun secteur n'échappe à cette tendance: du côté des sciences apparaissent des doctorats liés

aux champs de recherche émergents, tels que les nanotechnologies, la génomique et la bio-informatique. Les questions de la mondialisation ou du développement du tiers-monde sont introduites dans les programmes économiques. Un doctorat en histoire des identités a ainsi été créé à l'Université de Sherbrooke, et un autre en sciences de l'information l'a été à McGill.

Les études littéraires suivent la même dynamique: «Il y a trente ans, un doctorat en études anglaises se basait uniquement sur des textes littéraires. Aujourd'hui, on s'intéresse à la littérature mais aussi à la télévision, au cinéma ou encore à Internet», explique Martin Kreiswirth, doyen de la faculté des études supérieures et postdoctorales de l'université McGill.

Des études sur mesure
Afin de suivre au plus près la complexité croissante des champs du savoir et de rester à l'avant-garde de la recherche, on a également assisté à la naissance de doctorats conçus sur mesure, à la croisée de plusieurs domaines. «L'interdisciplinarité offre l'avantage de ne pas se cantonner aux débats épistémologiques, mais de s'intéresser à toutes les formes d'ouverture et d'hybridation entre les disciplines. Il s'agit de s'attacher à la résolution de problèmes sociaux pertinents, à l'exploration de nouveaux territoires inédits,



d'élargir le questionnement scientifique», précise Louise Béliveau.

Des doctorats interdisciplinaires sont ainsi mis en place, parmi lesquels on peut citer le doctorat en psychoéducation de l'Université de Montréal, au carrefour de la psychopathologie, de la psychiatrie, de la criminologie, de la psychologie du développement et de l'éducation. Les sciences de l'environnement ouvrent aussi un éventail de perspectives de recherche: on peut ainsi croiser les connaissances en sciences, en géographie, en économie et en anthropologie pour se pencher de la manière la plus efficace possible sur les questions écologiques et leurs répercussions sociales, économiques et scientifiques.

Pour rejoindre le monde du travail

Mais cette spécialisation de plus en plus pointue des doctorats s'intègre depuis une dizaine d'années dans une double dynamique: si le mythe du doctorant dans sa tour d'ivoire est toujours d'actualité, les programmes de doctorat s'enrichissent d'une formation plus adaptée au marché du travail.

Ainsi, la question d'un savoir toujours plus précis et plus performant s'accompagne de nouvelles exigences d'efficacité. Aujourd'hui, la formation doctorale pose de nouvelles questions: «Est ce

que les compétences acquises permettront aux doctorants de s'intégrer, de fonctionner dans le monde de la recherche? Est-ce qu'ils auront acquis des compétences en enseignement ou en communication? Sauront-ils gérer un laboratoire? Ou tout simplement faire des demandes de subventions?», demande Martin Kreiswirth.

Un doctorat, c'est aussi bien acquérir un savoir académique qu'apprendre à utiliser ce savoir. «Il y a un double mouvement, à la fois vers une plus grande spécialisation et vers une ouverture professionnelle: on cherche avant tout à leur donner le type de formation qui leur sera utile dans le monde».

Ce faisant, les universités s'alignent sur la demande professionnelle: «Nous nous basons sur des sondages, explique Lissa Matyas, directrice du recrutement et de la rétention à l'université McGill. Nous répondons aux exigences des employeurs, aussi bien à un niveau académique que gouvernemental ou industriel. Aujourd'hui, quand on demande un personnel de haute qualité, on demande des compétences de recherche, mais pas seulement ça. Les employeurs disent: "Vous avez des connaissances académiques, d'accord, mais êtes-vous capable de gérer un laboratoire?"»

Diffuser le savoir

D'autres programmes de doctorat mettent l'accent sur une ouverture plus efficace sur la diffusion du savoir. La formule du doctorat par article peut ainsi concurrencer la thèse de 400 pages: il s'agit de faire de son doctorat un ensemble cohérent et construit d'articles scientifiques.

Cette formule comporte plusieurs avantages sur le doctorat traditionnel: une intégration précoce dans la communauté scientifique, une diffusion rapide des résultats de recherche et une reconnaissance immédiate de la contribution à l'avancement des savoirs. Et, parmi les dernières innovations en la matière, l'apparition des thèses diffusées en format électronique, dont McGill est l'une des universités pionnières, éclipserait à terme la traditionnelle version papier, pour permettre une diffusion plus rapide, plus accessible et plus étendue des résultats de recherche.

Toujours plus proches des questions d'actualité et des progrès de la recherche scientifique, les programmes de doctorat évoluent donc à la fois dans leur contenu et dans leur forme, dans le but de rester à l'avant-garde des besoins de la société: «C'est un processus constant de renouvellement», souligne ainsi Martin Kreiswirth.

Universités - Pour une stratégie sur les sciences et la recherche - Le projet de loi sur la gouvernance ne correspond pas à la réalité universitaire

Brigitte Saint-Pierre

La présidente de la CREPUQ, Heather Munroe-Blum, estime que le Québec doit se doter d'une stratégie sur les sciences, la recherche et l'innovation, accompagnée du financement nécessaire pour sa mise en œuvre. Elle convie en outre les gens influents de différents milieux à faire valoir l'importance de l'éducation. Dans un contexte de grande mobilité des chercheurs et de concurrence intense à l'échelle canadienne et mondiale, le Québec a besoin d'une stratégie et d'un financement adéquats, affirme la présidente de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), Heather Munroe-Blum, principale et vice-chancelière de l'université McGill.

Selon elle, il faudrait élaborer et mettre en œuvre des plans pour différents secteurs névralgiques, par exemple l'aérospatiale, les biosciences, la génomique, les biotechnologies et les sciences de l'environnement.

La présidente de la CREPUQ indique à titre d'exemple que l'Ontario a implanté une stratégie en matière de recherche scientifique, a investi dans des programmes novateurs et a fait en sorte que la province soit bien placée pour obtenir le plus de fonds possible d'Ottawa et pour consolider son leadership dans certains domaines.

«C'est le moment de saisir l'occasion [d'adopter une stratégie en matière de sciences, de recherche et d'innovation]. Autrement, non seulement le Québec perdra les gains effectués durant les 30 dernières années, mais il se fera distancer.»

Mme Munroe-Blum affirme que la CREPUQ serait intéressée à travailler avec le gouvernement du Québec et avec des entreprises privées pour mettre au point une telle stratégie.

Importance de l'éducation

La présidente de la CREPUQ croit par ailleurs qu'il faut souligner l'importance de l'éducation et en faire une priorité. Selon elle, ce ne sont pas seulement les gens du milieu de l'enseignement qui doivent tenir ce discours, mais aussi les personnes influentes des différents secteurs d'activité au Québec.

Mme Munroe-Blum fait valoir les effets positifs de l'éducation sur les individus et les sociétés. Outre les bénéfices économiques, elle mentionne par exemple que les titulaires d'un diplôme universi-

taire sont en général en meilleure santé que ceux qui n'en ont pas. L'enseignement universitaire peut aussi fournir aux étudiants des connaissances et des outils qui leur seront utiles comme citoyens. À l'échelle d'une société, un niveau d'éducation élevé favorise la compétitivité, ajoute la présidente de la CREPUQ. «Il y a une trentaine et une quarantaine d'années, nous avons compris l'importance de l'éducation pour la culture et le succès du Québec. Nous avons besoin d'un engagement large et important en faveur de l'éducation et de notre système universitaire, comme au début de la Révolution tranquille.»

Qualité, accessibilité et autonomie

Les établissements universitaires visent la meilleure qualité possible de l'enseignement et de la recherche et la plus grande accessibilité possible à l'université, dit Mme Munroe-Blum. Les recteurs et principaux souhaitent que les établissements qu'ils dirigent disposent des ressources nécessaires pour poursuivre leur mission et que l'autonomie des universités soit respectée, indique-t-elle.

Ils adhèrent aux objectifs de transparence, d'imputabilité et de bonne gouvernance, affirme-t-elle. «Sur le principe, notre engagement à cet égard ne fait pas de doute.» La CREPUQ ne voit toutefois pas d'un bon œil certaines dispositions du projet de loi sur la gouvernance que la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, a déposé l'automne dernier. Certaines d'entre elles ne tiennent pas compte de la diversité des missions, des tailles et des cultures parmi les établissements universitaires québécois, dit Mme Munroe-Blum. La présidente affirme en outre qu'il ne faut pas traiter les établissements universitaires comme des sociétés d'État. «Les universités ont une mission différente.»

L'exigence de réserver à des membres externes au moins les deux tiers des sièges des conseils d'administration des universités est l'une des dispositions que la CREPUQ juge problématiques. «Nous croyons que cela ne laisse pas assez d'autonomie aux universités.» Selon la présidente de la CREPUQ, le gouvernement devrait laisser les conseils d'administration des établissements universitaires prendre ce genre de décisions et déterminer la proportion adéquate dans leur cas.

Financement

La CREPUQ salue par ailleurs le réinvestissement du gouvernement du Québec dans l'enseignement postsecondaire. Mme Munroe-Blum fait toutefois valoir que les universités québécoises restent sous-financées par rapport celles situées dans d'autres provinces canadiennes. «Nous avons besoin d'un investissement significatif pour être concurrentiels dans un contexte canadien et nord-américain.»

La présidente de la CREPUQ rappelle que le Québec a été un pionnier en ce qui concerne le soutien donné à la recherche universitaire, faisant par exemple allusion à la création d'organismes subventionnaires québécois. «Dans les dernières années, d'autres provinces, par exemple l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique, ont investi de façon très importante dans l'enseignement supérieur et la recherche scientifique. Nous n'avons pas reçu de tels investissements.» Mme Munroe-Blum fait valoir que l'existence dans une province d'un plan et d'un soutien financier élevé en faveur de la recherche est un facteur déterminant de sa capacité d'aller chercher des fonds auprès des organismes subventionnaires fédéraux.

La CREPUQ accueille par ailleurs avec enthousiasme les sommes d'argent que le gouvernement du Québec a décidé de consacrer à la modernisation des infrastructures universitaires. Mme Munroe-Blum dit espérer que le budget fédéral du 27 janvier réservera aussi des fonds à cette fin. Le Québec doit rattraper un retard de plusieurs décennies en ce qui concerne l'entretien et la modernisation des infrastructures universitaires, affirme-t-elle.

Taux de diplomation

Parmi les priorités de la CREPUQ figurent également la hausse des taux de diplomation aux premier, deuxième et troisième cycles universitaires ainsi que l'internationalisation. L'organisme indique que d'autres sociétés ou provinces ont de meilleurs résultats que le Québec en ce qui concerne le taux de diplomation au baccalauréat, par exemple l'Ontario.

Mme Munroe-Blum affirme par ailleurs que l'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche est profitable à la fois aux étudiants et aux sociétés. La participation de chercheurs québécois à des réseaux mondiaux favorise par

exemple le rayonnement du Québec à l'étranger, dit-elle.

De plus, une collaboration entre scientifiques de différents pays permet de mener à bien des projets de recherche d'envergure, comme la carto-

graphie du génome humain, et d'unir les efforts de chacun pour trouver plus rapidement des solutions à des problèmes importants, par exemple des épidémies, fait-elle valoir. «Dans le contexte actuel de crise économique, nous voyons

que le fait d'avoir des réseaux internationaux permet d'agir rapidement, de comparer les démarches, les politiques et les pratiques.»

Fédération des cégeps - Les cégeps veulent aider le Québec à sortir de la crise - « D'ici 2016, 70 % des emplois qui seront créés nécessiteront au moins une formation collégiale »

Martine Letarte

La crise économique fait paniquer bien des gens. Mais le malheur des uns fait bien souvent, on le sait, le bonheur des autres. Ainsi, la Fédération des cégeps voit, en ces temps difficiles, l'occasion de mobiliser les différents acteurs pour améliorer son offre de services dans le but de mieux répondre aux besoins des travailleurs licenciés ou menacés de l'être. Dans la mire: la formation à temps partiel. «En période de crise, les gens ont tendance à retourner sur les bancs d'école pour améliorer leurs compétences ou, tout simplement, pour se recycler en fonction du contexte. Nous croyons que nous devons pouvoir offrir des types de formation mieux adaptés aux besoins des travailleurs, de façon à mieux servir le Québec pour qu'il puisse passer à travers de la crise plus rapidement», affirme Gaëtan Boucher, président-directeur général de la Fédération des cégeps.

Au Québec, l'offre de formation collégiale à temps partiel fait cruellement défaut. Ce qui se traduit par une très faible fréquentation de la clientèle adulte. «L'an passé, les collèges de l'Ontario comptaient 290 000 adultes qui suivaient une formation à temps partiel, comparativement à seulement 25 000 dans les cégeps du Québec», indique-t-il.

Le pdg explique cet écart notamment par le fait qu'Emploi-Québec a décidé, en 1994, de financer seulement la formation à temps plein dans les cégeps.

«Nous croyons qu'il est maintenant grand temps de faire du rattrapage dans le domaine, parce que c'est ce type de formation qui correspond le mieux aux besoins des gens sur le marché du travail.»

La Fédération des cégeps affirme que les établissements qu'elle représente ont un très grand rôle à jouer pour aider le Québec à se sortir de la crise. «Emploi-Québec prévoit que 70 % des emplois qui seront créés d'ici 2016 nécessiteront au moins une formation collégiale. Nous sommes donc très sollicités et nous voulons désormais avoir la souplesse nécessaire pour être en mesure

de nous adapter aux besoins de ceux qui viennent frapper à nos portes», affirme Gaëtan Boucher.

Des changements rapides attendus

Pour qu'il y ait un assouplissement de la structure des cégeps, des changements dans les règles administratives doivent avoir lieu et de nouvelles ententes doivent être conclues avec le personnel. Il y a donc bien du pain sur la planche, mais la crise frappe maintenant. Peut-on s'attendre à voir le réseau collégial s'adapter rapidement aux besoins de la clientèle adulte?

«Tout à fait, affirme Gaëtan Boucher. J'ai discuté avec M. Hamad [ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale] et avec Mme Courchesne [ministre de l'Éducation] et ils sont très sensibles à ces réalités. Nous ne pouvons pas attendre. Nous devons voir des changements concrets dans l'année qui s'en vient.»

Cette année viendra aussi le temps de négocier les nouvelles conditions de travail des employés, et la Fédération des cégeps s'attend à une belle ouverture de la part des représentants syndicaux. «Tout le monde est conscient des enjeux. Et il ne faut pas oublier que nous sommes un service public. En période de crise, nous devons nous serrer les coudes et nous adapter aux demandes des Québécois. Il y a une volonté commune, chez les cégeps, le gouvernement et les centrales syndicales, de régler cette question de la formation à temps partiel», croit M. Boucher.

Regarder les perspectives à moyen terme

Avec la crise économique et les difficultés que vivent certains secteurs de l'économie, on pourrait penser que les cégeps ont tendance à abandonner certains programmes liés à des industries moins performantes actuellement, comme la forêt. Or ce n'est pas si simple, explique M. Boucher.

«Il faut faire très attention, parce que même si une industrie vit une crise, comme la forêt actuellement, les temps durs ne sont pas éternels. L'économie est cyclique, et lorsque ces industries reprendront du poil de la bête, il faudra avoir de la main-d'œuvre qualifiée prête à relever les défis qui se présenteront.»

Le président de la Fédération des cégeps donne ici comme exemple le secteur de l'aérospatiale, après septembre 2001. «On a alors vu une chute radicale du nombre d'inscriptions dans les programmes, étant donné que l'industrie avait subi un dur coup. Or, aujourd'hui, l'industrie manque cruellement de main-d'œuvre qualifiée.»

En effet, l'acquisition d'une formation technique à temps plein prend trois ans, et bien des choses peuvent arriver pendant ce laps de temps. «Il ne faut pas trop regarder les choses dans une perspective à court terme. Pour avoir une bonne idée de ce qui s'en vient pour développer de nouveaux programmes pertinents, nous regardons les prévisions à moyen terme d'Emploi-Québec en matière de main-d'œuvre.»

Pour un appui d'Ottawa

En ce qui a trait au financement, maintenant, la Fédération des cégeps fonde bien des espoirs sur le prochain budget fédéral, qui doit proposer des mesures pour aider la population canadienne à traverser la crise économique.

«Nous appuyons le gouvernement du Québec, qui souhaite que le gouvernement fédéral consacre un montant dans son prochain budget à la formation des travailleurs licenciés ou menacés de licenciement. Ces gens doivent avoir les outils nécessaires pour améliorer leurs compétences ou se recycler», affirme Gaëtan Boucher.

Enfin, si la Fédération des cégeps considère que le gouvernement du Québec a déjà beaucoup investi dans les infrastructures collégiales, Gaëtan Boucher remarque qu'il reste encore beaucoup à faire et que ce serait au tour d'Ottawa de mettre la main à la pâte.

«Nous espérons que le gouvernement fédéral ne ciblera pas seulement les ponts et les routes lors de ses investissements annoncés dans les infrastructures. Nous espérons qu'il y aura aussi de l'argent prévu dans le prochain budget pour rénover les collèges et les universités.»

La Fédération des cégeps chiffre ces besoins, en ce qui a trait aux infrastructures, à 750 millions de dollars sur cinq ans.

Institut national de la recherche scientifique - Les travaux de recherche doivent «produire des retombées concrètes dans la société québécoise»: les trois quarts des nouveaux professeurs-chercheurs proviennent de l'étranger

Thierry Haroun

De l'entretien que nous a accordé Sinh LeQuoc, directeur général par intérim de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), on retient deux choses: excellence et pertinence. Explications. Voué à la recherche et à la formation de haut niveau, l'Institut national de la recherche scientifique, une composante du réseau de l'Université du Québec, compte quatre centres de recherche, situés dans les régions de Québec et de Montréal. Ainsi, le Centre eau, terre et environnement concentre ses activités sur les ressources hydriques et terrestres dans une perspective intégrée de gestion, de conservation et de développement durable. Le Centre énergie, matériaux et télécommunications, lui, a pour principale mission de développer la recherche et de favoriser l'innovation dans le secteur des matériaux de pointe, des nanosciences et des nanotechnologies, de la photonique, des télécommunications et de l'énergie.

De son côté, l'INRS-Institut Armand-Frappier mise sur le transfert technologique dans le domaine de la santé humaine, animale et environnementale. Ce centre regroupe une cinquantaine de professeurs-chercheurs. Il met à profit son expertise en immunologie et en microbiologie pour comprendre comment les microbes, les cellules cancéreuses ou les greffes influent sur le système immunitaire. Enfin, le Centre urbanisation, culture et société compte dans ses rangs 37 professeurs-chercheurs en provenance d'une dizaine de disciplines liées aux sciences sociales. Ce centre regroupe par ailleurs trois chaires de recherche du Canada et la Chaire Fernand-Dumont sur la culture.

Plus largement, l'INRS regroupe 157 professeurs-chercheurs, et ses quelque 570 étudiants ont accès à plus d'une vingtaine de chaires de recherche et à plusieurs unités de recherche, soit des laboratoires et autres observatoires. Cet institut, dont le centre administratif est situé à Québec, a un budget annuel d'environ 120 millions de dol-

lars, dont 55 millions proviennent de fonds de recherche.

Défis

«L'un des défis qui se posent à nous présentement, c'est de maintenir le haut niveau d'excellence de notre corps professoral. L'autre défi concerne la pertinence de nos travaux de recherche», note Sinh LeQuoc, qui tient la barre de l'INRS depuis le départ, en novembre dernier, de l'ancien directeur général, Pierre Lapointe.

Parlons d'excellence dans un premier temps, propose-t-il. «L'excellence touche bien sûr la qualité de nos formations, et ce, dans le cadre des 21 programmes de 2e et 3e cycles que nous dispensons.» Et qui dit formation dit professeur. «Écoutez, poursuit M. LeQuoc, il existe depuis quelques années un problème de rétention et de recrutement des professeurs à l'échelle du réseau universitaire. À ce titre, nous avons tout de même assez bien tiré notre épingle du jeu. D'ailleurs, 75 % de nos nouveaux professeurs-chercheurs pro-



viennent de l'étranger, alors qu'il y a beaucoup de concurrence à l'échelle internationale.»

Ainsi, ces nouveaux enseignants sont originaires de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne, du Japon, de l'Autriche et de l'Australie. En tout, «nous avons embauché environ 50 professeurs au cours des quatre à cinq dernières années, ce qui représente 35 % de notre corps professoral». De plus, tient à préciser M. LeQuoc, bon nombre d'entre eux sont des Québécois et des Canadiens qui avaient quitté le pays à la fin des années 1990 ou au début des années 2000. «On note que certains d'entre eux sont de retour depuis quelques années en raison des réinvestissements sur le plan de la recherche; je pense par exemple à la Fondation canadienne pour l'innovation et aux chaires de recherche.»

Pour clore le volet sur l'excellence de la formation, Sinh LeQuoc rappelle que son établissement d'enseignement se classe parmi les trois premiers au Canada quant à «l'intensité de recherche». C'est-à-dire? «Eh bien, dans notre jargon, cela se mesure par le volume ou le montant de subvention alloué par professeur.»

Pertinence

L'excellence, soit, mais la pertinence est aussi à l'ordre du jour à l'INRS, fait-il remarquer à grands

traits. «Il faut savoir que, de par notre mandat -- et cela est inscrit dans nos lettres patentes -- la conduite de la recherche à l'INRS, qu'elle soit fondamentale ou appliquée, doit être orientée en vue du développement économique, social et culturel du Québec.»

En d'autres mots, les travaux de recherche à l'INRS doivent «produire des retombées concrètes dans la société québécoise».

Priorités

Pour ce qui est des priorités sur le plan de la recherche, M. LeQuoc en a décliné quatre pendant l'entrevue. Premièrement, l'INRS, en collaboration avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, est en voie d'implanter au Centre eau, terre et environnement une chaire de recherche qui se consacrera à la séquestration géologique du dioxyde de carbone. Cette chaire de recherche profite d'un financement de cinq millions de dollars sur une période de cinq ans.

La recherche en nanobiophotonique est aussi au rang des priorités de l'INRS. Troisièmement, une chaire de recherche vient d'être mise sur pied en étroite collaboration avec Héma-Québec. Elle porte sur les aspects sociaux du don de sang. «L'un des objectifs de cette chaire, qui profite

d'un financement d'un million de dollars, est de tracer le portrait géodémographique du don de sang au Québec», souligne M. LeQuoc. Il ajoute que cette chaire portera aussi un regard sur le don de sang dans les communautés ethnoculturelles, en vue de favoriser le recrutement des membres de ces communautés.

Enfin, et pertinence oblige, l'INRS parraine un projet de recherche sur l'analyse rétrospective des conditions hydroclimatiques. Ce projet bénéficie d'un appui financier du Consortium de recherche sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques (Ouranos) et du Conseil de recherche en sciences naturelles et génie, au montant de 2,9 millions de dollars sur cinq ans.

«Il faut savoir, dit-il, que le climat de la région boréale du Québec se réchauffe. Il y a une tendance à la sécheresse dans cette région; on y constate une baisse de 15 % des précipitations sur une base annuelle. Cela peut induire des conséquences graves, quand on sait que près de 50 % de la production hydroélectrique de la province provient précisément de cette région. Cela touche la réserve en eau et la sécurité énergétique.»

Fédération autonome de l'enseignement - Des milliards de dollars sont à investir en éducation - La FAE revendique la fin du financement public des écoles privées

Réginald Harvey

La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) et ses neuf syndicats réclament des investissements majeurs en éducation parce qu'ils considèrent celle-ci comme une priorité nationale. Ils sont préoccupés par la pénurie d'enseignants qualifiés. Ce jeune mouvement syndical réclame fortement la fin du financement public de l'enseignement privé. Autrefois à la barre de la revendicatrice Alliance des professeurs de Montréal, qui a largement inspiré la mise en place de la FAE et a contribué à sa formation, Pierre Saint-Germain occupe maintenant la présidence de cette fédération qui regroupe environ le tiers des enseignants du Québec.

Il situe les attentes de la FAE en ces lendemains d'élections et dans le contexte de l'actuelle crise financière et économique: «Celle-ci va dicter beaucoup de gestes posés par l'ensemble des gouvernements et on peut s'attendre à ce que soient appliquées des mesures à caractère financier et économique pour soutenir les entreprises. Nous, on pense qu'il faut aussi préparer cette sortie de crise. Quand le marché de l'emploi va reprendre, il faudra disposer du personnel pour être en mesure de relever les défis qui se poseront. Voilà pourquoi il faut parler dès maintenant d'éducation.» Il importe donc pour les dirigeants politiques de s'assurer que le réseau scolaire est capable de remplir sa mission en ces temps plus difficiles.

Des milliards en investissements

Dans cette optique, il propose d'intervenir promptement dans un secteur donné: «Il faut porter une attention particulière à la formation des adultes et à la formation professionnelle. On anticipe déjà qu'on aura besoin de 700 000 personnes pour remplir des postes d'ici 2011 et c'est par le biais de celles-ci qu'on va trouver des solutions pour combler ces emplois-là.» En matière d'investissements, il brosse ce tableau: «Il y a un manque à gagner déjà reconnu d'un milliard et demi de dollars pour l'ensemble du réseau de l'éducation au Québec. On parle de 700 millions pour les

commissions scolaires, de 350 millions pour le collégial et de 400 millions pour les universités; ce sont des chiffres connus depuis longtemps. Les sommes à investir en éducation se chiffrent à trois milliards et demi de dollars sur le plan canadien pour ramener les investissements au même niveau qu'en 1994; on s'attend donc à ce que le gouvernement Charest exerce des pressions sur le fédéral pour aller chercher la juste part du Québec.»

Il a préparé sa liste de réclamations à l'endroit de la ministre Courchesne, qui entreprend un nouveau mandat, et du gouvernement Charest, qui est devenu majoritaire. Et des correctifs doivent être apportés, parmi lesquels figurent le retour à la pleine autonomie des enseignants dans les démarches pédagogiques, la révision du programme de formation des maîtres et un meilleur soutien donné aux élèves en difficulté.

En ce sens, la FAE prône le développement du préscolaire quatre ans à temps plein et d'un réseau scolaire «trois ans débutant»: «Ces enfants pourraient avoir accès à un cadre scolaire qui ne soit pas nécessairement académique de façon formelle mais qui offrirait des activités d'éveil leur servant à bien s'intégrer dans le réseau scolaire.» Le président lance aussi un appel aux dirigeants politiques en prévision de la fin, l'an prochain, du décret issu de la loi 43: «Le monde syndical de l'éducation espère qu'il y aura des signaux clairs montrant qu'une véritable négociation se déroulera dans le secteur public.»

Les jeunes désertent la profession

Le grand Montréal est particulièrement touché par une pénurie de personnel enseignant qualifié. Pierre Saint-Germain se montre préoccupé par ce manque de ressources: «Cette situation affecte la qualité générale de l'éducation et le climat de travail de l'ensemble des écoles parce que, quand on est en présence de gens qui ne sont pas nécessairement formés pour faire de l'enseignement, cela a aussi des impacts sur les autres collègues. Tout le monde est touché par cela.» Il aborde le problème sous cet angle: «Avant de

parler de solution à long terme, on devrait d'abord regarder comment il est possible de garder le personnel qu'on a formé. On parle d'environ 2345 tolérances d'enseignement actuellement au Québec. En parallèle, il y a une statistique qui est troublante: 20 à 30 % des jeunes profs quittent la profession au cours de leurs cinq premières années de pratique.»

À court terme, la solution saute aux yeux: «Si on s'occupait de garder ceux déjà en poste qui ont été formés par le réseau universitaire, qui sont qualifiés et qui possèdent, dans certains cas, une certaine expérience, on ne se retrouverait pas face à cette situation.» Comment en arriver là? «En leur fournissant de meilleures mesures de soutien et d'accompagnement professionnel.»

La fin du financement public

La Fédération autonome de l'enseignement prône-t-elle la disparition ou la cohabitation en ce qui concerne le réseau scolaire privé? Pierre Saint-Germain sert cette réponse: «Je pense qu'on est condamné à un mode de cohabitation. Les syndicats qui composent la FAE ont depuis longtemps une position très affirmée à ce sujet: on revendique la fin du financement public des écoles privées. On est d'accord pour que cela se fasse sur une certaine période de temps, pour que ce réseau puisse s'ajuster à cette nouvelle situation. On pourrait parler d'un plan quinquennal avec des réductions de 20 % par année, et je ne pense pas qu'on puisse dire qu'on abolit totalement du jour au lendemain le financement de l'État.»

Il cite certaines études qui montrent que la cessation de ce financement représenterait un gain net oscillant entre 75 et 250 millions de dollars pour l'État: «Ce n'est quand même pas négligeable si on parle d'un réseau public avec un problème de manque d'argent.» Il cerne les avantages d'une transition graduelle: «On pourrait disposer de temps afin de prendre les moyens pour réintégrer les élèves et le personnel qui risquent d'être affectés avec un éventuel retour de ceux-ci vers le public.»

Conservatoire de musique et d'art dramatique - À chaque élève, son maître !: « Les commentaires formulés à l'intention de l'élève sont beaucoup plus importants que la note en soi »

Émilie Corriveau

Depuis sa création en 1942, le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec a largement contribué à l'effervescence du milieu culturel de la province. Sorte de pouponnière artistique, l'établissement a accouché de centaines de talents au fil des années. Très ancré dans la modernité de la pratique de l'art dramatique et des arts de la scène, l'établissement est aussi une école fondée sur la classique relation maître-élève qui caractérise les conservatoires du monde entier. «Le Conservatoire, c'est une école de formation très spécialisée en musique et en art dramatique. C'est un réseau de neuf établissements, dont toutes les écoles sont assises et basées sur la même démarche pédagogique. L'objectif du conservatoire est ultimement de former des artistes de la scène, des artistes professionnels», explique d'emblée Nancy Bélanger, responsable des communications au Conservatoire.

Fondé au début des années 1940 par Wilfrid Pelletier, l'établissement dispense aux quatre coins de la province un enseignement de qualité supérieure. En musique, on y propose des cours échelonnés sur cinq cycles, qui correspondent à des niveaux s'apparentant aux études primaires, secondaires, collégiales et universitaires. En art dramatique, les classes offertes constituent l'équivalent d'un programme de premier cycle universitaire.

Une démarche personnalisée

Si, en matière de résultats, l'établissement est comparable aux meilleures écoles de musique et d'art dramatique, c'est dans le type d'enseignement dispensé que réside la spécificité du Conservatoire.

«La démarche maître-élève remonte à l'école des constructeurs de cathédrales. Cela implique que quelqu'un transmette son savoir à quelqu'un d'autre et suppose que c'est le même maître qui suit son élève durant toute sa formation. Ce n'est pas un système dans lequel on peut avoir des chargés de cours, par exemple. C'est le même groupe de professeurs qui suit les élèves durant tout le cursus pédagogique en art dramatique et en musique, c'est souvent le même enseignant

qui se charge de toute la formation», explique André Jean, aujourd'hui directeur du conservatoire de Québec, après y avoir enseigné l'histoire du théâtre pendant plusieurs années.

Dans tous les établissements du réseau, la relation entre le maître et l'élève est très fortement encouragée et favorise un rapport privilégié entre le maître et l'apprenti, afin de permettre un travail en profondeur qui soit adapté à l'évolution de chacun des élèves. De cette façon, l'élève suit une progression constante et la période d'acclimatation au professeur n'a lieu qu'une fois.

«Au Conservatoire, il y a une volonté de ne pas découper l'élève en morceaux. Si on prend l'exemple de l'université, les cours peuvent être interchangeables. En art dramatique, on peut faire son cours de voix en première année, son cours de mouvement en deuxième, alors que, dans une formule maître-élève, l'ordre des cours est extrêmement important. C'est un peu ce que le ministère appellera la pédagogie transversale, avant l'heure. On intègre les matières pour faire en sorte d'éviter l'élève découpé, pour que les cours aient une incidence les uns sur les autres», précise André Jean.

Avec ce type de formule, on incite les élèves à accorder aux réflexions émises par leurs professeurs une plus grande importance qu'aux notes allouées pour leurs performances. C'est ce que souligne M. Jean: «Oui, les élèves ont une note, mais très peu se soucient d'aller voir leur bulletin. C'est l'appréciation globale qui compte. Les commentaires formulés à l'intention de l'élève sont beaucoup plus importants pour la poursuite de sa formation que la note en soi.»

Une sélection rigoureuse

Sans exception, peu importe la discipline, les élèves souhaitant profiter de l'enseignement particulier du Conservatoire doivent passer par un processus de sélection rigoureux.

En art dramatique, les élèves potentiels passent d'abord une première audition, après quoi un certain nombre de candidats sont retenus. Ceux-ci participent à un stage d'une fin de semaine intensive, au terme duquel ils doivent refaire une des deux scènes préparées pour l'audition initiale.

L'audition finale se passe devant un jury, qui détermine quels seront les 10 ou 12 élèves choisis.

En musique, les candidats intéressés doivent aussi passer une audition, lors de laquelle on jugera leur degré d'habileté. Les élèves sont admis au mérite et en fonction des places disponibles.

Seul un nombre très restreint d'élèves sont acceptés chaque année au Conservatoire. Mme Bélanger soutient qu'il s'agit d'un impératif: «On prend un nombre restreint d'élèves et on n'a pas le choix. La structure d'enseignement est très personnalisée et il faut travailler très fort avec les élèves qu'on admet. Il faut assumer la responsabilité d'emmener les élèves aussi loin que possible dans leurs intérêts et leurs capacités, et cela ne peut pas se faire avec de grands groupes.»

Au bénéfice du public

La prestation devant public faisant partie intégrante de la formation au Conservatoire, les élèves doivent régulièrement se produire sur scène. Au bénéfice des mélomanes et des amateurs de théâtre, la majorité de ces spectacles sont offerts gratuitement.

«Les élèves du conservatoire de musique se produisent en petit ensemble, en orchestre, dans le chœur ou en soliste. Il y a des centaines de concerts qui sont offerts chaque année. Je dirais que 98 pour cent d'entre eux sont gratuits! En art dramatique, en troisième année, les élèves montent quatre pièces et se produisent aussi devant un public. Pour les gens qui aiment le théâtre, c'est vraiment une aubaine», lance Nancy Bélanger.

Pour accueillir ces productions, le Conservatoire de musique et d'art dramatique de Montréal, qui a maintenant domicile fixe sur le Plateau Mont-Royal, vient tout juste d'inaugurer son nouveau théâtre. La première pièce à être jouée sur ses planches sera Vie et mort du roi boiteux, laquelle est présentée jusqu'au 31 janvier prochain. L'entrée est gratuite, mais on doit se procurer des laissez-passer au 4750, avenue Henri-Julien, avant la représentation.

IRIS : PPP-Universités québécoises

Étude

RADIO-CANADA / EST-DU-QUÉBEC : Campus de l'UQAR à Lévis : Jugement sévère - Mise à jour le vendredi 23 janvier 2009, 11 h 55

Selon une étude de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), l'UQAR a conclu un partenariat public-privé (PPP) désavantageux pour la construction de son campus à Lévis.

Les chercheurs de l'IRIS concluent que l'UQAR assume tous les risques financiers dans ce partenariat avec AMT, une filiale du groupe Tanguay, tandis que le partenaire privé profite d'une source de revenus stables et assurés pour de nombreuses années.

Ainsi, même si le groupe Tanguay est le seul propriétaire légal de l'immeuble occupé par l'UQAR à Lévis, c'est l'université qui a dû garantir le prêt du promoteur privé.

L'UQAR doit aussi assumer tous les frais variables liés à l'occupation du bâtiment. L'IRIS estime que ce partenariat a aussi été réalisé au détriment des employés de l'UQAR puisque le contrat fait appel à la sous-traitance pour la gestion et l'entretien du campus.

Le critique du Parti québécois en matière d'éducation, Sylvain Simard, croit que le gouvernement doit veiller à ce que les universités ne se créent pas d'obligations dont elles pourraient perdre le contrôle. « Je vais continuer à dénoncer un système qui pousse tout le monde à aller en partenariat public-privé pour des raisons idéologiques sans avoir étudié les avantages réels de cette formule », commente M. Simard.

Le député du Parti québécois précise qu'il n'est pas contre tous les partenariats entre institutions publiques et promoteurs privés, mais, ajoute-t-il, dans les cas qu'on me présente actuellement je ne vois qu'un seul gagnant et c'est le partenaire privé.

L'UQAR défend son projet

L'analyse de l'IRIS est dénoncée par l'UQAR qui réfute les conclusions de l'étude.

Le vice-recteur aux ressources humaines et à l'administration, Daniel Bénéteau, souligne que contrairement aux conclusions de l'étude, le groupe Tanguay a assumé tous les risques liés au

dépassement de coûts durant la construction. De plus, précise M. Bénéteau, AMT s'engage à remettre l'immeuble pour 1 \$ à l'UQAR dans 25 ans, et ce, dans son état initial.

M. Bénéteau croit que compte tenu des normes élevées exigées par le gouvernement du Québec pour ce genre de projet, l'UQAR n'a pas eu le choix de recourir à l'aide du privé. Il rappelle que la mission de l'UQAR, c'est l'enseignement, la recherche et le développement des collectivités du territoire desservi et que l'établissement ne pouvait pas faire un déficit et mettre ainsi cette mission en péril. « On n'avait pas d'autres choix que de trouver un partenaire qui nous permettrait de remplir toutes les exigences du ministère et qui minimiserait les risques pour l'UQAR », conclut M. Bénéteau.

Le vice-recteur fait valoir que le groupe Tanguay est allé au-delà des normes prévues et que le campus de Lévis fait l'envie de plusieurs autres universités québécoises.



LA PRESSE : Étude sur les PPP : Les universités ne sont pas à l'abri d'autres fiascos – Jeudi 22 janvier 2009

Marie Allard, La Presse

La «répétition de fiascos financiers comme celui de l'îlot Voyageur à l'UQAM» n'est pas à exclure, selon une étude de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS). «Abstraction faite des malversations des gestionnaires propres à l'UQAM, on a reproduit ailleurs le même modèle d'investissement qui laisse le public porter seul toute la responsabilité des risques», a indiqué hier Jean-François Landry, coauteur de l'étude.

Actuellement, le privé bénéficie «d'une source de revenu stable et assurée pour plusieurs années» grâce aux partenariats public-privé (PPP) avec les universités, avance la recherche. Tant l'UQAR, l'UQTR que l'UQO «reprennent le même type d'entente qui liait l'UQAM à son partenaire privé», a affirmé Philippe Hurteau, aussi coauteur de l'étude Les PPP dans les universités québécoises. Ces universités signent un «chèque en blanc» à leurs partenaires privés, selon eux.

À l'UQAM, on trouve «un PPP à l'envers», souligne l'étude: «L'UQAM garantit les emprunts de la firme privée et prend en charge les opérations en assumant tous les risques.» À l'UQAR, c'est le nouveau campus de Lévis qui inquiète les chercheurs. «Malgré le fait que le promoteur demeure l'unique propriétaire légal du campus», l'UQAR garantit le prêt et doit acquitter les frais variables liés à l'occupation de la bâtisse, font-ils valoir. À l'UQTR, les risques liés au récent Centre intégré en pâtes et papier sont aussi «sous l'entière responsabilité» du public. Vient enfin l'UQO, qui bâtit son campus de Saint-Jérôme suivant le même modèle, d'après M. Hurteau.

Pas des PPP, selon le gouvernement

«C'est sûr qu'il s'est passé des choses dans ces universités-là qui peuvent être questionnées et on croit que les chercheurs font bien de le faire, a commenté Hugo Delaney, porte-parole de l'Agence des PPP. Mais selon le gouvernement, il ne s'agit pas de PPP.» Ces projets n'en sont pas justement parce «qu'il n'y a aucun partage de

risque entre le partenaire privé, le gouvernement et l'université», a-t-il indiqué.

L'UQAM n'a pas pu réagir à l'étude. «Nous sommes toujours liés par notre entente de confidentialité avec Busac sur ce dossier», a expliqué Francine Jacques, directrice des relations avec la presse de l'UQAM.

Le recteur de l'UQAR, Michel Ringuet, a quant à lui tenu «à dénoncer l'interprétation fautive et biaisée» des chercheurs. Les risques liés au campus de Lévis de l'UQAR «sont partagés entre l'entrepreneur privé et l'université», a-t-il affirmé.

Très étonné par l'étude, le recteur de l'UQTR Ghislain Bourque a fait valoir qu'il n'avait jamais fait de PPP. «Il n'y a aucun lien entre ce qu'on a fait et ce qui s'est passé à l'UQAM», s'est-il défendu. Le Centre intégré en pâtes et papier fonctionne «comme ça se fait partout dans les chaires industrielles», a-t-il fait valoir.

N'ayant pas lu l'étude, l'UQO n'a émis aucun commentaire.

24 HEURES : PPP : dangereux pour la santé financière des universités? – Jeudi 22 janvier 2009

Sarah-Maude Lefebvre

Le fiasco financier de l'îlot Voyageur pourrait se répéter si les universités continuent d'utiliser les partenariats public-privé.

Selon une étude rendue publique mercredi par l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), le partenariat public-privé a contribué à l'explosion des coûts du controversé projet de l'UQAM.

« Même si on enlève les malversations et la double comptabilité de l'administration de l'UQAM, le PPP reste quand même le modèle qui amène le plus d'avantages au privé et d'inconvénients au public », explique le chercheur Bertrand Schep- per.

Le [rapport de recherche](#) avance aussi que tous les risques financiers d'un PPP vont à la partie publique de l'entente qui doit assurer tous les coûts variables et doit louer les locaux construits pendant 25 à 30 ans avant d'en prendre possession, à la fin du contrat.



Le fiasco financier de l'îlot Voyageur pourrait se répéter si les universités continuent d'utiliser les partenariats public-privé.

Photo: Sébastien St-Jean

« C'est quasiment un chèque en blanc au niveau des profits à l'entreprise privée qui, elle, se voit attribuer des revenus garantis pendant plusieurs années», résume M. Schepper.

Une étude neutre?

Appelée à réagir, l'Agence des partenariats public-privé du Québec questionne la neutralité de cette recherche qui a été financée par le Syndicat canadien de la fonction publique qui se prononce ouvertement contre les PPP sur son site [nonauxpp.com](#).

« Les gens de l'IRIS qui ont fait cette étude l'ont fait de bonne foi et de manière indépendante. Par contre, les gens qui l'ont payé avaient intérêt à ce que les PPP ne soient pas vus de manière positive », croit pour sa part Hugo Delaney de l'Agence des partenariats public-privé.

Ce dernier soutient également qu'aucun des trois exemples utilisés, soit l'UQAM, l'UQAR et l'UQTR, n'ont été construits selon le modèle du PPP et que ledit modèle de financement partage équitablement les coûts entre les deux parties.

Au Québec, le mode de réalisation des projets de 40 millions et plus doit être évalué afin de déterminer s'il doit se faire selon le modèle PPP ou traditionnel.

CYBERPRESSE : Universités québécoises: pas de partage de risque dans les PPP – Mercredi 21 janvier 2009

Marie Allard, La Presse

La «répétition de fiascos financiers comme celui de l'îlot Voyageur à l'UQAM» est toujours possible, selon une étude de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques dévoilée ce matin.

Trois partenariats public-privé (PPP) ont été analysés dans cette recherche - ceux de l'UQAM, de l'UQAR et de l'UQTR. Tous trois sont déséquilibrés, selon les chercheurs qui écrivent que «seul le partenaire public assume les risques financiers tandis que le partenaire privé bénéficie d'une

source de revenu stable et assurée pour plusieurs années».

Les universités ont donc «fait un chèque en blanc» au privé, selon cette étude.

Endettement étudiant : Remboursement – Étude de la FCEE

LE DEVOIR : Remboursement d'intérêts sur prêt - Un ancien étudiant sur trois n'aurait pas touché son dû – Édition du jeudi 19 février 2009

Alexandre Shields

Plus de 26 000 personnes qui ont déjà contracté un prêt étudiant auprès du gouvernement québécois pourraient bien avoir droit à une belle surprise: un remboursement pouvant facilement atteindre les 500 \$, voire plus. En juin 2008, la Cour suprême du Canada s'était en effet prononcée en faveur du dédommagement de quelque 80 000 anciens étudiants des cégeps et universités aux-

quels le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport avait facturé en trop des intérêts sur leur prêt étudiant contracté avant le 30 avril 1998.

Le montant moyen des remboursements s'élève à 500 \$, mais un étudiant a obtenu plus de 6200 \$. «Selon nos estimations, le tiers du groupe de 80 000 ex-étudiants touchés par le recours collectif n'auraient pas encore fait leur réclamation», précise toutefois Me Guy St-Germain, un associé

du cabinet Sternthal Katznelson Montigny, qui a piloté le recours collectif.

La marche à suivre pour obtenir justice est pourtant on ne peut plus simple. Les anciens étudiants touchés doivent s'inscrire sur le site Internet de l'Aide financière aux études. Aucune preuve, aucun document n'est exigé. Le montant du remboursement est calculé automatiquement et un chèque est envoyé dans la semaine.

Pour avoir droit au remboursement, les anciens étudiants doivent avoir obtenu leur dernier prêt étudiant avant le 30 avril 1998; ils doivent avoir terminé leurs études après le 30 avril 1998; et ils ne doivent pas avoir obtenu d'autres prêts étu-

dians après le 30 avril 1998. Les gens ont jusqu'au 1er juin 2009 pour réclamer leur dû. Qui plus est, la Cour supérieure du Québec a donné gain de cause, le 27 janvier dernier, à quelque 15 000 anciens étudiants que l'Aide

financière aux études refusait d'indemniser puisqu'ils étaient retournés aux études après le 30 avril 1998. Le gouvernement du Québec a cependant 30 jours pour porter la cause en appel.

LE SOLEIL : 26000 étudiants n'ont pas réclamé les intérêts payés en trop – Jeudi 19 février 2009

Daphnée Dion-viens, Le Soleil

(Québec) Vous avez terminé vos études en 1997 ou en 1998 et bénéficié de prêts étudiants? Vous êtes peut-être admissible à un remboursement pour avoir payé des intérêts en trop. Plus de 26 000 anciens étudiants qui ont droit à ce remboursement n'en ont toujours pas fait la demande. En décembre 2007, la Cour suprême du Canada a ordonné au gouvernement québécois de rembourser les étudiants qui ont payé trop d'intérêts sur un prêt contracté en 1997 et en 1998. Le montant moyen des remboursements est de 500 \$ et le remboursement le plus important à ce jour est de 6200 \$.

Or, sept mois après le début du processus de réclamation, seulement la moitié des anciens étudiants admissibles ont été remboursés par le ministère de l'Éducation, selon le cabinet d'avocats Sternthal Katznelson Montigny, qui a mené le recours collectif pour les étudiants. Malgré un avis envoyé par la poste, plusieurs ont omis de faire cette démarche.

La réclamation est gratuite et peut être faite en ligne. Il suffit d'accéder au site Internet de l'Aide financière aux études ([Voir le site internet de l'Aide financière aux études](#)) et de cliquer sur la section Renseignement sur le recours collectif. Aucun document n'est exigé, mais vous devez

avoir en main votre code permanent. Le montant de remboursement est calculé automatiquement et un chèque est envoyé dans les semaines suivantes. Les anciens étudiants concernés ont jusqu'au 1er juin 2009 pour faire leur demande. Par ailleurs, la Cour supérieure vient d'ordonner au gouvernement du Québec de rembourser 15 000 étudiants supplémentaires, à qui on refusait le dédommagement parce qu'ils étaient retournés aux études après le 30 avril 1998. Ces étudiants ont maintenant droit au même dédommagement que les autres.

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Prêts étudiant : Surcharge remboursée – Jeudi 19 février 2009

PC | Environ 26 000 anciens étudiants qui pourraient recevoir un dédommagement du gouvernement du Québec pour leur avoir imposé trop d'intérêts sur leur prêt étudiant n'ont pas fait leur réclamation.

Le montant moyen des remboursements s'élève à 500 \$. Un étudiant a toutefois obtenu plus de 6200 \$.

La Cour suprême du Canada s'était prononcée, en juin dernier, en faveur d'un recours collectif contre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Quelque 80 000 anciens étudiants des

cégeps et des universités réclamaient un remboursement de la part du gouvernement pour leur avoir réclamé trop d'intérêts sur leur prêt étudiant contracté avant le 30 avril 1998.

Le processus de réclamation se terminera le 1er juin 2009 et seulement la moitié des étudiants touchés ont été remboursés par le ministère.

Procédure simple

La procédure de réclamation est pourtant simple. Les anciens étudiants touchés doivent s'inscrire sur le site Internet de l'Aide financière aux études (Visiter [le site internet de l'Aide financière aux](#)

[études](#)). Aucun document, ni preuve n'est exigé. Le montant du remboursement est calculé automatiquement et un chèque est envoyé dans la semaine.

Trois critères doivent être satisfaits pour avoir droit au remboursement. Premièrement, les anciens étudiants doivent avoir obtenu leur dernier prêt étudiant avant le 30 avril 1998. Deuxièmement, ils doivent avoir terminé leurs études après le 30 avril 1998. Et troisièmement, ils ne doivent pas avoir obtenu d'autres prêts étudiants après le 30 avril 1998.

MÉTRO : 15 000 nouveaux ex-étudiants remboursés – Jeudi 19 février 2009

MÉTRO

Québec devra finalement rembourser quelque 95 000 anciens étudiants à qui il avait chargé des intérêts en trop sur leurs prêts contractés avant le 30 avril 1998.

Près de 15 000 ex-étudiants qui avaient été exclus du recours collectif d'une valeur de 30 M\$ parce qu'ils étaient retournés aux études après le 30 avril 1998 ont eu gain de cause en Cour supérieure le 27 janvier.

Ils s'ajoutent ainsi aux 80 000 anciens étudiants des cégeps et des universités déclarés admissibles

au remboursement par la Cour suprême en juin dernier.

Le gouvernement du Québec a 30 jours pour porter en appel la décision de la Cour supérieure. Les 15 000 ex-étudiants peuvent tout de même faire leur demande de remboursement dès maintenant.

Demandes rares

Sept mois après le début du processus de réclamation mis en place pour les 80 000 premiers ex-étudiants, près de la moitié des personnes admissibles n'ont pas encore obtenu de remboursement.

Près de 26 000 anciens étudiants touchés par le recours collectif n'auraient même pas fait de réclamation.

«Bon nombre des ex-étudiants non remboursés qui n'ont pas fait de demande ne réalisent sans doute pas à quel point les montants réclamés peuvent s'avérer significatifs», a indiqué par voie de communiqué Guy St-Germain, un avocat de la firme SKM qui a mené à terme le recours collectif. Le montant moyen des remboursements est de 500 \$.

24 HEURES : Surcharge de prêts étudiants : De l'argent qui dort – Jeudi 19 février 2009

Serge Forgues



Des étudiants pourrait toucher un remboursement du ministère de l'Éducation

Photo: Serge Forgues

Le ministère de l'Éducation doit toujours près de 15 millions à 40 000 étudiants qui ont remporté un recours collectif contre lui.

Ceux-ci font parti des 80 000 ex-étudiants de niveau collégial et universitaire ayant contracté un prêt étudiant avant le 30 avril 1998, et qui ont eu gain de cause en juin dernier, devant la Cour suprême du Canada.

La cour a statué que d'appliquer rétroactivement un changement à la période où les intérêts commencent à courir était illégal. Cette mesure faisait suite à un changement à la loi régissant les prêts étudiants entrée en vigueur le 1er mai 1998, abolissant le sursis de six mois dont les étudiants jouissaient jadis à la fin de leurs études. Le remboursement total représente une somme de 30 millions de dollars.

Environ le tiers des étudiants concernés n'ont à ce jour effectué aucune démarche afin de toucher leur dû. À ce nombre, on doit ajouter ceux qui, à tort, ont vu leur demande de remboursement être refusée. En effet, à la suite d'un jugement rendu

le 27 janvier 2009, les personnes ayant effectué un retour aux études après le 30 avril 1998 seront également couvertes par le recours collectif.

Le gouvernement, qui était tenu d'envoyer une lettre aux individus concernés en fonction de leur dernière adresse inscrite au registre de la Régie de l'assurance-maladie (RAMQ). Or, 5000 étudiants n'ont toujours pas été retracés. Selon Me Guy St-Germain, du cabinet d'avocats Sternthal Katznelson Montigny (SKM) qui a piloté le dossier, «SKM a fait une demande pour être autorisé à effectuer eux-mêmes les démarches pour contacter les personnes oubliées».

Les étudiants peuvent toucher leur dû en s'inscrivant [sur le site de l'Aide financière aux études](#). Généralement, le chèque, dont le montant moyen est de 500 \$, est reçu une semaine plus tard.

CYBERPRESSE : Le tiers des ex-étudiants n'ont pas demandé leur remboursement d'intérêts – Mercredi 18 février 2009



La Presse Canadienne

Environ 26 000 anciens étudiants qui pourraient recevoir un dédommagement du gouvernement du Québec pour leur avoir imposé trop d'intérêts sur leur prêt étudiant, n'ont pas fait leur réclamation.

Le montant moyen des remboursements s'élève à 500 \$, mais peut aller jusqu'à 6200 \$. La Cour suprême du Canada s'était prononcée, en juin dernier, en faveur d'un recours collectif contre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Quelque 80 000 anciens étudiants des cégeps et des universités réclamaient un remboursement de

la part du gouvernement pour leur avoir réclamé trop d'intérêts sur leur prêt étudiant contracté avant le 30 avril 1998.

Le processus de réclamation se terminera le 1er juin 2009 et seulement la moitié des étudiants touchés ont été remboursés par le ministère, selon ce que déplore le cabinet d'avocats Sternthal Katznelson Montigny, qui représente les étudiants.

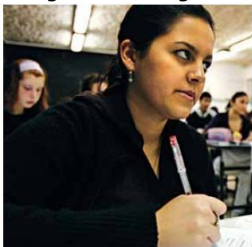
La procédure de réclamation est pourtant simple. Les anciens étudiants touchés doivent s'inscrire sur le site Internet de l'Aide financière aux études (www.afe.gouv.qc.ca). Aucun document, ni preu-

ve n'est exigé. Le montant du remboursement est calculé automatiquement et un chèque est envoyé dans la semaine.

Par ailleurs, la Cour supérieure du Québec a donné gain de cause, le 27 janvier dernier, à quelque 15 000 anciens étudiants que l'Aide financière aux études refusait d'indemniser puisqu'ils étaient retournés aux études après le 30 avril 1998.

Le gouvernement du Québec a 30 jours pour porter la cause en appel mais les étudiants peuvent d'ores et déjà transmettre leur demande sur [le site de l'Aide financière aux études](#).

LE DEVOIR : 1^{ère} page : Prêts étudiants - Les jeunes Canadiens ont une dette de 13 milliards - Édition du jeudi 22 janvier 2009



ÉDUCATION

Les étudiants canadiens ont une dette de 13 milliards

■ À lire en page A 2

Alexandre Shields

L'endettement des jeunes canadiens envers le programme fédéral de prêts étudiants a franchi hier le cap des 13 milliards, un record historique qui inquiète la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants. Le regroupement presse donc Ottawa à jouer un rôle plus important dans le financement de l'éducation postsecondaire. «Ce

sont les étudiants et les familles qui ont les moyens financiers les plus serrés qui portent le fardeau d'une dette totalisant 13 milliards, a fait valoir hier sa présidente, Katherine Giroux-Bougard. Cribler une génération d'étudiants de milliards de dollars de dettes aura des répercussions lourdes de conséquences sur l'économie et l'équité socioéconomique au Canada.»

Selon les données de Ressources humaines et Développement social Canada, près de 360 000 personnes ont un prêt étudiant du fédéral, en majorité des femmes et des jeunes âgés de moins de 21 ans. La plupart des contractants pour payer des études universitaires de premier cycle. La dette moyenne dépasse les 11 300 \$, mais le quart des emprunteurs doivent plus de 15 000 \$. De plus, le chiffre de 13 milliards ne tient pas compte de quelque cinq milliards en prêts étudiants provinciaux ou dettes personnelles, que ce soit les montants dus pour les cartes de crédit ou les prêts bancaires.

Or, estime Mme Giroux-Bougard, ce fardeau constitue un «problème collectif», puisqu'il retarde les projets des jeunes diplômés, comme le fait de fonder une famille, de s'acheter une maison ou

encore d'épargner pour la retraite. De plus, la présidente de la Fédération canadienne des étudiants croit que le poids de leur dette peut en forcer certains à combiner plusieurs emplois, ou encore à opter pour un domaine plus payant que celui dans lequel ils ont étudié.

Le regroupement propose donc à Ottawa quatre solutions pour s'attaquer au problème. On exige d'abord une augmentation de 1,2 milliard par année du Transfert canadien en matière de programmes sociaux pour l'éducation postsecondaire. On demande également un plus grand appui pour les étudiants autochtones et une hausse du financement des emplois d'été qui leurs sont destinés.

«La meilleure façon de contrer l'actuel ralentissement économique est d'investir dans les programmes sociaux, surtout en éducation postsecondaire, a d'ailleurs plaidé Mme Giroux-Bougard. L'éducation postsecondaire publique doit être considérée comme un mégaprojet de travaux publics qui produira des bénéfices pendant des décennies à venir.»

24 HEURES : 1^{ère} page : Les étudiants plus endettés que jamais : La dette étudiante explose - Jeudi 22 janvier 2009



Frédéric Pepin

L'endettement des étudiants du Canada frôle maintenant le cap des 20 milliards \$.

Des chiffres dévoilés mercredi par la Fédération canadienne des étudiant(e)s (FCE), nous apprennent en effet que l'endettement de la population étudiante atteint les 13 milliards \$ au pays.

Mais voilà, si l'on tient compte des dettes personnelles des étudiants, c'est-à-dire des cartes de crédit, des marges de crédit ou des prêts bancaires, qui avoisinent les 5 milliards \$, la somme approche les 20 milliards \$.

Conséquence de ce fardeau, le montant total des prêts payable au gouvernement canadien, augmente de 1,2 millions \$ par jour.

Le Québec fait bande à part

Appelé à commenter la situation, le président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), Xavier Lefebvre Boucher, s'est dit bien conscient du problème de l'endettement étudiant au pays, mais indique que la situation est toute autre au Québec.

« Le processus d'aide financière est très différent et l'endettement est moins élevé. Ça ne change pas le fait que 13 milliards \$, c'est énorme et que dans l'ensemble des étudiants canadiens, c'est juste des prêts qui s'offrent à eux. »

En attente du prochain budget fédéral, M. Lefebvre Boucher espère que le gouvernement saura investir dans le savoir. « On croit que l'aide financière est une priorité en période de crise économique. »



Rencontrée dans la librairie du campus, Julie Beaulac s'étonne du montant total de la dette. « C'est beaucoup d'argent, en plus, les frais d'études ne font qu'augmenter. »

Photo: Sébastien St-Jean

Étudiants endettés

De leur côté, les étudiants québécois ne sont pas rassurés des chiffres dévoilés mercredi par la FCE.

« Éventuellement, les jeunes ne pourront plus payer leurs propres prêts », avance Jonathan Leboeuf, étudiant en administration endettée de plus de 15 000\$.

« Moi je n'ai pas accès aux bourses parce que mes parents ont un trop gros salaire, mais je dois payer mes études et mon loyer par moi-même », a dit Christine Beauchamp, une étudiante en développement de carrière.

Pour la seule année scolaire 2008-2009, près de 360 000 étudiantes et étudiants ont empruntés du gouvernement fédéral.

24 HEURES : Facile d'accéder au crédit pour les étudiants – Jeudi 22 janvier 2009

Frédéric Pepin

Malgré l'endettement étudiant qui a franchi les 13 milliards \$ au Canada mercredi, les étudiants sont toujours aussi nombreux à se servir des cartes de crédit.

La majorité d'entre eux, possède une, deux et parfois plusieurs cartes de crédit. Mais est-ce facile pour un étudiant de se procurer une de ces cartes?

« Oui, c'est très facile de s'en procurer une », confirme Caroline une étudiante en droit qui affirme ne posséder qu'une seule carte.

Selon le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), David Paradis, les étudiants ne sont pas à part du reste de la société quant à la sollicitation des compagnies de crédit.

« Le gouvernement surévalue la capacité des parents d'aider les étudiants, indique M. Paradis.

Un autre problème c'est la présomption qu'a le gouvernement que les étudiants vont se trouver un emploi et être capables de régler leurs dettes. »

Selon le président de la FEUQ, la période de grâce pour commencer à rembourser ses prêts est aussi trop brève, ce qui contribue à alourdir le fardeau d'endettement étudiant.

RADIO-CANADA / ÉCONOMIE : Endettement étudiant : Les étudiants canadiens doivent plus de 13 G\$ - Mise à jour le mercredi 21 janvier 2009 à 12 h 57

Les étudiants canadiens sont plus endettés que jamais, affirme la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants. Selon la FCEE, le niveau d'endettement des étudiants au Canada a franchi cette année le cap historique de 13 milliards de dollars.

Or, ce chiffre, selon la FCEE, ne comprend pas les 5 milliards de dollars supplémentaires de prêts étudiants consentis par les gouvernements provinciaux ou encore les dettes d'étude contractées auprès de banques, d'institutions de crédit ou encore des familles des étudiants.

Cette année seulement, note l'organisme, près de 360 000 étudiants ont contracté des emprunts avec le gouvernement fédéral pour financer leurs études. Toujours selon la FCEE, le montant total des prêts étudiants payables au gouvernement du Canada augmenterait de 1,2 million de dollars chaque jour.

Les moins bien nantis s'endettent plus

« Ce sont les étudiantes et étudiants et les familles qui ont les moyens financiers les plus serrés qui portent le fardeau d'une dette totalisant 13 milliards de dollars », déclare Katherine Giroux-Bougard, présidente nationale de la FCEE. De plus, elle craint les conséquences socioéconomiques pour le pays d'un tel fardeau financier sur les épaules des étudiants canadiens.

Compte tenu du contexte prébudgétaire à Ottawa, la fédération a proposé en décembre dernier au ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, d'augmenter le Transfert canadien en matière de programmes sociaux pour l'éducation postsecondaire; de bonifier le financement des études supérieures; d'appuyer davantage financièrement les étudiants autochtones ainsi que de hausser le financement des emplois d'été.

Pour Katherine Giroux-Bougard, l'éducation fait partie des solutions à la crise économique qui frappe le pays. « La meilleure façon de contrer l'actuel ralentissement économique est d'investir dans les programmes sociaux, surtout en éducation postsecondaire. L'éducation postsecondaire publique doit être considérée comme un mégaprojet de travaux publics qui produiront des bénéfices pendant des décennies à venir », plaide-t-elle. La Fédération canadienne des étudiantes et étudiants parle au nom de 80 associations étudiantes universitaires et collégiales qui regroupent plus de 500 000 étudiants au pays.

[audio-vidéo](#)

- [Denis-Martin Chabot rencontre des étudiants](#)
- [Myriam Fimbry parle des répercussions sur l'économie et sur la société de cet endettement.](#)

Cégeps : Commission d'évaluation de l'enseignement collégial et le défi de la réforme

[Étude](#) – [Fiche technique](#)

LE DEVOIR : Les cégeps ont relevé le défi de la réforme – Édition du mercredi 21 janvier 2009

Amélie Daoust-Boisvert

Les cégeps doivent se rapprocher davantage des milieux de travail et des universités, selon la [Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, qui rendait public hier son rapport \(Fiche technique\)](#). En conférence de presse, la présidente de la commission, Nicole Lafleur, a conclu que les cégeps ont, dans l'ensemble, relevé le défi de la réforme. Ainsi, les cégeps devront mieux ajuster leurs programmes de formation pour s'assurer que les étudiants sont mieux préparés à poursuivre leurs études et à répondre aux besoins de leur futur employeur, selon la commission, qui a dressé une évaluation des programmes mis en place avec la réforme du niveau collégial. Cette réforme

met l'accent sur l'apprentissage de compétences, et non de connaissances comme auparavant.

Réagissant à cette annonce, les syndicats des différents professionnels œuvrant au collégial (la Centrale des syndicats du Québec, la Fédération du personnel professionnel des collèges, la Fédération des enseignantes et enseignants du cégep et la Fédération du personnel de soutien de l'enseignement supérieur) ont exprimé leur scepticisme devant ces conclusions. Ils jugent que ce sont plutôt les milieux de travail qui s'intéressent trop peu aux cégeps.

« C'est peut-être plus aux milieux de travail de changer leur attitude, de même qu'aux universités qui montrent un intérêt insuffisant à l'égard des

collèges », ont dit les présidents de ces syndicats par voie de communiqué. Ils attribuent également la réussite de la réforme au collégial à l'engagement du personnel dans un « contexte difficile de manque de ressources et de coupes budgétaires qu'il faudra corriger si on ne veut pas mettre en péril la nouvelle approche pédagogique ».

Les auteurs du rapport demeurent cependant très vagues sur le type d'améliorations à apporter aux programmes existants. Le processus d'évaluation des nouveaux programmes a été mené auprès d'une soixantaine de cégeps, publics et privés, au cours des quatre dernières années.

Avec La Presse canadienne

LE SOLEIL : La « petite révolution » des cégeps réussie – Mercredi 21 janvier 2009

Daphnée Dion-Viens, Le Soleil

(Québec) Les cégeps peuvent dire « mission accomplie ». Ou enfin presque. Quinze ans après le renouveau pédagogique - qui a chamboulé les méthodes d'enseignement et accordé davantage d'autonomie aux collèges -, le défi a été relevé, conclut la [Commission d'évaluation de l'enseignement collégial \(CEEC\)](#). Mais le travail n'est pas terminé pour autant ([Fiche technique de l'évaluation](#)).

Au début des années 90, le réseau collégial vit une véritable révolution pédagogique. Les cégeps entrent dans l'ère de l'enseignement par compétences. « Désormais, on ne se demande plus si le prof a enseigné ce qu'il devait, mais si l'élève a

appris ce qu'il fallait. C'était tout un changement de cap », rappelle Nicole Lafleur, présidente de la Commission. Les nouvelles règles du ministère de l'Éducation, entrées en vigueur en 1993, donnent aussi une plus grande marge de manoeuvre aux cégeps. Les établissements ont désormais un rôle à jouer dans l'élaboration des programmes qu'ils peuvent adapter plus librement, selon les besoins de leur milieu. Quinze ans plus tard, l'heure est au bilan. Pour la première fois, la CEEC a évalué de façon généralisée les programmes d'études découlant de cette réforme. Au total, 66 programmes ont été passés au crible dans 48 cégeps et 14 collèges privés. Verdict : les cégeps se sont

bien acquittés de leurs nouvelles tâches en concevant des programmes de qualité.

Mais il reste un bout de chemin à parcourir. Dans la salle de classe, les profs ont encore du travail à faire pour adapter leur enseignement au développement des compétences. « Près du tiers des programmes évalués comportaient des méthodes pédagogiques qui n'étaient pas suffisamment adaptées au développement de compétences », dont les trois quarts en sciences, peut-on lire dans le rapport de la Commission. L'évaluation doit aussi refléter cette nouvelle façon d'enseigner. « On a constaté que les vieilles méthodes d'évaluation sont encore là », indique Mme Lafleur.



Pour mieux définir leurs programmes d'études, les cégeps doivent aussi être davantage branchés sur les préoccupations de leur milieu. La Commission recommande de mettre en place des mécanismes de liaison avec le marché du travail et les universités pour mieux cerner leurs besoins et leurs

attentes. Ce rapport a été recueilli favorablement par la Fédération des cégeps et les syndicats concernés, à quelques bémols près. Les syndicats ont tenu à rappeler que cette réforme s'est mise en branle dans un contexte difficile, alors que les cégeps ont dû composer

avec des compressions budgétaires de 274 millions \$, dont les effets se font encore sentir aujourd'hui.

MÉTRO : Cégeps : Quelques ajustements nécessaires – Mercredi 21 janvier 2009

Cégeps

Quelques ajustements nécessaires

RAPPORT. Les cégeps doivent se rapprocher davantage des milieux de travail et des universités, selon la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial.

Les cégeps devront ajuster leurs programmes afin que les étudiants soient mieux outillés par la suite.

Ainsi, les cégeps devront ajuster leurs programmes de formation pour s'assurer que les étudiants sont mieux préparés à poursuivre leurs études et à répondre aux besoins de leurs futurs employeurs. C'est ce qui ressort d'un rapport rendu public hier, qui évalue les programmes mis en place avec la réforme du niveau collégial.

La présidente de la Commission, Nicole Lafleur, a conclu que les cégeps ont, dans l'ensemble, relevé le défi de la réforme.

LA PRESSE CANADIENNE

RADIO-CANADA / QUÉBEC : Enseignement collégial : Le rapport accueilli favorablement - Mise à jour le mardi 20 janvier 2009 à 16 h 25

Les directions des cégeps de Sainte-Foy et de François-Xavier-Garneau accueillent favorablement [le rapport de la Commission d'évaluation de l'enseignement \(fiche technique\)](#). Le rapport ne comporte pas de surprises pour les dirigeants des deux cégeps, puisqu'il est le résultat d'un travail de concertation entre la Commission d'évaluation de l'enseignement et les collèges.

Le rapport recommande aux cégeps de s'assurer que les élèves soient bien préparés pour poursuivre leurs études et s'adapter au marché du travail. Il demande aussi aux cégeps d'améliorer l'évaluation des apprentissages. Le directeur du cégep de Sainte-Foy, Denis Juneau, indique que ce collège suit déjà les recommandations contenues dans le rapport, notam-

ment en assurant un rapprochement avec le milieu du travail par le moyen de stages. Denis Juneau ajoute qu'il consulte régulièrement l'Université Laval dans l'élaboration des programmes.

MÉTRO.COM : Les cégeps ont réussi à s'adapter à l'approche par compétences – Mardi 20 janvier 2009

LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC - Les cégeps doivent se rapprocher davantage des milieux de travail et des universités, selon la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial.

Ainsi, les cégeps devront mieux ajuster leurs programmes de formation pour s'assurer que les étudiants sont mieux préparés à poursuivre leurs études et à répondre aux besoins de leur futur employeur.

C'est ce qui ressort d'un [rapport](#), produit par la commission ([Fiche technique](#) de l'évaluation) et rendu public mardi, qui dresse une évaluation des programmes mis en place avec la réforme du niveau collégial. Cette réforme met l'emphase sur l'apprentissage de compétences et non des connaissances comme auparavant. Les auteurs du rapport demeurent cependant très vagues sur le type d'améliorations à apporter aux programmes existants.

Par ailleurs, toutes leurs recommandations s'adressent directement aux cégeps évalués, et aucune ne vise le ministère de l'Éducation.

En conférence de presse, la présidente de la commission, Nicole Lafleur, a conclu que les cégeps ont, dans l'ensemble, relevé le défi de la réforme.

Le processus d'évaluation des nouveaux programmes a été mené auprès d'une soixantaine de cégeps, publics et privés, au cours des quatre dernières années.

Réflexions, idées

LE DEVOIR : 1ère page : Un bouquet épineux – La moitié des fleurs coupées vendues au Canada proviennent de Colombie, où les serres offrent des conditions de travail pas très roses – Édition du Samedi 14 et du Dimanche 15 février 2009

Lisa-Marie Gervais

À la Saint-Valentin, tradition oblige, les amoureux s'échangent bisous et roses rouges. Mais en Colombie, ces fleurs ont une tout autre odeur: celle de la sueur de milliers de travailleurs de serre qui fournissent 50 % du marché canadien des fleurs coupées. Un documentaire nous met au parfum de cette industrie qui a de lourds impacts socioéconomiques et environnementaux. Parler de fleurs un 14 février n'a rien d'étrange en soi. Mais le discours que tient Sarah Charland-Faucher le jour de la Saint-Valentin, aussi sacré Journée internationale des travailleurs des fleurs à l'initiative de l'ONG colombienne Cactus, ne contient pas que des mots tendres. Bien que ce soit un message d'amour, estime-t-elle. «C'est une façon de rendre hommage aux travailleurs. On veut pouvoir faire une fête pour qu'on se rappelle que leur vie est plus importante que des milliers de fleurs réunies», a noté Mme Charland-Faucher, responsable de la campagne du 14 février pour le Comité pour les droits humains en Amérique latine. Pourtant, en Colombie, d'où proviennent un peu plus de la moitié des fleurs coupées du marché comme les roses et les Œillets, le cœur n'est pas à la fête. «Ce n'est pas célébré, mais tout le monde

sait ce que c'est! Les fleurs achetées cette journée-là représentent 85 % des ventes annuelles. Mais c'est le pire moment de l'année pour les travailleurs», fait remarquer la coréalisatrice, avec son frère Simon, de À fleur de peau, un bouquet de la Colombie, un documentaire sur les travailleurs des fleurs dans ce pays d'Amérique du Sud. En ce jour de l'amour, certains travailleurs colombiens doivent effectuer entre 250 et 300 coupes de fleurs à l'heure. L'an dernier, des centaines d'employés de serre avaient été hospitalisés, intoxiqués par un cocktail de produits chimiques mélangés à la fumée provenant de feux qui avaient été allumés pour réchauffer les travailleurs. «C'est à ce moment-là qu'il y a le plus d'excès et de violations des droits», rappelle Mme Charland-Faucher. «Et dans un contexte de survie, faire ce travail-là est pénible. Les travailleurs ne se sentent pas valorisés.» 50 000 espèces de fleurs

C'est alors qu'elle étudiait à l'Université nationale de Bogotà que l'idée de faire un film, son premier, lui est venue. Encouragée par son frère caméraman, Sarah Charland-Faucher n'avait qu'une idée en tête: dresser un portrait plus fleuri de la Colombie. Ainsi, au hasard de ses recherches, elle a

découvert que dans ce magnifique pays traversé par la cordillère des Andes, on dénombrait 224 000 soldats actifs, 25 000 morts violentes par année, mais également 50 000 espèces de fleurs. «C'est devenu mon fil conducteur», souligne la jeune femme de 25 ans qui vit à Sainte-Louise, dans la MRC de l'Islet.

Dans un amalgame d'images et de musiques très poétiques, à travers les témoignages touchants de militants pour les droits des travailleurs, mais aussi de vendeurs de fleurs, d'enfants et même de consommateurs québécois, le tandem Charland-Faucher s'est attardé à «l'humain derrière la fleur». «Je ne sais pas comment je définis le film. Ce serait un documentaire d'auteur politico-poétique. J'offre un bouquet de Colombie», lance la jeune militante. «Ce n'est pas journalistique même si c'est critique. C'est informatif, mais je ne me sentais pas obligée de montrer les deux points de vue», a-t-elle ajouté en précisant que les entreprises d'exportation de fleurs qu'elle a approchées n'ont pas daigné lui accorder d'entrevues.

Ni roses ni fleur bleue

Car la jeune femme insiste: les histoires de vie des travailleurs des fleurs ne sont pas toujours

roses. Cette diplômée en science politique et en création littéraire pointe du doigt les impacts sociaux et environnementaux de cette industrie colombienne, deuxième en importance après celle des Pays-Bas, qui a vendu pour plus d'un milliard de dollars de fleurs en 2007.

En plus d'être transportées par avion, l'un des moyens de transport les plus énergivores et polluants, les fleurs cultivées requièrent d'énormes quantités d'eau, ce qui a contribué à de graves pénuries -- les nappes phréatiques ont diminué de 50 % -- dans les municipalités où l'on exploite des serres, rappelle-t-elle. Sans compter les pesticides et autres produits chimiques utilisés en abondance pour les faire pousser, qui augmentent le risque d'infections cutanées et de fausses couches.

Un travailleur des fleurs gagne environ 5 \$ par jour et travaille en moyenne 150 heures les deux semaines qui précèdent la Saint-Valentin. Des lois flexibles, une main-d'œuvre bon marché et des ressources abondantes. Les propriétaires de serres ont la part belle en Colombie. Et la concurrence des grands marchés de fleurs que sont

l'Équateur, la Hollande, le Kenya et, plus récemment, la Chine, ne font qu'encourager les baisses de salaire.

Fleurs équitables

Sensible à cette réalité, Tom Leckman, de l'entreprise Sierra Eco, a démarré il y a neuf ans sa propre filière de fleurs équitables, qui représente désormais 30 % de son chiffre d'affaires. Il fait notamment affaire avec une vingtaine de serres en Colombie, mais également avec d'autres en Équateur et en Californie. «On a développé une complicité avec nos producteurs. On sait ce que les gens vivent sur le terrain», soutient M. Leckman. «On a trouvé des gens qui avaient les mêmes valeurs que nous. Pour faire évoluer les pratiques, ça prend une coopération dans toute la chaîne. Le Nord a tendance à pointer du doigt le Sud. Mais on doit plutôt appuyer les producteurs dans le transfert des technologies et l'éradication des pesticides.»

Rien que pour la Saint-Valentin, il a importé un million de roses certifiées qu'il a vendues à des grossistes qui distribuent au Québec et en Ontario. «Mais la demande n'est pas là», constate le

marchand. Les fleurs ne valent pourtant guère plus cher que les roses non certifiées. «L'évolution des mentalités n'est pas aussi rapide que je l'aurais souhaité», a-t-il indiqué. «On est en retard de cinq ans sur l'Europe.»

Sarah Charland-Faucher souhaite que son documentaire fasse réfléchir sur les relations Nord-Sud sans pour autant inciter à un moratoire sur les fleurs. «Je suis déçue quand on me demande comment faire pour ne plus acheter les fleurs de la Colombie. C'est une réaction normale, mais là n'est pas l'enjeu», soutient-elle. «C'est un problème collectif. Il faut réfléchir à la manière dont nous pouvons faire pression pour faire respecter les droits de ces travailleurs», insiste-t-elle. Et pourquoi pas, en cette journée de l'amour, en profiter pour leur lancer quelques fleurs?

- À fleur de peau, un bouquet de la Colombie sera projeté aujourd'hui le 14 février à l'ONF à Montréal, le 15 février au café-bar L'Agitée à Québec et 19 février à 19h à l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) de La Pocatière.

LE DEVOIR : Chronique : L'école à deux vitesses, par Michel David - Édition du mardi 10 février 2009

Malgré les beaux plans de lutte contre le décrochage scolaire qui se succèdent au Québec depuis vingt ans, rien n'y fait. L'an dernier, 26 % des élèves et 35 % des garçons ont quitté l'école sans avoir obtenu leur diplôme d'études secondaires. La pire performance des provinces canadiennes après le Manitoba. «Ce ne sont pas les chiffres qui m'intéressent, mais plutôt les actions, les moyens et la volonté», déclarait la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, en septembre dernier. De la part de celle qui a réintroduit le bulletin chiffré, cela étonne un peu.

En réalité, cela dépend de quels chiffres il s'agit. Hier, Mme Courchesne a fait valoir que 85 % des élèves qui entrent au secondaire finissent par obtenir leur diplôme un jour ou l'autre. Évidemment, courir le 100 mètres en dix minutes plutôt qu'en dix secondes, c'est mieux que rien.

Pour 100 décrocheurs en Ontario, on en compte 137 au Québec, a calculé l'économiste Pierre Fortin. Dans la province voisine, le taux de décrochage a connu une baisse spectaculaire au cours des dernières années, tandis qu'il monte en flèche ici.

Tout le monde convient que le facteur socio-économique est déterminant. Un élève inscrit à une école de Westmount a presque sept fois plus de chances de terminer son secondaire que son camarade de Pointe-Saint-Charles.

Cela ne suffit toutefois pas à expliquer pourquoi les choses se détériorent à ce point au Québec et s'améliorent en Ontario. Soit, le Québec se classait au 10e rang des 13 provinces et territoires en matière de revenu par habitant en 2006, alors que l'Ontario arrivait 6e, mais les trois provinces dont le revenu par habitant est inférieur à celui du Québec ont fait mieux au chapitre du décrochage.

En juillet 2003, Le Devoir avait publié le texte d'une enseignante montréalaise, Christine Belle-rose, qui, après avoir enseigné plusieurs années dans une école secondaire de la région de Toronto, avait profité d'une année sabbatique pour venir voir ce qui se passait dans les écoles de Montréal. Si l'expérience était concluante, elle n'excluait pas un retour définitif.

Elle a cependant eu un choc. En 16 ans à Toronto, elle n'avait jamais rencontré d'élèves qui lui avaient lancé l'équivalent de «Mêle-toi de tes crises d'affaires» ou encore «Ça m'tente pas de travailler, stie». Pourquoi des adolescents si semblables dans la rue étaient-ils si différents dans la classe?

Elle avait alors réalisé qu'à Toronto, où l'école privée n'est pas subventionnée par l'État, tout le monde ou presque envoyait ses enfants à l'école publique, alors que le tiers des élèves montréalais, ceux qui en ont les moyens et qui sont jugés suffisamment performants, fréquentent maintenant l'école privée.

«Il est étonnant de constater qu'au Québec, on condamne la médecine à deux vitesses alors que l'éducation à deux vitesses y est acceptée et que l'écart entre ces deux vitesses semble même s'élargir», écrivait-elle. «Je vais m'ennuyer terriblement de Montréal, mais je retourne à Toronto, dans un système public qui a ses fautes, mais l'avantage d'inclure tous les élèves.»

Si Mme Belle-rose revenait dans la métropole, elle découvrirait que rien n'a changé, bien au contraire. Seule l'introduction des mêmes méthodes de sélection dans certaines écoles publiques ralentit quelque peu l'exode vers l'école privée. Le résultat est de dépouiller encore davantage l'école publique «ordinaire» de ses meilleurs éléments. Inévitablement, la dynamique en classe s'en trouve affectée.

En 1996, le rapport de la Commission des États généraux sur l'Éducation avait recommandé non seulement un moratoire sur l'ouverture de nouvelles écoles privées, mais également la diminution progressive des subventions versées par l'État, qui représentent 60 % du financement du réseau privé. La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) demande qu'elles soient carrément abolies.

Que je sache, l'absence d'écoles privées subventionnées ne prive pas les élèves ontariens d'un enseignement de qualité. Cela n'élimine peut-être pas le décrochage, mais il faut bien constater que la situation est moins désastreuse qu'ici.

De toute évidence, le Québec n'est pas l'Ontario. Durant la campagne électorale de 2007, le chef du Parti progressiste-conservateur ontarien, John Tory, avait signé son arrêt de mort en proposant de subventionner les écoles confessionnelles.

Ici, le suicide politique consisterait plutôt à tenter de couper les vivres à l'école privée. Il est vrai que l'Ontario constitue une exception au Canada, mais aucune autre province ne lui fait une aussi grande place que le Québec.

D'ailleurs, il serait absurde de démanteler un réseau de cette qualité, que la population apprécie et qui permet au surplus à l'État de réaliser des économies. Rien d'interdit cependant d'en exiger une plus grande solidarité.

En 2005, Mme Marois avait proposé de conditionner les subventions aux écoles privées à leurs efforts pour intégrer des élèves en difficulté d'apprentissage. On n'en a plus entendu parler depuis. Durant la dernière campagne électorale, la plateforme électorale du PQ parlait plutôt d'un plan d'action -- «national», bien entendu -- de lutte contre le décrochage. Un autre!

LE DEVOIR : Un nouvel essai d'Hervé Kempf - Pour sauver la planète, il faut sortir du capitalisme - Édition du lundi 09 février 2009

Louis-Gilles Francœur

Le capitalisme d'aujourd'hui, déformé par la spéculation et la corruption de ses dirigeants, est à l'origine d'une crise écologique qui menace les équilibres planétaires. Il faut en sortir rapidement pour sauver la planète et les sociétés humaines, soutient Hervé Kempf, journaliste à l'environnement au Monde, dans son dernier essai qui para-

îtra cette semaine au Québec. En 2008, la commission de stratigraphie de la Société géologique de Londres a fait un geste dont on ne mesure pas la gravité. Cette commission est une sorte d'équivalent pour l'évolution de la planète de cette autre commission scientifique qui décide si tel ou tel corps céleste est une planète ou un astéroïde. C'est cette commission qui a défini et catégorisé

les grands moments de l'évolution de la planète, comme le cambrien, le carbonifère, etc. Dans un article scientifique de l'an dernier, cette commission estime que la planète est entrée dans un autre âge, l'anthropocène, parce que l'empreinte humaine rivalise désormais avec les forces géologiques qui ont modifié la structure de la biosphère: un taux de sédimentation sans précédent



engendré par 40 000 barrages connus; les émissions de carbone qui modifient le climat à un niveau sans précédent depuis un million d'années; une accélération du taux de disparition des espèces qui s'apparente à celui de l'époque de la disparition des dinosaures. Notamment.

Pour Hervé Kempf, du Monde, la génération montante doit s'atteler d'urgence à ce qu'il appelle «le plus grand défi qu'ait eu à connaître l'espèce humaine: empêcher que la crise écologique, qui est la rencontre de l'espèce avec les limites de la biosphère, s'aggrave et conduise l'humanité au chaos; sauver la liberté contre la tentation de l'autorité, inventer une économie en harmonie avec la planète [...]».

Il écrivait, il y a deux ans, que la crise écologique planétaire «devrait se traduire par un ébranlement prochain du système économique mondial». Quelques mois plus tard débutait la crise financière qui est en train de provoquer une récession mondiale et que les gouvernements tentent paradoxalement de juguler par une relance de cette surconsommation qui menace la biosphère.

«Rien ne serait pire, écrit-il dans la préface de Pour sauver la planète, sortez du capitalisme (Seuil), que de laisser l'oligarchie, face aux difficultés, recourir aux vieux remèdes, à une relance massive, à la reconstitution d'un ordre antérieur. Le moment est venu de sortir du capitalisme en plaçant l'urgence écologique et la justice sociale au cœur du projet politique.»

Portrait impitoyable

Hervé Kempf dresse un portrait impitoyable du capitalisme actuel. Le capitalisme, écrit-il, n'est plus synonyme d'entrepreneuriat. Il est désormais dominé par la spéculation au point qu'en 2002, alors que le PIB mondial atteignait 32 000 milliards, le total des transactions financières était de plus d'un million de milliards, soit 30 fois plus. Pour Kempf, la crise financière ouverte en 2007 «n'est pas un accident, mais le symptôme d'une crise générale de la société humaine au début du troisième millénaire», qui repose sur des écarts

de plus en plus importants entre riches et pauvres, sur la corruption pratiquée par ces dirigeants qui saignent les entreprises aux dépens des petits épargnants, ce qui accredit l'individualisme aux dépens des réflexes de solidarité.

Kempf souhaite le maintien d'un libre marché des biens et services, un héritage humain dont il reconnaît l'efficacité. Mais il prône un remplacement du capitalisme sauvage et spéculatif au profit d'une place plus grande accordée aux coopératives et à l'économie sociale, afin, dit-il, de restaurer la primauté de l'humain sur la mathématique inhumaine du profit. Pour lui, l'essor du mouvement coopératif permettra de créer non seulement de petites sociétés de production, mais des grandes, ce que démontre, dit-il, le cas du Mouvement Desjardins au Québec, qui cumule des actifs en milliards de dollars.

Et, ajoute-t-il en entrevue, «il n'y a pas de raison intrinsèque qui interdise à une collectivité d'être moins bien gérée en prenant compte de l'avis de ses travailleurs». Quand on voit, dit-il, l'incapacité des rapaces cupides qui ont englué dans le marasme les industries de l'aviation, de l'automobile et les banques, pour ne mentionner que quelques cas, la «crise actuelle doit nous donner l'audace de réinterroger la gouvernance des entreprises» capitalistes. Certes, convient-il, dans le «post-capitalisme, il y aura encore des entreprises privées et de très grandes entreprises à capitaux». Mais leurs mouvements seront «enchâssés dans une économie générale» qu'elles ne devraient plus pouvoir contrôler parce qu'on les encadrera en fonction des priorités et des besoins de la société.

Il faudra notamment les empêcher de contrôler les marchés par des oligopoles contraires aux règles de la concurrence, comme on l'a fait aux États-Unis à la fin du XIXe siècle.

Kempf a stigmatisé les méfaits de l'hyperconsommation sur le climat et la biosphère dans Les riches qui détruisent la planète.

Réticences sur le plan Obama

C'est pourquoi, malgré l'admiration qu'il voue au président Obama, il a des réticences sur les moyens qu'il a choisis comme sortie de crise, soit «en tentant une relance très classique» basée sur une reprise de la consommation comme moteur de la production.

Cette boulimie, écrit-il, repose sur un dangereux mirage: «les capitalistes parient que la technologie compensera cette perte de capacité» des écosystèmes. Mais «jusqu'à présent, rien ne justifie ce pari: notre machine économique reste massivement destructrice de la biosphère» et ce ne sont pas les promesses du nucléaire ou des OGM, par exemple, qui vont régler des problèmes qu'ils sont plutôt susceptibles d'aggraver. Les trois grandes économies mondiales, dit-il, n'ont qu'un choix: réduire leur consommation à un niveau plus acceptable puisque la capacité de la planète ne permet pas aux autres d'augmenter le leur au même niveau, tenir compte des impacts de la production sur les ressources, créer des marchés régulés pour certains biens communs, taxer leur consommation de façon progressive pour contrer les abus, apprendre à payer plus pour le partage de biens, comme l'automobile, que pour leur appropriation et intégrer l'impact environnemental et social dans le prix facturé aux consommateurs.

Sinon?

À son avis, le «désordre montant» actuel débouchera sur la domination de la «tendance crimino-capitaliste sur les forces de la régulation collective», ce qui provoquera une «évolution autoritaire du capitalisme» et à des désordres croissants sur la scène internationale.

Est-ce réaliste d'imaginer une relance moins autoritaire et moins dommageable sur le plan écologique?

«Je ne sais pas, répond-il en conclusion. Face aux sombres perspectives, l'heure des hommes et des femmes de coeur, capables de faire luire les lumières de l'avenir, a sonné.»

MÉTRO : Au-delà des chiffres avec Léo-Paul Lauzon : Mes 15 idées-chocs de création de la richesse par les nids-de-poule – Jeudi 22 janvier 2009

Le retour des nids-de-poule, conjugué à la modernisation de l'État par la privatisation de tous les services publics au profit des affairistes, allant de la santé à l'éducation, en passant par les aqueducs, le transport en commun, l'électricité, l'éolien, l'eau, les autoroutes, les ponts, les garderies, les prisons, etc., m'allume vraiment.

On n'a jamais pensé à privatiser les nids-de-poule. Je propose donc, en grande primeur, qu'on les privatise au profit de ma firme Lauzon Chicken Nest Corporation, qui, à des fins fiscales, sera incorporée aux îles Caïmans ou en Suisse, des paradis fiscaux notoires, comme l'ont justement fait, pour les mêmes raisons, le «créateur» Luc Plamondon et d'autres.

Il y a actuellement 100 G\$ d'investissements canadiens logés dans ces paradis fiscaux. Si les autres le font avec la complicité des politiciens, pourquoi pas moi? En passant, c'est ce même Plamondon qui, de passage au Québec, car il habite présentement en Suisse, a exigé que nos gouvernements subventionnent davantage l'Orchestre symphonique de Montréal et ses «œuvres», même s'il ne paie pas une cenne noire d'impôts au pays. **Faut le faire!**

Entrepreneur!

Finie donc la théorie, je passe à la pratique et me transforme en entrepreneur afin de créer, moi aussi, de la richesse au Québec et de mieux la réintégrer. Il est grand temps que je fasse ma part.

Le déclin scintillant m'est venu à la suite du départ du Grand Prix de Montréal, que nos suaves politiciens ont qualifié de «bien commun». Je m'attends à que qu'ils qualifient aussi mon projet de «bien commun» au service des générations actuelles et, surtout, futures.

J'ai hésité

Au début, je dois avouer franchement que j'hésitais. Mais, à entendre les inepties de plusieurs faiseux sur les bienfaits de la privatisation des services publics, mes nombreux complexes d'infériorité se sont envolés.

D'autres professeurs ont, dans le passé, fait le saut au privé, comme Henri-Paul Rousseau à la Caisse de dépôt, puis chez Power, et Marcel Côté chez Secor, et une tonne de politiciens aussi. On n'a qu'à penser aux cas récents de Philippe Couillard, de Michel Clair et de Claude Castonguay (santé), de

Lucien Bouchard, de Pierre-Marc Johnson et d'André Boisclair (tobystes), de Guy Chevrette (papetiers), de Guy St-Pierre (SNC-Lavalin), d'André Bourbeau (éolien), de Pierre Corbeil et de Raymond Savoie (énergie et mines), etc.

Moi aussi, je suis capable. Je sais que ma business va coûter cher à l'État. Mais faut pas s'attarder à cette brindille. En vérité, ça va coûter moins cher à l'État que les milliards en fonds publics allongés pour dépanner les banques, les papetiers, les fabricants de chars, etc., et mon projet du siècle va générer des dizaines de milliards en retombées économiques pour le Québec et le Canada.

Voici donc mes 15 idées-chocs pour créer de la richesse au Québec par le biais de cette richesse collective non exploitée que sont nos nids-de-poule.

1. Je propose la signature d'un contrat en mode PPP (partenariats public-privé) en vertu duquel l'État me verse, comme il le fait d'ailleurs pour les autoroutes et l'éolien, disons 1 G\$ au départ et allonge quelques millions de dollars par année pendant 50 ans. En retour, je m'engage à prendre en charge l'entretien et la réparation de tous les nids-de-poule.
2. «Deux milliards pour les nids-de-poule» et «Montréal : une taxe pour les nids-de-poule» titrait le Journal de Montréal. Par la privatisation au profit de mon holding des nids-de-poule, les gouvernements n'auront plus à verser des milliards pour l'entretien des nids-de-poule à Montréal et ailleurs. Comme la mode est à la tarification des services publics et au principe de l'utilisateur payeur, dorénavant les nids-de-poule seront tarifés aux utilisateurs et aux bénéficiaires, comme les compagnies d'assurances et les garages.
3. Afin de ne pas payer d'impôts, je fais comme les autres services publics privatisés et je crée, entre autres, une société en commandite, un fonds d'investissement et une fiducie familiale détenue par mon holding localisé dans un paradis fiscal.

4. Pour financer en partie mes opérations, j'émet du papier commercial adossé aux nids-de-poule que je vais vendre aux banques pour quelques milliards de dollars. Si elles ont été assez «avisées» pour acquérir des milliards en papier commercial garanti par des hypothèques exotiques irrécouvrables, elles vont se laisser facilement tenter par mon nouvel instrument financier. De toute façon, elles ne courent aucun risque. Comme pour le papier commercial, l'État est toujours là pour les renflouer aux frais des contribuables.
5. «Des nids-de-poule à la Bourse», titrait La Presse. Oui, je fonde une Bourse à Montréal spécialisée dans la négociation de contrats à terme sur les nids-de-poule afin de partager ma richesse, pas trop tout de même, avec mes concitoyens. Le partage de la richesse, c'est mon vieux fond socialiste qui me hante. «Le nid-de-poule 2002 : sans envergure», titrait le Journal de Montréal. Le journaliste a dit : «La cuvée 2002 des nids-de-poule s'annonce minable et peu rentable pour les mécaniciens et les vendeurs d'amortisseurs!» Pour les journalistes également, ajouterais-je. Cela signifie qu'en 2002, le marché des contrats à terme rattachés aux nids-de-poule aurait été à la baisse. Bonne nouvelle, cette Bourse sera à contrôle québécois, la seule d'ailleurs depuis la vente de l'autre à des Ontariens.
6. J'achète le Stade olympique pour une valeur symbolique de 1 \$ et le transforme en musée international du nid-de-poule afin de concurrencer le Louvre et le Quai d'Orsay, à Paris. Tant pis pour la France et les Français, ils l'ont bien mérité en élisant Sarkozy. Je fais des approches sérieuses auprès de Lucien Bouchard et de Bernard Landry, des gens très cultivés, pour qu'ils siègent au conseil d'administration. Pierre-Marc Johnson a bien siégé au conseil d'administration du Musée de l'humour.
7. Je lance en grande pompe le Festival annuel du nid-de-poule, subventionné comme tous les autres, en remplacement du Festival Juste pour rire, qui a fait son temps. Ne plus entendre les élucubrations de Gilbert Rozon, admettez que ça vous enchante!
8. M'inspirant du titre de cet article de La Presse : «Nids-de-poule : l'administration contre-attaque» m'est venue l'idée lumineuse de fonder ma propre maison de production, subventionnée comme toutes les autres, et de scénariser mes deux premiers films, ayant pour thème central les nids-de-poule. L'empire du nid-de-poule contre-attaque et Vol au dessus d'un nid-de-poule. Je fais des approches auprès de Pierre Falardeau afin de vérifier s'il veut devenir actionnaire minoritaire et assistant réalisateur. Je pourrais l'affecter comme chercheur à mon projet de troisième film, dont l'impulsion m'est venue du titre de cet éditorial très sérieux de La Presse : «Quand les nids-de-poule auront des dents». Mon film s'intitulerait Les dents du nid-de-poule. Malheureusement pour mes nombreux fans qui piaffent d'impatience, ce film n'est prévu que pour 2010. Toujours dans le même créneau, j'écris deux téléromans à succès. Un pour TVA, Les méchantes histoires des nids-de-poule du pays d'en bas, et un pour Radio-Canada, Un col bleu et son nid-de-poule. Les services de Réjean Tremblay, à quelque titre que ce soit, ne sont pas requis. Pas nécessaire d'envoyer ton CV, Réjean!
9. Comme on n'a plus de parade annuelle de la Saint-Jean-Baptiste, ma firme propose la parade annuelle subventionnée du nid-de-poule dans laquelle on mettra les plus beaux spécimens dans les chars allégoriques. On a souvent proposé Jean Charest pour jouer Jean le Baptiste, ce qui faisait retourner dans sa tombe le cousin de Jésus. Comme nid-de-poule, je verrais bien Stephen Harper. Vous savez, un nid-de-poule, c'est profond et c'est aussi creux. Profond ou creux, tout dépend du point de vue de l'analyste.
10. Je lance aussi le gala annuel des «Chicken Nest Award», animé, peut-être, par le très polyvalent Stéphane – oh mille pardons – Stéphane Bureau. En anglais, s.v.p.! Ça fait plus sérieux auprès des commanditaires et des gouvernements. De toute façon, Stéphane est parfaitement bilingue.
11. En plus, j'inaugure le concours du premier nid-de-poule de l'année et mandate mes lobbyistes, peut-être André Boisclair,

- pour faire pression auprès du gouvernement afin que ce jour, lourd de signification pour tous les Québécois, soit considéré comme jour férié en lieu et place de la fête de la Reine.
12. Là, je donne vraiment un grand coup qui va faire très mal au Journal de Montréal et à La Presse. Je fonde un quotidien payant et un site web dévolus exclusivement aux nids-de-poule. Par les centaines d'articles et d'éditoriaux qu'ils y consacrent chaque année, je m'attends chez mes concurrents à des licenciements massifs et à de gros déficits. Souvent, pour eux, nos problèmes de santé publique sont très secondaires par rapport aux dramatiques nids-de-poule, pour lesquels il existe une ligne téléphonique d'urgence, du type 1-800-NDP. Contrairement aux urgences, pas d'attente à ce niveau! Je sais que ça frôle la concurrence déloyale et constitue presque une atteinte à la liberté de la presse, mais la création de richesse passe par la concurrence accrue. Comme, de nature, je suis la bonté incarnée, je suis prêt à vendre une part, très minoritaire, à Power et à Québecor. J'installe cette nouvelle division au Centre du multimédia ou au Centre du commerce électronique afin d'encaisser les juteuses subventions de 30 000 \$ par année et par emploi créé, ou même juste déplacé d'un immeuble à l'autre, accordées par Québec;
 13. Comme dans les autres journaux, où il y a un courrier du cœur, dans mon nouveau journal il y aura un courrier du nid-de-poule. Pour ce genre d'actualité, Richard Martineau ferait l'affaire, à moins qu'il décide de se présenter à la chefferie de l'ADQ contre André Arthur.
 14. «Montréal crée une brigade spéciale contre les nids-de-poule», titrait Le Devoir. Eh oui, Le Devoir s'y est mis! Je propose donc de créer une école qui formera et entrainera les futurs policiers spécialisés dans les nids-de-poule. «Le sergent Bérubé a passé la majorité de sa vie active au sein de l'escouade anticommuniste de la police», titrait le Journal de Montréal. Bienôt, ils pourront écrire : «Le sergent Bérubé a passé la majorité de sa vie active au sein de l'escouade anti-nids-de-poule».
 15. «La chasse aux nids-de-poule est ouverte», titrait La Presse. Je propose donc de me privatiser le ministère de la Chasse et de la Faune pour que mon empire gère la chasse tarifée aux nids-de-poule, qui s'étendra de février à avril chaque année, avec un quota individuel afin de prévenir l'extinction de la race «poulière» et pour que les journalistes et éditorialistes puissent continuer à avoir un sujet d'actualité à traiter. Faut faire preuve d'un peu de compassion, n'est-ce pas? En lieu et place du ministère de la Chasse et de la Faune, je propose la création du ministère des Nids-de-poule.

Un grand projet de société

Admettez que vous êtes excités par mon grand projet de société. Vous n'avez qu'à me faire confiance. Avec la privatisation et la tarification des nids-de-poule, finies les nouvelles dramatiques du genre : «Aéroport de Saint-Hubert : un avion se coince... dans un nid-de-poule» et «Pneus crevés à cause d'un nid-de-poule géant».

N'importe quoi

Et oh, voilà que la lumineuse ministre libérale des Finances, Monique Jérôme-Forget, risque de tout bousiller mes beaux projets : «Finis les nids-de-poule avec les partenariats public-privé, prédit Jérôme-Forget», titrait le Journal de Montréal. Mais je ne dois pas m'en faire pour si peu, car, comme à son habitude, elle dit n'importe quoi.

Moi, au moins, je propose uniquement l'entretien, la réparation et la tarification des nids-de-poule. Je ne suis peut-être pas une 100 watts, mais je ne suis pas assez «crackpot» pour aller jusqu'à prédire leur disparition à tout jamais.

Si la dame est si sûre de son affaire, qu'elle mette donc en vente le dernier nid-de-poule, comme on a vendu à Guy Laliberté, du Cirque du Soleil, le dernier hot-dog des Expos de Montréal. Connaissant l'avidité des collectionneurs internationaux, surtout de ceux des pays pétroliers du Golfe, elle pourrait encaisser ainsi plusieurs millions de dollars et pourrait, de ce fait, diminuer les tarifs et les frais d'électricité, de garderies, de scolarité, de santé, etc., au bénéfice des générations futures.

J'ai d'autres bonnes idées, mais ça va faire... pour l'instant.



QUALITÉ DU FRANÇAIS

Situation: Les résultats en français des élèves au primaire continuent de se dégrader. Le taux de réussite des élèves de sixième année à l'épreuve d'écriture a encore chuté entre 2005 et 2006, passant de 83 % à 81 %. Il y a cinq ans, ils étaient 90% à réussir cet examen.

Réponse de la ministre : « Ce qui est important pour moi, c'est de s'assurer qu'on connaît notre orthographe, qu'on connaît nos règles de grammaire, qu'on connaît nos règles de syntaxe et de ponctuation. À partir de septembre prochain, on va évaluer les connaissances. [...] On est en train de faire le départage avec l'évaluation des connaissances parce que l'on va quand même garder une portion de l'évaluation des compétences. »

DÉCROCHAGE

Situation: En 2007, le taux de décrochage scolaire s'est établi à 25,3 pour cent au Québec. Ce résultat place la Belle Province au neuvième rang des dix provinces canadiennes.

R « Il y a des gens qui disent qu'au secondaire, il y a trop de jeunes qui travaillent trop d'heures. Et c'est vrai, probablement. Mais on peut sensibiliser les employeurs, dire qu'on comprend qu'il y a un besoin de main-d'œuvre, mais se demander si on

se rend service collectivement en offrant 20 ou 25 heures de travail à un jeune qui va à l'école. »

COURS D'ÉTHIQUE ET CULTURE

Situation: Le nouveau cours d'éthique et de culture religieuse fait des remous. Des parents opposés au nouveau cours sont descendus bruyamment dans les rues de Montréal pour réclamer la liberté de choix. Une action en justice a aussi été entreprise.

R « Le cours est là, il est obligatoire et il est là pour rester. Je crois beaucoup en ce cours-là. C'est un beau cours et un bon cours. Les parents qui contestent veulent un cours de religion, mais nos écoles sont laïques et il y en a plus de cours de religion. »

LE DÉSASTRE FINANCIER DE L'UQAM

Situation: La construction de l'îlot Voyageur devait initialement permettre à l'UQAM de renflouer ses coffres et mettre à sa disposition des locaux à peu de frais. Une série de mauvaises décisions ont conduit l'établissement devant un déficit de 200 M\$. L'immeuble situé en plein centre-ville est complètement abandonné depuis des mois.

R « Il y a une volonté d'identifier des locataires qui vont pouvoir s'installer à cet endroit-là ou quelqu'un qui va vouloir racheter l'îlot. C'est le ministère des Finances qui s'occupe de négocier et de trouver des locataires ou un promoteur immobilier. La volonté est là. »

FINANCEMENT DES ÉCOLES PRIVÉES

Situation: Pour une onzième rentrée scolaire consécutive, les écoles publiques du Québec se vident à un rythme effréné, alors que la popularité

des établissements privés ne se dément pas. En l'espace de cinq ans, le réseau public a perdu près de 75 000 jeunes. Certains intervenants jugent que le gouvernement devrait cesser de financer à 60 % ces établissements.

R « Sur 9 milliards, c'est 400 M\$ qu'on donne au privé. Sincèrement, je ne pense pas que ça ferait une grande différence de le redonner au public. Mais ça pourrait réduire le libre choix. Je pense qu'on doit recréer des milieux de vie dans les écoles publiques où les parents vont avoir confiance que leurs enfants sont encadrés. »

SITUATION ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ

Situation: Le nombre d'élèves en difficulté ne cesse de croître. Entre 2002-2003 et 2007-2008, ils sont passés de 62 369 à 79 103, ce qui représente un bond de 26,8%. Pendant la même période, la population étudiante au primaire et au secondaire a chuté de 63 770 étudiants.

R « Ce n'est pas une question d'augmentation du nombre d'élèves en difficulté, c'est notre capacité à offrir les bons services aux bons élèves et avoir le bon diagnostic. Je pense que c'est plus ça, la difficulté. On s'est engagé à réduire le nombre d'élèves par classe. Ça, ça va aider beaucoup. »



JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : OÙ VONT VOS IMPÔTS ?

OÙ VONT VOS IMPÔTS ?
LES QUÉBÉCOIS SONT PARMI LES PLUS TAXÉS EN AMÉRIQUE DU NORD

THE GAZETTE : McGill's principal : No apologies : PAYOUTS QUESTIONED Being world-class not cheap: Munroe-Blum – Wednesday, February 11, 2009

Heather Munroe-Blum says McGill University makes no apologies for paying top dollar to recruit the best and brightest executives and professors in the world – even when a particular deal goes sour, sticking taxpayers with the cost of a severance package.



McGill principal Heather Munroe-Blum speaks at meeting yesterday.

PIERRE OBENDRAUF THE GAZETTE
If anything, McGill's principal said yesterday, Quebec should be thanking the university, which she said has been "almost singlehandedly" responsible for most of the demographic growth in Montreal from outside Quebec over the last decade.

McGill has been under the microscope since last week when news broke of its settlement with Ann Dowsett Johnston, who collected more than \$760,000 in wages, perks and severance between the time she arrived as vice-principal (development) in February 2006 and her departure 19 months later. The university took another hit Monday when the Journal de Montréal revealed it was paying \$507,000 to Richard Levin, a vice-principal and dean of the faculty of medicine.

But in interviews and at a "town hall" session with members of the McGill community yesterday, Munroe-Blum argued Quebecers should applaud McGill's many successes instead of chiding it for the mismatch.

Munroe-Blum said standard procedures were followed in hiring Dowsett Johnston, who had been editor of Maclean's University Rankings edition when she was brought in to oversee Campaign McGill, a five-year, \$750-million fundraising endeavour.

At the time, Dowsett Johnston's limited experience in fund-raising was not seen as a problem.

"She had done university advocacy for the major part of her career," Munroe-Blum said in an interview after the lunch-hour town-hall meeting. "If you look at the last 20 years, professional fundraisers have come from all walks of life. It's the ability to promote the cause that they are serving

and their passion for the subject and senior experience that is most predictive of success.

"There have been a lot of appointments of people to executive officer positions to public institutions and private corporations from a background that would not have been the old norm ... but that have been very successful," said Munroe-Blum, who cited her own rise from social worker to university principal.

Munroe-Blum refused to discuss the reasons Dowsett Johnston left McGill two months before the fundraising campaign was supposed to begin.

"If the question is did we expect her to leave, no, that certainly wasn't the plan when she was hired."

Munroe-Blum said Levin, who came to McGill from New York University, is, by necessity, the highest-paid medical dean in Canada. "I'm delighted we were able to recruit him. It has been very tough to attract worldclass people in medicine into Canada and into Quebec."

She said that need for McGill to pay top dollar for senior administrators or academic specialists is something which isn't always understood.

"In the Quebec context, against local norms, these are big salaries but absolutely not the tops of the field in Canada or North America. And remember, we compete with the best institutions in the world."

Overall, the principal said, McGill's recruitment record has been "tremendously successful." During the "town hall" session with members of the university community, Munroe-Blum fielded

questions about the severance settlements and administrative salaries at a time when the university's endowment fund has been clobbered by the

stock market, losing about 20 per cent of its paper value.

Mardi 10 février 2009 : McGill envisage des coupures

MONTREAL (RC) Confrontée à une chute de ses revenus, l'Université McGill a annoncé lundi une réduction du salaire de ses hauts dirigeants et une révision complète de ses dépenses.

Dans un message destiné à la communauté universitaire, la principale de l'institution, Heather Munroe-Blum, écrit que « les effets de la situation économique mondiale » ont causé une baisse de 70 millions de dollars de son budget.

Ainsi, le fonds de dotation de McGill, qui fournit environ 10 pour cent des revenus d'exploitation de l'université, a subi une baisse de 70 millions de dollars. De son côté, les dépenses ont augmenté de 20 millions de dollars. « Certains donateurs prolongent le temps requis pour compléter leurs paiements », ce qui réduit les sommes disponibles pour le fonds, dit elle.

En outre, elle annonce une réduction de 10 pour cent des salaires des hauts dirigeants et une révision complète de ses dépenses.

« Je suis convaincue que nous pouvons surmonter ces défis ensemble », dit elle. Elle a également annoncé que McGill envisage de réduire le nombre de professeurs et de chercheurs.

« Le budget s'est engagé auprès du gouvernement du Québec à équilibrer son budget en 2010-11. Il s'agit d'une importante responsabilité », dit elle.

Le *Journal de Montréal* a récemment révélé que le doyen de la faculté de médecine, Richard Levin, touche un salaire de 507 000 \$ par année, ce qui est plus que les présidents d'Hydro-Québec et de la Caisse de dépôt et placement du Québec - et 140 000 \$ de plus que Mme Munroe-Blum.

Mardi 10 février 2009 : Devoir de transparence

Devoir de transparence

SÉBASTIEN MÉNARD
Le Journal de Montréal

La ministre de l'Éducation promet de rendre les universités plus transparentes, après avoir appris que McGill avait versé une indemnité de départ de 321 000 \$ à une ex-gestionnaire... grâce au *Journal de Montréal*.

« On apprend des choses nous aussi, comme les citoyens », a reconnu Michelle Courchesne, hier, au cours d'une entrevue accordée à Benoît Dutzac, sur les ondes du 98.5 FM.

« Ce que je souhaite, c'est que ces décisions soient prises du grand public [au préalable] », dit elle.

« Comme le gouvernement et les contribuables québécois sont les principaux actionnaires des universités, je pense que c'est le minimum auquel on est en droit de s'attendre de la part des dirigeants universitaires », ajoute Mme Courchesne.

Le *Journal* révèle vendredi que l'Université McGill a versé, l'an dernier, une prime de départ de 321 000 \$ à une ex-gestionnaire qui était en poste depuis seulement 19 mois.

760 000 \$ pour 19 mois de travail

En incluant son salaire et les avantages reliés à sa fonction, Ann Dowsett Johnston a touché plus de 760 000 \$ durant son passage au sein de l'institution.

L'Université McGill refuse de justifier l'ampleur de cette indemnité de départ, en raison d'une clause de confidentialité prévue au contrat de l'ex-gestionnaire.

« Il m'apparaît extrêmement essentiel que les universités soient transparentes et que ces informations soient connues », insiste Michelle Courchesne.

La ministre mise sur le dépôt de son projet de loi sur la gouvernance des universités pour changer les choses.

« Je veux que les universités rendent des comptes, répondent aux questions, se donnent des critères de rémunération [et] se donnent des critères de gestion qui soient connus du public », dit elle.

L'Université McGill a refusé de commenter les propos de la ministre, hier soir.

smenard@journalmt.com



MICHELLE COURCHESNE
Ministre de l'Éducation

Faut-il serrer la vis aux universités ?
ÉCRIVEZ-NOUS : opinions@dm.ca

Lundi 09 février 2009 : Révélations du Journal sur l'Université McGill : des étudiants sont en furie

Révélations du *Journal* sur l'Université McGill

Des étudiants sont en furie

Beaucoup d'étudiants ont bondi en prenant connaissance de ces révélations.

« C'est complètement ridicule, je pense qu'ils devraient commencer à utiliser pour réduire les frais exigés des étudiants », dénonce Vimal Fernandez, qui étudie en génie à l'Université McGill.

« Ça n'a aucun sens. Ce n'est d'aucun intérêt pour moi », dit Sarah Gaudreau, une autre étudiante.

« C'est ridicule! L'Université se doit toujours de maintenir un certain niveau de transparence envers ses étudiants », dit Michael O'Sullivan, un étudiant en médecine contre devant le pavillon principal de l'Université, samedi.

« Ça n'a aucun sens. Ce n'est d'aucun intérêt pour moi », dit Sarah Gaudreau, une autre étudiante.

« C'est clair qu'il y a un effort à faire, un effort que la société doit accepter pour hausser le niveau de financement des universités », estimait M. Johnston.

« L'indemnité de départ versée à Ann Dowsett Johnston n'est pas plus que les primes de 175 000 \$ et 150 000 \$ que les ex-CEOs de Bell et de Rogers ont reçues lors de leur départ de leur entreprise », dit M. Johnston.

« Elle avait auparavant dirigé le palmarès des universités canadiennes qui avait placé l'institution en 1^{re} position à six reprises depuis 1992.

Le *Journal* a également révélé que le doyen de la Faculté de médecine, Richard Levin, reçoit un salaire de 507 000 \$ par année. Il est mieux payé

que les présidents d'Hydro-Québec et de la Caisse de dépôt et placement du Québec - et 140 000 \$ de plus que Mme Munroe-Blum.

Le *Journal* a également révélé que le doyen de la Faculté de médecine, Richard Levin, reçoit un salaire de 507 000 \$ par année. Il est mieux payé que les présidents d'Hydro-Québec et de la Caisse de dépôt et placement du Québec - et 140 000 \$ de plus que Mme Munroe-Blum.



VIMAL FERNANDEZ
Étudiant

MICHAEL O'SULLIVAN
Étudiant

Sébastien Ménard
Journaliste

SARAH GAUDREAU
Étudiante

ANN DOWSETT JOHNSTON
Ex-CEO de Bell

DR RICHARD LEVIN
Doyen de la Faculté de médecine

UNIVERSITÉ MCGILL

Mieux payé que son boss

■ Le Dr Richard Levin gagne un salaire « surprenant »

Un employé de l'Université McGill reçoit actuellement un salaire supérieur à celui des présidents d'Hydro-Québec et de la Caisse de dépôt. Il gagne également plus que sa patronne, qui est la rectrice la mieux payée au Québec.

SÉBASTIEN MÉNARD
Le Journal de Montréal

Le Dr Richard Levin, doyen de la Faculté de médecine de l'Université McGill, a touché l'an dernier un salaire de 507 000 \$, sans compter les « autres éléments » de sa rémunération. Au total, les contribuables lui ont versé près de 560 000 \$, a appris le *Journal*.

Un tel salaire dépasse celui du président de la Caisse de dépôt et placement du Québec, dont les actifs sous gestion totalisaient 257 G\$ en 2007. C'est également supérieur à la rémunération des PDG d'Hydro-Québec, de Loto-Québec ou de la SAQ. (voir encadré)

Le Dr Levin gagne plus que la principale de l'Université McGill, Heather Munroe-Blum, qui a touché 369 000 \$ l'an dernier.



PHOTO SÉBASTIEN MÉNARD

■ Le cabinet du doyen de la Faculté de médecine de l'Université McGill, dans le centre-ville de Montréal.

Invitée à justifier la situation, l'Université soutient qu'elle doit verser un salaire aussi élevé à Richard Levin afin de « maintenir [sa] position de chef de file ».

Concurrence

« Il nous faut recruter des dirigeants exemplaires. Nous sommes en concurrence avec les meilleures institutions du monde », explique le porte-parole de McGill, Doug Sweet, dans un courriel envoyé au *Journal*. Il a refusé de répondre à nos questions de vive voix.

L'Association des étudiants de l'Université McGill (AEUM) trouve que le salaire versé au Dr Levin est « vraiment surprenant ». Son prédécesseur gagnait 243 000 \$.

« Quand les étudiants vont apprendre ça, ils vont avoir beaucoup de questions », soupire Nadya Wilkinson, de l'AEUM.

Indemnité de départ

Hier, le *Journal* révélait que les contribuables ont payé une indemnité de départ de 321 000 \$ à une ex-gestionnaire de McGill qui était en poste depuis 19 mois.

« Il se passe des choses bizarres avec la rémunération dans le secteur public. Je me demande s'il y a des contrôles », lance Claire Joly, de la Ligue des contribuables.

Selon elle, le salaire versé à Richard Levin nuit aux universités qui se plaignent d'être sous-financées. « Ça leur enlève beaucoup de crédibilité. »

La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, estime que l'adoption éventuelle d'un projet de loi sur la gouvernance des universités changera la donne.

« Nous souhaitons assurer la mise en place d'un comité de gouvernance et d'éthique, d'un comité de vérification ainsi que d'un comité des ressources humaines », souligne l'attaché de presse de la ministre, Jean-Pascal Bernier.

■ Le Dr Richard Levin était auparavant vice-doyen à la New York University School of Medicine.

■ En 2007, Québec a subventionné McGill à hauteur de 319 M\$. Le gouvernement fédéral lui a versé 240 M\$.

smenard@journalmtl.com

EXCLUSIF
le Journal de Montréal

UN SALAIRE ANNUEL DE
507 000 \$
D^r RICHARD LEVIN
Doyen de la Faculté de médecine de l'Université McGill

C'EST PLUS QUE CELUI DE ...

FERNAND PERREAULT président de la Caisse de dépôt et placement du Québec 430 000 \$	THIERRY VANDAL président d'Hydro-Québec 410 000 \$
STEPHEN HARPER premier ministre du Canada 310 800 \$	PHILIPPE DUVAL président de la Société des alcools du Québec 273 333 \$
ALAIN COUSINEAU président de Loto-Québec 238 680 \$	JEAN CHAREST premier ministre du Québec 171 614 \$

C'EST AUSSI SUPÉRIEUR AU SALAIRE DES PATRONS DE TOUTES LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES, PAR EXEMPLE :

Heather Munroe-Blum rectrice de l'Université McGill	369 250 \$
Judith Woodsworth rectrice de l'Université Concordia	350 000 \$
Luc Vinet recteur de l'Université de Montréal	270 000 \$

(Recherche : Serge Laplante, Jonathan Laroche et Archives Journal de Montréal)

Que pensez-vous du salaire versé à ce gestionnaire de McGill ?

ÉCRIVEZ-NOUS : opinions@journalmontreal.com **canoe.ca**

APPELEZ-NOUS : Mc (514) 529-0177 Ext. 1888 767-6363

321 000 \$ après 19 mois

■ Une ex-gestionnaire de McGill reçoit une généreuse indemnité de départ

Les contribuables ont payé l'an dernier une « indemnité de départ » de 321 000 \$ à une ex-gestionnaire de l'Université McGill qui était en poste depuis seulement 19 mois, a appris le Journal.



Ann Dowsett Johnston avait été embauchée au poste de vice-principale en février 2006. Elle a quitté cette fonction en septembre 2007. Son salaire annuel s'élevait à 250 000 \$ et elle bénéficiait d'avantages qui ont atteint 52 000 \$ en 2006-2007 seulement. Au total, elle a touché plus de 760 000 \$ durant son passage à McGill (voir encadré). Avant d'être recrutée par l'institution, Mme Dowsett Johnston avait travaillé au magazine *Maclean's*, où elle avait créé le palmarès des universités canadiennes en 1992. Elle en était encore la principale artisan, trois mois avant d'être

nommée au sein de l'équipe de direction de McGill. L'université du centre-ville de Montréal a figuré en tête de ce classement à six reprises, dont quatre fois entre 2005 et 2008.

Confidentialité

Hier, à l'Université McGill, on a refusé de répondre de vive voix aux questions du *Journal*. Le porte-parole de l'institution, Doug Sweet a préféré réagir par courriel. « Une clause de confidentialité incluse dans le contrat dont il est question nous empêche de divulguer plus de détails [...] », écrit M. Sweet. Nous ne pouvons comment davantage, ajoute-t-il. La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, n'a pas voulu se prononcer sur ce cas précis. Elle soutient que le projet de loi sur la gouvernance des universités rendra les institutions plus transparentes. « Cela va contribuer à une gouvernance renouvelée et à de meilleures pratiques de gestion », indique l'attaché de presse de la ministre, Jean-Pascal Bernier.

D'autres cas

D'autres indemnités de départ versées à d'ex-dirigeants d'orga-



ANN DOWSETT JOHNSTON
321 000 \$

nismes publiques ont fait l'objet de critiques récentes.

L'ex-président de la Caisse de dépôt et placement du Québec, Henri-Paul Rousseau, a ainsi reçu 378 750 \$ avant d'accepter un emploi chez Power Corporation.

Deux ex-dirigeants impliqués dans le fiasco immobilier de l'UQAM, Roch Denis et Mauro Malservisi, ont quant à eux touché 173 000 \$ et 153 000 \$.

- Les dirigeants de McGill sont payés à partir du « budget d'opération » de l'institution qui inclut principalement les fonds versés par Québec et Ottawa.
- En 2007, Québec a versé 319 M\$ à l'institution; le gouvernement fédéral, 243 M\$.
- Le déficit accumulé de McGill atteignait alors 58 M\$.

Doit-on resserrer les critères donnant droit à une indemnité de départ dans le secteur public ?

ÉCRIVEZ-NOUS :
opinions@dm.canoe.ca

APPELEZ: Tél. 514 529-1177 Ext. 1888 767-461

LES SOMMES QU'ELLE A REÇUES	
Année 2005-2006	
■ Salaire de base :	62 500 \$
(250 000 \$ par an x 3 mois)	
Autres éléments* :	620 \$
Année 2006-2007	
■ Salaire de base :	250 000 \$
Autres éléments* :	51 919 \$
Année 2007-2008	
■ Salaire de base :	62 500 \$
(250 000 \$ par an x 3 mois)	
Autres éléments* :	12 249 \$
Indemnité de départ	
	321 471,95 \$
TOTAL après 19 mois	
	761 259,95 \$

* Ces éléments peuvent inclure une exemption de droits de succession, une assurance vieillesse et un véhicule de fonction, des journaux scolaires et divers primes.
(Source : Secrétaire général de l'Université McGill)

Vendredi 06 février 2009 : Étudiants indignés



KARIN DUBOIS
Indignée

Étudiants indignés

SÉBASTIEN MÉNARD
Le Journal de Montréal

Courrés par l'indemnité de départ consentie à Ann Dowsett Johnston l'an dernier, des étudiants de McGill estiment que l'argent aurait dû être investi ailleurs.

« Je ne sais pas pour quoi elle a reçu cette somme, mais c'est une honte quand on sait que l'université va être obligée de prendre des décisions difficiles à cause de la conjoncture économique », lance Nadya Wilkinson de l'Association des étudiants de McGill, qui compte près de 20 000 membres.

Exagéré

D'autres étudiants rencontrent à l'extérieur du pavillon principal de la rue Sherbrooke un sursaut, lorsque le *Journal* leur a présenté le tableau détaillant la rémunération versée à Ann Dowsett Johnston en 2007-2008.

« Wow! C'est un peu exagéré. L'argent aurait dû servir à autre chose », dit Karin Dubois, qui étudie en littérature anglaise.

« Ça aurait pu servir à payer des professeurs, à acheter des livres, à acheter des fournitures qui ont besoin d'un coup de main », ajoute Paul Scherer, un étudiant en enseignement.



PAUL SCHERER
Étudiant

Jeudi 05 février 2009 : Prêts étudiants : 26 Millions \$ pour éponger les faillites

PRÊTS ÉTUDIANTS

26 M\$ pour éponger les faillites

Le ministère de l'Éducation a dû déboursier plus de 26 M\$ pour éponger les prêts d'ex-étudiants qui ont déclaré faillite en 2008, au jamais vu en six ans.

SÉBASTIEN MÉNARD
Le Journal de Montréal

Selon un document obtenu par le *Journal de Montréal*, le ministère de l'Éducation a ainsi absorbé les dettes de 21 ex-étudiants. La valeur de ces mauvaises créances représente une augmentation de 241 % par rapport à l'année précédente.

Crise économique?

La porte-parole du ministère de l'Éducation, Stéphanie Tremblay, a déclaré que la situation financière de McGill est une crise économique. Elle serait plutôt attribuable aux ex-étudiants qui ont déclaré faillite en 2008.

EXCLUSIF
Journal de Montréal

« On est donc face à un premier groupe de prêts étudiants qui ne sont plus payés », explique Stéphanie Tremblay. Le ministère de l'Éducation pourrait tenter une dernière fois de récupérer les prêts, mais la situation financière se stabilise, ajoute Mme Tremblay.

Trop cher

Pour la Fédération canadienne des étudiants (FCE), cette situation démontre que les prêts étudiants sont trop chers et que les étudiants ne peuvent pas assumer de telles dettes.

« C'est un peu mieux au Québec qu'ailleurs au Canada, mais les gens se sont habitués à payer des prêts étudiants de 13 000 \$ en moyenne, ce qui a fait de leur dette un poids », dit le porte-parole québécois de la FCE, Stéphane St-Onge.

Les gens qui ont eu des prêts étudiants doivent se concentrer sur le remboursement de cette dette avant de déployer M. Stewart, dit une institutrice.

« Pourtant, on pourrait réduire les frais de scolarité, ce qui permettrait de ne pas avoir à l'argent nécessaire, mais il faut prioriser », dit Mme St-Onge.

La valeur des prêts étudiants actuellement en circulation au Québec est de 1,2 milliard \$, dit Mme St-Onge.

Les mauvais créances de 45 000 \$ ont été ajoutées à la dette de 21 ex-étudiants de 2008, ce qui porte le total à 26 millions \$.

Les données de 2008 ne sont pas encore disponibles. Les données de 2007 et de 2006 sont de 17 millions \$ et de 16 millions \$, respectivement.

Les données de 2008 ne sont pas encore disponibles. Les données de 2007 et de 2006 sont de 17 millions \$ et de 16 millions \$, respectivement.

smenard@journalmt.com

FAILLITES D'EX-ÉTUDIANTS : Les prêts absorbés par le ministère de l'Éducation	
2008	2 136 prêts totalisant 26,7 M
2007	1 978 prêts totalisant 21,4 M\$
2006	1 853 prêts totalisant 20,3 M\$
2005	2 047 prêts totalisant 23 M\$
2004	1 644 prêts totalisant 18,8 M\$
2003	1 771 prêts totalisant 18,5 M\$
2002	1 769 prêts totalisant 18,2 M\$
2001	1 681 prêts totalisant 16,7 M\$
2000	1 660 prêts totalisant 17 M\$
1999*	2 434 prêts totalisant 26,4 M\$

* Le 19 juin 1999, deux modifications à la Loi sur la faillite et l'insolvabilité sont entrées en vigueur. Ces changements ont permis de réduire le montant des faillites ne pouvant être absorbées d'une dette à un prêt étudiant avant une période de dix ans.

BONIS | CADRES DES CEGEPS

Un cadeau aberrant

En pleine crise économique, les bonis versés aux cadres des cégeps ont augmenté de 9 % l'an dernier, une situation jugée « aberrante » par certains observateurs, qui estiment que l'argent aurait mieux servi ailleurs.

Des données obtenues par *Le Journal de Montréal* révèlent que les collèges québécois ont versé 1,7 M\$ en montants forfaitaires à 753 cadres en 2008.

Cela représente une hausse d'environ 150 000 \$ par rapport à l'année précédente, alors que 719 gestionnaires avaient eu droit à de telles primes.

Ces montants forfaitaires comprennent les primes au rendement, ainsi que certains bonis consentis lors de promotions ou de réaffectations.

Un peu tordu

La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) juge que l'augmentation de ces primes salariales n'est pas acceptable.

« En période de crise économique, on trouve ça un peu tordu », lance Xavier Lefebvre-Boucher, président de la FECQ, qui représente 42 000 cégepiens. « C'est aberrant, ajoute-t-il. Malgré le dernier



TASHA KHEIRIDDIN
Institut Fraser

EXCLUSIF
le Journal de Montréal

investissement de 70 M\$ dans les cégeps, les classes sont toujours surchargées, la tâche enseignante est lourde et il y a des cégeps qui n'ont même pas de psychologue.»

Tasha Kheiriddin, de l'Institut Fraser, estime qu'une telle hausse des primes n'est pas appropriée en période de turbulences économiques.

« Ce n'est pas un bon exemple (que donne le gouvernement) », dit-elle. « Dans une conjoncture économique difficile, c'est plus facile pour les compagnies privées de faire les changements nécessaires, souligne Mme Kheiriddin. Elles peuvent décider de réduire les salaires ou de couper dans les bonis.»

Courchesne étonnée

La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, est étonnée que les primes versées aux cadres des cégeps aient bondi de 9 % en un an.

« La ministre trouve ça élevé », dit son attaché de presse, Jean-Pascal Bernier. « On va revenir avec des projets de loi sur la gouvernance des universités et sur la gouvernance des cégeps, indique-t-il. On vise une meilleure reddition de comptes dans les collèges.»

MONTANTS FORFAITAIRES VERSÉS AUX CADRES DES CEGEPS

2006 1 480 826 \$
distribués à 737 cadres

2007 1 561 735 \$
distribués à 719 cadres

2008 1 707 996 \$
distribués à 753 cadres

Source : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Vendredi 30 janvier 2009: Bonis : Cadres des Cégeps : Rémunération : hausses obligatoires –

BONIS

RÉMUNÉRATION

Hausses obligatoires

SÉBASTIEN MÉNARD
Le Journal de Montréal

Malgré les soubresauts de l'économie, les collèges n'ont pas le choix de verser des bonis au rendement à leurs gestionnaires, affirme la Fédération des cégeps.

« Ils ont l'obligation de prévoir le traitement, mais aussi le versement des primes au rendement des cadres », indique la porte-parole de la Fédération, Caroline Tessier. La rémunération des gestionnaires des cégeps est encadrée par un règlement gouvernemental, souligne-t-elle.

Salaires

Selon Caroline Tessier, l'augmentation de 9 % des montants versés aux cadres l'an dernier s'explique par l'augmentation de salaire qu'ils ont reçue. Le montant de la prime versée est basé sur la rémunération.

Ce boni ne dépasse généralement pas 2 % du salaire annuel, sauf pour les directeurs généraux et les directeurs des études, qui peuvent obtenir une prime représentant entre 5 % et 6 % de leur salaire.

■ Le salaire annuel d'un directeur général pourrait atteindre 142 187 \$ cette année. Un directeur des études pourrait gagner jusqu'à 119 870 \$.

■ Le salaire annuel maximal des autres cadres du réseau sera 106 976 \$ cette année.

smenard@journalmt.com

Trouvez-vous que les bonis accordés sont équitables?

ÉCRIVEZ-NOUS : opinionsjdm, Canoe.ca

APPELÉZ-NOUS : Tél. 514 529-1017 Ex. 11888 767-0161

Vendredi 30 janvier 2009: Bonis : Cadres des Cégeps : Des Cégeps où les bonis ont grimpé

DES CEGEPS OÙ LES BONIS ONT GRIMPÉ

Voici quelques cégeps où les primes versées aux cadres ont augmenté par rapport à l'année précédente. Ils sont classés en ordre décroissant du montant distribué en 2008.

CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE 2007: 57 104 \$ (25 cadres) 2008: 64 585 \$ (27 cadres)	CÉGEP VANIER 2007: 57 245 \$ (30 cadres) 2008: 50 164 \$ (28 cadres)
COLLÈGE DE ROSEMONT 2007: 43 221 \$ (23 cadres) 2008: 47 751 \$ (27 cadres)	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOLOGNE 2007: 36 022 \$ (20 cadres) 2008: 41 747 \$ (22 cadres)
CÉGEP DE CHICOUTIMI 2007: 45 576 \$ (24 cadres) 2008: 55 488 \$ (32 cadres)	CÉGEP LIMOILOU 2007: 25 500 \$ (11 cadres) 2008: 39 080 \$ (24 cadres)
COLLÈGE AHUNTSIC 2007: 51 055 \$ (27 cadres) 2008: 54 687 \$ (29 cadres)	CÉGEP DE SAINT-HYACINTHE 2007: 37 099,06 \$ (25 cadres)
COLLÈGE FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU 2007: 47 686,28 \$ (21 cadres) 2008: 50 392,58 \$ (22 cadres)	COLLÈGE DE VALLEYFIELD 2007: 26 537,55 \$ (13 cadres) 2008: 30 826 \$ (15 cadres)
CÉGEP DE JONGUIÈRE 2007: 42 705,01 \$ (27 cadres) 2008: 50 370,60 \$ (30 cadres)	CÉGEP DE LA POCATIÈRE 2007: 15 926 \$ (6 cadres) 2008: 19 778 \$ (9 cadres)



Source : données fournies par les cégeps en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. PHOTO: CANOE

Les titres du Courrier international

Voire le document [Les titres du Courrier international \(Janvier-mars 2009\)](#)